

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Démarche de projet et outils stratégiques pour la transition écologique des bibliothèques territoriales françaises.

L'exemple du PCSES.

Chloé Maillard

Sous la direction de Sophie Bobet

Directrice - Médiathèque de La Canopée fontaine, Paris



Remerciements

Je tiens à remercier Sophie Bobet pour le suivi de ce mémoire mais surtout pour ses précieux conseils qui me font dire que j'ai été entre de bonnes mains. La confiance qu'elle m'a accordée et son pragmatisme étaient les bienvenus dans les situations de doute. Merci pour l'accueil à la médiathèque de La Canopée, la fluidité de nos échanges, la motivation et surtout pour les corrections précises.

Merci à ceux qui ont été convaincus du bienfondé de mon hypothèse, et même de son intérêt à notre époque. Je cite alors Aline Boyer de la bibliothèque de Meylan, Valérie Naddéo, Nicoles Hacques de la bibliothèque de Gières, Sophie Bobet à nouveau, Océane Girault et ma sœur Aude.

Je remercie particulièrement les professionnels avec qui je me suis entretenue. Ils ont largement apporté leur pierre à l'édifice avec leurs compétences et leurs réflexions, me ramenant à des préoccupations de terrain. Merci notamment à Raphaëlle Bats, Amandine Jacquet, Elisabeth Arquier, Xavier Galaup, Hélène Brochard d'avoir donné de leur temps à plusieurs reprises.

Merci à Fabienne Henryot et Elisabeth Noël pour les cours de suivi, et le soutien général, essentiels.

Et, surtout, je suis reconnaissante envers mes proches et mes amis pour la patience, les relectures, les questions pertinentes et le soutien inégalable.

Résumé

Les bibliothèques territoriales françaises participent à la nécessité de développement durable à travers des pratiques encore peu formalisées. Pour pallier à l'absence de stratégie d'ensemble, ce mémoire propose de questionner la pertinence du PCSES comme outil d'encadrement. Mais, comment créer un PCSES fidèle à la transition écologique et qui soit efficace? L'étude révèle l'intérêt d'un plaidoyer faisant face à aux inégalités de traitement et à une définition encore floue du rôle joué par la bibliothèque dans la transition écologique. Entre réflexions générales et proposition d'outils, ce mémoire démontre aussi la nécessité d'un accompagnement au changement des équipes, que la démarche de constitution du PCSES peut amorcer.

Descripteurs:

Bibliothèque municipale

Gestion des projets

Gestion par projets

*PCSES

Ecologie politique

Développement durable

Transition écologique

Abstract

French local libraries are contributing to the need for sustainable development through practices that are still not very formalised. To compensate for the lack of an overall strategy, this study proposes to question the relevance of the French Public Libraries' Cultural, scientific, educational and social projects (PCSES) as a framework tool. But how do you create an effective PCSES that suits the ecological transition? The study reveals the value of advocacy in the face of unequal treatment and a still vague



definition of the role played by the library in the ecological transition. Between general reflections and proposals for tools, this thesis also demonstrates the need for support for change in teams, which the process of setting up the PCSES can initiate.

Keywords:

Public libraries

Project management

Ecology

Sustainable development

Ecological transition

Droits d'auteurs

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



Sommaire

Résumé	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	4
Sigles et	t abréviations	11
INTRODUC	CTION	12
Pro	blématique et hypothèse	16
Mé	thodologie et plan	17
	PARTIE. LES PRATIQUES ET L'ENGAGEMENT QUES EN BIBLIOTHEQUE TERRITORIALE	19
I. I	l'écologie en bibliothèque : essai de typologie	19
1.	Au cœur du métier : politique documentaire et écologie du livre	20
2.	Fonctionnement et management à l'heure de l'écologie	27
3.	Informer et sensibiliser : une mission fondamentale	30
4.	La « bibliothèque verte » aujourd'hui : une gestion des énergies	32
II. E	Entre mythe et réalité : enquête quantitative	34
1.	La conception du questionnaire et la méthodologie d'enquête	34
2.	L'interprétation du questionnaire	35
3.	Conclusion analytique	40
III.	Les nécessaires corollaires de l'écologisme	42
1. et de 1	La sensibilité écologique, base de l'engagement écologiste personn l'implication professionnelle	
2.	La responsabilité et la neutralité : des notions en question	44
	E PARTIE. LE PCSES : UN CADRE PRATIQUE ET QUE POUR UNE BIBLIOTHEQUE EN TRANSITION	48
I. L	es démarches de projet en bibliothèques : exemple du PCSES	48
1. consti	En mode gestion de projet : les étapes fondamentales pour la tution d'un PCSES	49

	Gestion de projet et écologie : quel(s) encadrement(s) pour une mis	
II. Le	PCSES: un outil-cadre dont on se passe?	56
1.	A propos de la pertinence du PCSES : paroles de professionnels	56
2.	Conseils et remarques réalistes de la part des professionnels	60
	Les aspirations des publics dans un contexte de nécessité ue : quel projet pour la bibliothèque ?	61
1.	Les publics et l'écologisme	61
2.	Insuffler la sensibilité écologique auprès des publics	64
	PARTIE. CANEVAS D'OUTILS-CADRE POUR UNE N ECOLOGIQUE	70
	tiliser le PCSES comme outil pour s'engager dans une démarche de	
1.	L'advocacy, une posture de plaidoyer	70
2.	Les bibliothèques comme l'écologie ont nécessité de se défendre	72
	Soutenir la légitimité de sa bibliothèque à agir pour la transition que par le PCSES	74
	filiser l'Agenda 2030 dans les plans d'action des ques territoriales	75
1.	L'Agenda 2030 et sa pertinence	75
2.	La feuille de route française appliquée aux bibliothèques	77
	n plan de transformation écologiste pour les bibliothèques les	<i>78</i>
	Le Plan de transformation de l'économie française applicable aux nèques territoriales	79
	Le levier de la politique documentaire pour une écologie des ions	83
CONCLUSIO	ON	86
SOURCES		20



Sommaire

BIBLIOGRAPHIE	91
ANNEXES	100
TABLE DES ILLUSTRATIONS	107
TARLE DES MATIERES	109



Sigles et abréviations

ABF: Association des Bibliothécaires de France

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies

BBF: Bulletin des Bibliothèques de France

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

DAC : Directeur ou Directrice des Affaires Culturelles ou de l'Action Culturelle

DD : Développement durable

DGD : Dotation Générale de Décentralisation

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

FFOM: Forces Faiblesses Opportunités Menaces (matrice SWOT)

GES: Gaz à effets de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

HQE : Haute Qualité Environnementale

IFLA: International Federation of Librarian Association

INET: Institut national des études territoriales

IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

MIT: Massachusetts Institute of Technology

OBSCO: Observatoire Société et Consommation

ODD : Objectifs de développement durable

PCSES: Projet culturel, scientifique, éducatif et social

PTEF : Plan de transformation de l'économie française

RFID: Radio frequency identification

RSE / RSO : Responsabilité Sociétale des Entreprise ou des Organisations

RSN: Réseaux Sociaux Numériques

SIGB : Système Interne de Gestion des Bibliothèques



INTRODUCTION

Que serions-nous sans le secours de ce qui n'existe pas encore mais qui, déjà, un peu partout, commence à germer ?

ÉRIC ORSENNA ET NOËL CORBIN, VOYAGE AU PAYS DES BIBLIOTHEQUES¹

Après rédaction du rapport 2017-35, Éric Orsenna et Noël Corbin prennent le temps de revenir sur leur « voyage au pays des bibliothèques ». Dans cet ouvrage, consacré à l'amour du livre et de la lecture, mais surtout à l'importance des missions effectuées en bibliothèque de lecture publique, il est question de lutte contre l'illettrisme et plus généralement l'éloignement à la lecture. Entre les lignes, on peut déjà lire les enjeux contemporains récemment ressortis des études actuelles sur l'évolution des services publics : accessibilité, citoyenneté, appartenance à la société, lutte contre l'exclusion. A partir de ce court extrait cité ci-dessus, nous proposons d'y ajouter une lecture contemporaine qui répond à l'appel de la transition de notre société vers un fonctionnement respectueux de tous les modes de vies sur Terre. L'enjeu est essentiel, si l'on considère la mission aujourd'hui associée aux bibliothèques qui est d'offrir l'accès à une information fiable, et notamment aux informations concernant les bouleversements climatiques que l'on connait, ainsi que leurs causes.

La Loi relative à la lecture publique de 2021² sous-tend une volonté de professionnalisation à l'échelle nationale, dans le cadre d'une valorisation des compétences des bibliothèques. A sa suite, le récent référentiel sur les compétences en bibliothèques territoriales³, présente l'enjeu de transition écologique⁴ ainsi qu'une déclinaison des compétences qui y sont associées. Il en va de même pour les compétences nécessaires au pilotage stratégique et à la connaissance de l'environnement territorial, impliquant les projets de types PCSES. Les bibliothèques sont dorénavant impliquées dans le cadre des « enjeux transversaux contemporains », dont l'écologie fait éminemment partie.

⁴ Ibid., p. 29. Les autres enjeux cités et déclinés sont : accessibilité, enjeux liés au numérique, déontologie et citoyenneté.



¹ ORSENNA, Éric et CORBIN, Noël. *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain*, Editions Stock, 2019, p. 23.

² LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517.

³ MINISTERE DE LA CULTURE. *Référentiel national des compétences en bibliothèque territoriale*, 2022. Disponible sur le web : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Levolution-des-metiers-et-la-formation-troisieme-volet-du-plan-Bibliotheques

Notre sujet d'étude s'intéresse à ces thèmes très actuels : la démarche de constitution d'un PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social) et la complexe question écologique.

A l'été 2022, alors que commencent nos recherches pour ce mémoire, la crise énergétique résultante de la guerre russo-ukrainienne se voit concurrencée au sein des médias par les questions climatiques pures : la canicule et la sécheresse sont intenses cette année en France, et de nombreux mouvements d'activistes écologistes ont cours. En octobre, le « plan sobriété » est officiellement lancé⁵ et, au niveau international, la COP27, réunissant les membres de l'ONU pour l'atténuation des conséquences du dérèglement climatique et son adaptation, se présente en novembre. Dans un contexte français de défiance des institutions politiques⁶ et à partir du principe selon lequel les sens subjectifs et les visions du monde orientent nos actions⁷, il semblerait que nous sommes à une époque charnière où les intentions subjectives qui sont à l'origine des actions humaines s'opposent radicalement. Quelle-est alors la place des bibliothèques territoriales dans ce contexte ? Ci-dessous, un état de la littérature et une chronologie précisent les contours de cette question.

Dans les années 2000, l'intérêt porté par les professionnels et les chercheurs sur la question du développement durable a pris de l'ampleur : la notion s'est alors largement répandue depuis le rapport de Brundtland⁸ et a gagné quasiment tous les domaines d'expertise. Avec le programme d'action pour le développement durable au XXIème siècle (Agenda 21⁹) formulé lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, les politiques publiques locales sont de plus en plus impliquées dans les enjeux écologiques. Puis, en France, l'ajout de la Charte de l'environnement¹⁰ dans le préambule de la Constitution française en 2005 et la création du Grenelle de l'environnement¹¹ en 2007 attestent d'une volonté politique et symbolique d'intégrer ces préoccupations à toutes les sphères décisionnelles. Plus récemment, la création de l'Agenda 2030 par l'ONU reprend les réflexions de l'étude intitulée « *The limit to growth* » de 1972 par le MIT selon lesquelles « la croissance économique entraînera au XXIe siècle une chute brutale de la population

¹¹ Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dite « Grenelle de l'environnement ». Disponible sur le web : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020949548/



⁵ MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES. Sobriété énergétique : un plan pour réduire notre consommation d'énergie. Disponible sur le web : https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-plan-reduire-notre-consommation-denergie

⁶ BRISTIELLE, Antoine [dir]. « La confiance des Français en leurs institutions », Que veulent les Français ? L'opinion publique dans tous ses états, Editions de l'Aube et Fondation Jean-Jaurès, 2022, p. 37.

⁷ Selon la méthode dite « compréhensive » du sociologue Max Weber.

⁸ RAPPORT BRUNDTLAND « Notre avenir à tous ». Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987. Disponible sur le web : https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/developpement-durable/brundtland-report.html

⁹ AGENDA 21, *United Nations Conference on Environment & Development at Rio de Janeiro, Brazil.* 3 juin 1992. Disponible sur le web: https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf

¹⁰ Loi constitutionnelle n°2005-205 du 1er mars 2005, dite « Charte de l'environnement ». Disponible sur le web : https://www.conseil-constitutionnel.fr/node/3769/pdf

en raison de la pollution [...]. Quarante ans plus tard, l'étude a été actualisée et les conclusions restent identiques en précisant la date de l'effondrement à l'année 2030 »¹².

La prise de conscience des domaines de la Culture s'accompagne d'un esprit de verdissement des institutions. Par exemple, le concept de « bibliothèques vertes » a fait couler beaucoup d'encre^{13 14}. De même, le volet Culture de l'Agenda 21 définit la culture comme « quatrième pilier du développement durable »¹⁵, et même si l'intérêt de ces enjeux est plutôt porté par les bibliothécaires eux-mêmes¹⁶, il s'agit globalement de s'inscrire dans une mouvance verte. Ainsi, la question écologique intéresse de près ou de loin les bibliothèques, depuis les années 1990.

A partir de 2015, l'accord de Paris sur le Climat constitue un élément charnière. Nous assistons à un changement dans le cours géopolitique global, même si les problématiques du présent en France¹⁷ prennent le dessus sur la question climatique. En dépit du basculement géopolitique produit par le retrait en 2016 des Etats-Unis de l'accord de Paris¹⁸, les institutions culturelles et les politiques publiques s'emparent de plus en plus de la question écologique sans pour autant avoir de réelles mesures d'ensemble. Seul l'Agenda 2030 semble pouvoir intégrer toutes les sphères structurelles, dont culturelles, au niveau global. Depuis 2020, l'intérêt sur la question est croissant. Le travail collectif mené par le Shift Project¹⁹ dans le but de « Décarbon[er] la culture » relève de ce sentiment. Du côté de la recherche bibliothéconomique, on trouve de récents mémoires pour le diplôme de conservateur comme ceux de Manon Le Guennec (2018) ou de Johanna Ouazzani (2021) faisant état des formes de l'écologie entreprises par les bibliothèques en France, ou bien des articles de chercheurs ou de professionnels comme ceux de Raphaëlle Bats. La création en 2022 de la commission Bibliothèques Vertes au sein de l'ABF témoigne du portage professionnel de cet enjeu.

¹⁹ The Shift Projet. *Climat, crises : Le plan de transformation de l'économie française*, Editions Odile Jacob, 2022.



¹² ALBARRAN, Christophe. Le développement durable, mythe ou nécessité ? Editions L'Harmattan, col. « Nouveaux regards sur l'écologie », 2020, p. 20-21.

¹³ La mouvance des bibliothèques vertes est aujourd'hui assez critiquée, notamment chez Harri SAHAVITRA (IFLA). Il s'agit de sortir de la « vitrine verte » comme l'écrit Pascale FELIZAT.

¹⁴ JANKOWSKA, Maria Anna et MARCUM, J.W. Sustainability challenge for academic libraries: planning for the future. College & Research Libraries [en ligne], 2010. Disponible sur le web: (PDF) Sustainability Challenge for Academic Libraries: Planning for the Future (researchgate.net)

Cette synthèse des travaux sur les bibliothèques vertes marque l'attention portée par les bibliothèques sur leur "verdissement"

¹⁵ SCHOPFEL, Joachim (dir.). *Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques*. Editions du cercle de la Librairie, col. « Bibliothèques », 2014.

¹⁶ LE GUENNEC, Mathilde. *Bibliothèque et écologie : les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux*, Mémoire de fin d'étude, Diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2018.

¹⁷ Par exemple : lutte contre le terrorisme, soulèvement social des Gilets Jaunes, crise sanitaire lié au virus du Covid-19, présence de plus en plus prégnante des extrêmes politiques, et d'autres.

¹⁸ En faisant sortir les Etats-Unis de l'Accord de Paris, Donald TRUMP dévoile le fait que la question de l'environnement est géopolitique. Cette réflexion est de Bruno LATOUR.

On remarque que l'expression transition écologique est de plus en plus employée aujourd'hui²⁰, à défaut du terme de « développement durable ». En effet, la guestion de la légitimité du développement durable se pose de plus en plus : il suffit de lire les textes de Bruno Latour²¹, Aurélien Barrau²² ou Baptiste Morizot²³, et vouloir se détacher de ce terme. Mais, au sein des bibliothèques, la démarche de développement durable est prégnante, et l'IFLA préconise la durabilité (sustainability)²⁴. Ces expressions tentent toutes deux de définir un cadre portant lutte pour la limitation du dérèglement climatique en cours. Pour ce qui est de la transition écologique, cela sous-entend un processus de changement par étapes, planifié; il s'agit de passer d'un fonctionnement à un autre, et ici de passer d'un fonctionnement de surproduction de gaz à effet de serre à une limitation de l'utilisation des sources ayant un impact environnemental. Officiellement, la transition écologique est établie selon une feuille de route, faisant écho aux démarches de projet. Pour ce qui est de l'écologie, nous la comprenons comme l'étude de toutes les conditions de réalisation des modes de vie, et la cohabitation des modes d'être vivant. Réfléchir à partir du vivant et non selon un esprit de consommation des ressources de la planète est au cœur de ce que l'on appelle aujourd'hui les « humanités écologiques » 25. Nous le savons maintenant, la nécessité de vivre selon l'écologie représente de nombreux enjeux pour toutes les composantes de la société, puisque le dérèglement climatique est le résultat de conséquences physiques, chimiques, climatiques et biologiques complexes qui concernent toutes les souches de la société. Comme le souligne Pascale Félizat²⁶, il ne s'agit plus de se préparer à des conditions climatiques inéluctables mais bien d'accompagner une transformation profonde des sphères socio-culturelles²⁷. En revanche, le développement durable semble la notion la plus utile pour communiquer entre

²⁷ Si un élan d'engagement peut porter ses fruits, Pascale FELIZAT s'inquiète toutefois que l'urgence ne soit pas prise en compte ou que d'autres difficultés viennent s'ajouter à la question environnementale. Dans les faits, les professionnels risquent de s'en tenir à des initiatives "vertes" isolées qui auront trop peu d'effets sur leur communauté dû à un manque d'équipement.



²⁰ THIRIOT, Sarah. « Transition écologique : quels projets de société ? » in *Futuribles* [en ligne], n°451, 2022. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-futuribles-2022-6-page-53.htm.

On assiste à un changement de regard à travers l'utilisation de termes comme "planification", "bifurcation", "renoncement". Selon la chercheuse, ces changements lexicaux entrent en corrélation avec une nouvelle manière de concevoir le fonctionnement de la société et le souhait d'intégrer l'écologie au cœur de l'action publique.

²¹ LATOUR, Bruno. Où atterrir ? Éditions La Découverte, 2017.

²² BARRAU, Aurélien et GUILBAUD, Carole. *Il faut une révolution politique, poétique et philosophique* [entretien]. Editions Zulma, col. « Les Apuléennes », 2022.

²³ MORIZOT, Baptiste. *Manières d'être vivant*. Editions Actes Sud, col. « Mondes sauvages », 2020.

²⁴ SAHAVITRA, Harri. Advocating Public Libraries by the SDG's (conference) [en ligne] in Congrès International de l'IFLA, Cork University College Library, Dublin, 2022. Disponible sur le web : https://repository.ifla.org/handle/123456789/2096

²⁵ BIRD ROSE, Deborah et ROBIN, Libby. Vers des humanités écologiques. Editions Wild Project, 2019.

Voir La valorisation des « humanités écologiques » jusqu'à la création d'un fonds écologique

²⁶ FELIZAT, Pascale. « Le rôle des bibliothèques en éducation relative à l'environnement » in Éducation relative à l'environnement. Centr'ERE, Montréal, Québec, vol. 15 – 2, 2020. Disponible sur le web : https://journals.openedition.org/ere/5862?lang=en

différentes institutions²⁸ ²⁹. Il est en effet le plus utilisé en politique, et les publics ont tendance à ne pas tous différencier le développement durable de l'écologie. Il fait aussi nettement référence aux missions des bibliothèques. En effet, les missions de la bibliothèque peuvent être définies à travers cette notion tridimensionnelle : sous l'aune de l'économie, du social et de l'environnement. *In situ*, mais aussi « hors les murs », la bibliothèque est un lieu d'accueil public, ouvert et disponible à toutes et à tous. D'ailleurs, depuis la mouvance *tiers lieu* en France³⁰ les missions de la bibliothèque territoriale française se tourne de plus en plus vers des services aux usagers. Puis, sur l'impulsion des usagers, des bibliothécaires et des élus, des projets d'envergure sociale et écologique voient de plus en plus le jour, accompagnant des programmes culturels et éducatifs déjà bien ancrés en bibliothèque³¹. Mais le rôle majeur qu'on leur attribue de plus en plus concerne l'information. Nous favorisons tout de même l'emploi du terme *transition écologique*, pour la dynamique qu'apporte une transition.

Problématique et hypothèse

Dans ce contexte de dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité ; au cœur d'initiatives de développement durable particulières, nous interrogerons l'efficacité du PCSES comme outil stratégique permettant le portage politique d'une bifurcation écologique au sein des bibliothèques territoriales françaises.

Nous le verrons, nombreuses sont les bibliothèques de lecture publique qui proposent des actions écologiques. Toutefois, ces actions demeurent souvent marginalisées au microcosme de la bibliothèque³². L'hypothèse de ce mémoire se fonde sur l'emploi d'un moyen stratégique par une bibliothèque pour répondre à la nécessité d'une transition écologique et ainsi être officiellement et concrètement impliquée à la transition du territoire qu'elle dessert. Dans la veine de Raphaëlle Bats ou d'Amandine Jacquet, nous comprenons que les bibliothèques s'inscrivent éminemment dans le domaine du politique, à travers les enjeux écologiques et sociaux. Il s'agit de faire valoir la politique de la bibliothèque sous l'aune de la transition écologique, sans quoi cette transition n'est que l'objet d'ambitions techniques de la part de la bibliothèque seule. En somme, nous faisons l'hypothèse que l'entreprise de rédaction d'un PCSES permet non seulement le portage politique du projet écologique par la tutelle, et aussi qu'il est un outil d'accompagnement au changement pour les bibliothèques territoriales.

³² L'enquête menée par l'ENSSIB en 2022 étaye ce propos : un manque de portage et de formalisme est courant.



²⁸ BATS, Raphaëlle. « La bibliothèque responsable et durable ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2020. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014

²⁹ Ibid, op. cit.

³⁰ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu,* Mémoire de fin d'étude, Diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2009.

³¹ On peut citer, par exemple, le chantier de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse, tiers-lieu créatif, durable et participatif, situé dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Disponible sur le web : https://bazougeslaperouse.fr/vivre-a-bazouges/mediatheque/?cn-reloaded=1

Méthodologie et plan

Pour notre travail, nous avons convenu d'un point de vigilance : le risque de faire de ce mémoire une étude éloignée des réalités de terrain, ce qui serait négligeable tant pour les bibliothécaires que pour les principes de l'écologie. En effet, si l'écologie ne saurait être autrement qu'intégrale³³, c'est-à-dire prenant en compte le caractère global des problématiques auxquelles nous faisons face, une étude sur les outils d'encadrement des pratiques écologiques ne saurait non plus délaisser les difficultés opérationnelles pour ne s'intéresser qu'à la stratégie d'encadrement³⁴. Il s'agit de garder cet esprit dans la conduite de ce mémoire, ce qui explique les choix méthodologiques suivants.

Dans une perspective d'exploration, nous observerons les formes que prennent les projets socio-culturels et écologiques en bibliothèque. De nombreuses informations circulent au sujet de l'écologie, notamment dans le domaine des bibliothèques. Nous nous appuyons donc sur des publications récentes, marquant le fait que la profession s'empare pleinement du sujet. Puis, l'enquête par questionnaire permet d'avoir une vue d'ensemble sur les pratiques les plus souvent mises en œuvre comme sur les manques les plus récurrents. On cherche à comprendre la réelle ampleur de ce qui se joue dans les bibliothèques territoriales aujourd'hui lorsque l'on parle d'écologie. Avec le but de toucher au moins 50 répondants, l'envoi du questionnaire s'est effectué en ligne, par mail³⁵. Les premières contactées ont été les bibliothèques départementales, considérées comme des contacts fiables pour la diffusion du questionnaire. Cependant, nous n'avons pas eu de retour concernant la diffusion que les agents des bibliothèques départementales auraient pu effectuer, nous n'avons donc pas la connaissance du nombre d'établissements ayant reçu notre questionnaire. A l'avenir, dans le cadre d'une enquête similaire, nous procéderons autrement : il s'agira d'avoir la main sur la diffusion indirecte d'un questionnaire, à travers une méthode plus rigoureuse et des outils plus pertinents. Un total de 33 répondants a rempli notre questionnaire.

Dans un deuxième temps, nous emploierons une démarche analytique sur le modèle d'un PCSES en portant notre regard sur les trois acteurs constituants : le premier est le public et ses aspirations à l'écologie, la deuxième est la tutelle dotée de ses grands axes politiques inscrits ou non dans le cadre de la transition écologique, la troisième est la bibliothèque et les services qu'elle propose pour y répondre. L'analyse de la parole, de quelques PCSES ou projets d'établissements existants et la recherche d'informations



³³ LUYCKX, Charlotte. « Ecologie intégrale : relier les approches, intégrer les enjeux, tisser une vision » in *La Pensée Ecologique* [en ligne], n°6, pp. 77-95, 2020. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-la-pensee-ecologique-2020-2-page-77.htm

Charlotte LUYCKX reprend la notion d'écologie intégrale employée par Van GAVER, afin de « [prendre] la mesure de la gravité de la situation actuelle ».

³⁴ Autrement dit, il s'agit de ne pas imaginer des possibilités d'actions sans prendre en compte les contraintes fonctionnelles ou budgétaires connues au sein des bibliothèques territoriales.

³⁵ Voir Annexe 1 et Annexe 2.

seront ici les méthodes majoritairement employées. Nous expliquerons ce qu'est une démarche de projet et les rôles de chacun-e, tout en dévoilant l'intérêt d'un management participatif œuvrant pour une conduite du changement, en fondant nos réflexions sur une expérience vécue en stage. Puis, l'enquête par entretiens avec des bibliothécaires ayant rédigé un PCSES était pertinente pour appuyer des études de cas et faire émerger des réflexions inattendues sur la conformité du PCSES. Un résumé des aspirations et des opinions de la population française concernant le dérèglement climatique fera conclure cette partie sur des enjeux de médiation et d'information.

Il convient ensuite d'utiliser les cadres existants et les pratiques connues pour présenter des outils mobilisables au cours de la constitution d'un PCSES. Nous présenterons un état des réflexions que notre entretien avec Xavier Galaup a fait émerger à propos de la posture de plaidoyer, puis nous donnerons une vision des outils mobilisables : l'Agenda 2030 et ses ODD (Objectifs de Développement durable), et le *Plan de transformation de l'économie française*³⁶. Ainsi, nous prenons le parti de travailler à *l'advocacy* de la transition écologique des bibliothèques territoriales, avec ou sans PCSES.

³⁶The Shift Projet, Climat, crises: Le plan de transformation de l'économie française. Editions Odile Jacob, 2022.



PREMIERE PARTIE. LES PRATIQUES ET L'ENGAGEMENT ECOLOGIQUES EN BIBLIOTHEQUE TERRITORIALE

En octobre 2022 la planification écologique du gouvernement d'Elisabeth Borne se concrétise (« France nation verte »). La première ministre présente les objectifs opérationnels dont les territoires doivent tenir compte dans leur politique. Selon elle, les compétences pour parvenir à réduire de 55% les émissions de GES d'ici à 2030 sont largement de l'ordre des compétences territoriales³⁷. Dans ce cadre, quel rôle jouent les bibliothèques territoriales? Comment se déroulent la transition écologique dans les bibliothèques en 2023, quelles en sont les opérations? Se déroule-t-elle dans les faits?

I. L'ECOLOGIE EN BIBLIOTHEQUE : ESSAI DE TYPOLOGIE

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle double en faveur d'un modèle soutenable, durable et responsable : leurs pratiques de conservation des contenus, de consommation et de production de services ou de données peuvent évoluer en tenant compte de ces enjeux ; elles peuvent proposer des services visant à informer et sensibiliser les publics, afin que ceux-ci puissent faire des choix conscients et éclairés.

MINISTERE DE LA CULTURE — REFERENTIEL NATIONAL DES COMPETENCES DES BIBLIOTHEQUES TERRITORIALE

La présente définition des bibliothèques à travers leur rôle « soutenable » proposée dans le *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales*³⁸ dévoile deux catégories : d'une part il s'agit d'activités bibliothéconomiques pures (conservation, diffusion, production de services), d'autre part cela concerne la médiation des contenus (sensibilisation, information). Attribuable. Ces deux marges de manœuvre en cachent d'autres dont il est question de dresser un tableau dans cette partie.



³⁷ BOUGHRIET, Rachida. « Planification écologique : Elisabeth Borne lance 22 chantiers » in *Actu Environnement* [en ligne], le 21/10/2022. Disponible sur le web : https://www.actu-environnement.com/ae/news/elisabeth-borne-planification-ecologique-france-nation-verte-CNR-climat-biodiversite-40513.php4

³⁸ MINISTERE DE LA CULTURE. *Référentiel national des compétences en bibliothèque territoriale* [en ligne], 2022. Disponible sur le web: https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/L-evolution-des-metiers-et-la-formation-troisieme-volet-du-plan-Bibliotheques

L'attribution du rôle « soutenable » est prouvée. En effet, sur la question du travail entrepris par les bibliothécaires concernant le développement durable, Raphaëlle Bats et Mathilde Gaffet ont déjà effectué un état des lieux en 2021, pour la revue Inter CDI³⁹. On y apprend que parmi les activités de la profession, 86% des actions de développement durable concernent le développement des collections physiques ou numériques, ce qui est en fait le cœur du métier. L'autre grande activité menée sur les enjeux de développement durable est l'organisation d'événements ou de rencontres (69%) puis l'organisation d'ateliers (animations, clubs usagers, etc.) dépasse les 55%. En revanche, les modifications dans l'organisation interne des structures ne sont pas prioritaires dans la marge de manœuvre des bibliothécaires. La gestion du bâtiment et la logistique ne sont pas entièrement du ressort des bibliothécaires (22%), malgré l'intérêt renouvelé sur cette question, depuis la crise liée au conflit russo-ukrainien et l'appel généralisé à la sobriété énergétique 40. Dans tous les cas, les principes fondateurs de la bibliothèque publique s'inscrivent dans une économie circulaire⁴¹. En effet, mettre à disposition de tous un nombre de documents réutilisables l'engage dans un fonctionnement que l'on qualifie aujourd'hui d'écologique. Plusieurs éléments concrets sont à l'œuvre et nuancent ou attestent ce propos.

1. Au cœur du métier : politique documentaire et écologie du livre

Au sein des collections, le livre papier est encore majeur mais il pose question : quand bien même le livre reste perçu comme un objet nécessaire, il n'en est pas forcément vertueux. Le circuit de production d'un livre et son utilisation jusqu'à sa fin de vie a une empreinte carbone lourde. D'après le Bilan Carbone®⁴² du livre, sa production évacue jusqu'à 40 % de CO2, les achats et les déplacements liés à l'activité en librairie touchent près de 30 % des émissions de CO2, pour ne citer que les étapes les plus émettrices⁴³. Lorsque le Shift Project travaille à son *Plan de*

⁴³ « Rentrée littéraire : comment la filière du livre tente de réduire son empreinte carbone ? » in *Magazine de la Neutralité Carbone* [en ligne], le 05/09/2022. Disponible sur le web : https://www.capitaine-carbone.fr/je-minforme/le-blog-du-capitaine/rentree-litteraire-comment-la-filiere-du-livre-tente-de-reduire-son-empreinte-carbone/



³⁹ BATS, Raphaëlle et GAFFET, Mathilde. « Les bibliothèques et le changement climatique » in *Inter CDI*, n°292-93, 2021. Disponible sur le web : http://www.intercdi.org/les-bibliotheques-et-le-changement-climatique/

⁴⁰ D'après le score du baromètre « Unité du bruit médiatique (UBM) réalisé par la société *Onclusive*, la sobriété (et les questions climatiques) fait partie des sujets les plus médiatisés, avec la guerre en Ukraine, 2022.

⁴¹ L'économie circulaire est la gestion des produits dans un cadre durable. Elle jouxte les principes de l'économie verte. Définition disponible en ligne : https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire

⁴² «Le Bilan Carbone® est l'une des méthodes principales pour calculer les émissions de gaz à effet de serre d'une activité donnée. A travers plusieurs étapes clés, cet outil permet également à une entreprise de mettre en place une stratégie bas carbone pour limiter son impact sur la planète. »

[«] Qu'est-ce qu'un bilan carbone ? » in *Capitaine Carbone* [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.capitaine-carbone.fr/bilan-carbone/

transformation de l'économie française, il estime qu'il faut réduire de 36 % les émissions nationales de CO2 liées au cycle de vie d'un livre. Maintenant, face à l'essor du marché de l'occasion ou des trocs de livres entre particuliers, les changements dans les pratiques de lecture rendent légitimes les méthodes de travail des bibliothécaires en faveur de l'écologie.

1.1. L'équipement des documents : des solutions jamais tranchées

La réflexion des bibliothécaires gravite souvent autour des déchets produits par l'équipement du livre. Elle peut prendre une tournure sérieuse au sein de la politique documentaire de nombreuses bibliothèques, où l'on recouvre moins les ouvrages, selon une grille de critères écologiques plus ou moins formalisés, ou l'on réutilise les matériels (étiquettes, puces RIFD, etc.). En effet, la production d'une couverture plastique, puis son recyclage, sont des activités toutes deux émettrices de GES, la deuxième parfois plus que la première⁴⁴, et on le sait aujourd'hui : la pratique écologique la plus efficace reste le "zéro déchet". C'est en considérant le nombre de déchets plastiques et papiers produits par les pratiques de travail dans la bibliothèque du Centre-Ville de Grenoble qu'une agente chargée d'accueil nous a répondu :

« En bibliothèque, on en est loin de l'écologie! »⁴⁵

Concernant la conservation des documents, l'emploi ou le réemploi de manœuvres traditionnelles, à travers des réapprentissages⁴⁶, comme le travail de reliure et de réparation des documents font maintenant partie de la catégorie des éco-gestes, étant initialement des pratiques habituelles du traitement matériel des documents. En questionnant Véronique Chiron, adjointe du patrimoine responsable du traitement matériel des documents de la bibliothèque de Meylan, nous comprenons que renoncer à protéger les documents renvoie à des conséquences nuancées. Notre interlocutrice nous a répondu :

« Pour la non-couverture, les points positifs sont : moins de déchets plastiques, moins d'usure professionnelle (gestes répétitifs provoquant parfois des tendinites), moins de dépenses. Les points négatifs sont : une usure plus rapide des livres (rachats à prévoir), pas de protection pour les tâches éventuelles qui sont parfois indélébiles (le livre est donc abimé et jeté). 47 »

⁴⁷ Extrait d'un mail reçu par MAILLARD, Chloé de la part de CHIRON, Véronique, le 12/06/2023.



⁴⁴ Les travaux menés Mikaëla LE MEUR, anthropologue et autrice, tendent à revenir sur le bienfondé du recyclage.

⁴⁵ Propos recueillis lors d'un échange informel effectué le 06/05/2023 avec les agents de la bibliothèque Centre-Ville de Grenoble.

⁴⁶ Ces activités étaient sous-traitées et réapparaissent avec plus d'intérêt dans les catalogues de formation alors même que les prix des relieurs ont considérablement augmenté.

Donc, utiliser moins de plastique et réduire radicalement la production de déchets favorise aussi l'économie des dépenses fonctionnelles. Mais, la couverture d'un livre n'est pas un contre-exemple de l'écologie, puisqu'un livre moins protégé est aussi un livre qu'il faudra potentiellement racheter. De plus, l'attractivité des bibliothèques peut aussi résulter de l'accès aux documents en bon état⁴⁸. Dans la plupart des cas, le critère principal est le suivant : recouvrir les documents le moins souvent possible, sauf les documents connaissant une forte rotation. En fait, l'usage du plastique peut être limité aux coins et coiffes pour protéger les documents⁴⁹. Les documents des secteurs jeunesse font l'objet d'une réflexion plus aboutie : par exemple, si les albums cartonnés peuvent être résistants, les albums ou bandes dessinées sont très consultés et empruntés et doivent être protégés, pour un accès à tous. En prenant appui sur l'exemple des pratiques à la bibliothèque de l'ENSSIB et de celle de la BPI, l'utilisation de la machine Colibri peut être une solution charnière (pas de solvant, adhésif), à condition de pouvoir en avoir les moyens. Par ailleurs, de nombreuses bibliothèques municipales bénéficiant des collections des BDP⁵⁰ se sont rendu compte que les livres étaient pour une partie déplastifiés.

On comprend alors que les questions autour de l'écologie des pratiques n'aboutissent jamais à des solutions radicales, la diversité des missions d'une bibliothèque ne permettant pas d'avoir une vision tranchée, et les besoins du public sont changeants, par exemple de plus en plus habitués aux livres d'occasion.

1.2. Des processus d'acquisition et de désherbage pas toujours soucieux de leur bilan carbone

En règle générale, pour l'acquisition, les bibliothécaires passent commande via les librairies implantées sur leur territoire, à travers le processus du marché public. Mais, il arrive que ces commandes se fassent via des plateformes, sans toujours prendre en compte le lourd bilan carbone lié aux distances qui les séparent. Pour les grandes villes, peu de librairies peuvent répondre aux critères de stockage nécessaires. Si les collectivités ne sont pas soumises à l'obligation d'acquérir des livres issus du réemploi ou de la réutilisation⁵¹, tout acheteur public doit retenir au

⁵¹ MINISTERE DE LA CULTURE. *Vade-mecum de l'achat public de livres à l'usage des bibliothèques*, p.26, 2023. Disponible sur le web: https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Achats-



⁴⁸ Ces remarques ont fait l'objet d'une discussion au sein du forum « Agorabib » et récoltées par le service « Questions — Réponses » de la bibliothèque de l'ENSSIB. Disponible sur le web : https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/equipement-ecologique-des-documents

⁴⁹ RODRIGUEZ, Florence. « Choix de matériaux pour traiter les collections » in *ABF Bibliothèques vertes* (blog) [en ligne], le 27/03/2023. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/choix-de-materiaux-pour-traiter-les-collections/

⁵⁰ C'est le cas pour BDP du Lot (46), BDP de la Vienne (86), BDP du Finistère (29), BDP de la Haute-Saône (70), BDP du Val d'Oise (95, Rhône (69), Manche (50). Information relevée à partir de la page Facebook « les éco-gestes en bibliothèque ».

moins un critère d'attribution à un fournisseur prenant en compte les considérations écologiques de l'offre⁵². Cette obligation sera à compter au 22 août 2026, et l'acheteur ne doit prendre en compte que les processus de sa prestation pour évaluer la durabilité, c'est-à-dire les processus d'acquisition. Avant la mise en place de cette obligation se trouvent déjà des impératifs de développement durable : l'impératif de faciliter l'accès des petites librairies au marché public ainsi que de favoriser la diversité des fournisseurs en utilisant l'allotissement⁵³. Puis, il y a la problématique du devenir des livres. Dans les faits, la pratique du don à des organismes qui peuvent redonner ou revendre (associations, fondations, entreprises d'économie solidaire) est maintenant reconnue et légalisée par la Loi⁵⁴. Cela ne change rien aux pratiques de vente aux particuliers déjà en cours (bourses aux livres, braderies, etc).

1.3. La valorisation des « humanités écologiques » jusqu'à la création d'un fonds écologique

L'équipement des documents n'a pas l'apanage de la participation à la réduction des émissions de GES. La valorisation de collections ou la création d'un fonds sur les enjeux environnementaux introduit à la sensibilisation des lecteurs⁵⁵. A la bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair, un réaménagement des espaces a donné lieu à la création d'un nouveau fonds, multi-secteurs, dont la classification des documents a été modifiée. A la bibliothèque de la commune de Vouillé, le logo proposé dans le Guide de la bibliothèque verte⁵⁶ a été utilisé pour créer un fonds développement durable, à visée de sensibilisation⁵⁷. Dans cette bibliothèque, le plan de classement n'utilise plus la classification décimale de Dewey depuis 2015, les cotes ne sont pas chiffrées, ce qui permet aux lecteurs de se repérer de manière

⁵⁷ MAILLARD, Chloé. Notes sur la prise de parole de DELMAS, Raphaëlle lors du webinaire pré-cité.



<u>publics-de-livres-publication-de-la-nouvelle-edition-du-Vade-mecum-de-l-achat-public-de-livres-a-l-usage-des-bibliotheques-et-d-une-fiche</u>

Les livres de bibliothèques ont pour code de produit : 22113000-5, et ce code n'est pas concerné par l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées.

⁵² Ibid., p. 71-72.

⁵³ Ibid. p. 56.

⁵⁴ ABF, ADBG, ABD. *La loi Robert sur les bibliothèques territoriales : un acquis important à faire fructifier* in Communiqué de presse [en ligne], le 26/01/2022. Disponible sur le web : https://www.abf.asso.fr/1/22/953/ABF/communique-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales-un-acquis-important-a-faire-fructifier

⁵⁵ Le levier de la création d'un fonds « écologie » ou « développement durable » était le sujet du webinaire organisé par l'ABF, le Shift Project et le Bureau des Acclimatations.

ABF, The Shift Project, Le Bureau des Acclimatations. *Créer un fonds développement durable*. Webinaire du 15/06/2023. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=amA6GaHS4-w

⁵⁶ MEDIATHEQUE DE LA CANOPEE. Guide de la bibliothèque verte, 2021.

autonome. Il n'y a pas eu de budget d'acquisition supplémentaire pour la création de ce fonds⁵⁸. Ces exemples dévoilent des pratiques courantes.

Certaines politiques documentaires mettent un point d'honneur à passer commande auprès de libraires favorisant la fourniture d'éditeurs écoresponsables, par souci d'écologie du livre. Ainsi, l'achat de livres durables pour la création d'un fonds sur l'écologie sous-entend de prendre en compte les effets des marchés publics sur l'environnement, dans une démarche complète. Pour formaliser ce format d'acquisition au sein de la structure, il est préconisé de constituer une charte des éco-gestes annexée à la politique documentaire, impliquant le circuit du livre, de son acquisition à son désherbage.

1.4. Les bibliothèques, actrices de l'écologie du livre⁵⁹ 60

Concrètement, d'après une étude menée en 2022 sous l'égide de l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture, on retient que 73 % des répondants (représentants de la palette des métiers du livre) souhaitent une limitation du nombre de nouveaux titres, et donc de leur production. Les bibliothécaires n'ont pas la même dépendance à la production éditoriale que les libraires, cependant, nous l'avons vu, l'acquisition d'un ouvrage fait l'objet d'une interrogation soucieuse de l'éthique écologique. A ce titre, l'Association pour l'écologie du livre considère que travailler sur le développement durable est indispensable mais pas suffisant, c'est tout le système économique qu'il faut revoir. Mais, le principal problème que rencontrent les professionnels du livre est la masse actuelle des exemplaires, dont la production et le commerce manquent d'être équitables, surtout concernant les gros papetiers internationaux.

En ce sens, quoique situées en bout de chaîne, les bibliothèques intègrent le mouvement de l'écologie du livre. Cette « écologie profonde »⁶¹ du livre est une notion élargie à la filière dans son ensemble. Il s'agit de repenser la filière du livre, d'en comprendre les rouages et les modalités d'évolution de la production et de la consommation. L'écologie du livre comprend trois facettes. La première concerne la matière du livre. En début de

⁶¹ ASSOCIATION POUR L'ECOLOGIE DU LIVRE. « L'écologie dérange nos bibliothèques » in *Le livre est-il* écologique ? Matières, artisans, fictions, Editions Wild Project, col. « Petite bibliothèque d'écologie populaire », 2020, p. 81.



⁵⁸ Optimisation du budget et aide exceptionnelle par le Centre national du livre pour la relance des bibliothèques ont donc été de mise.

⁵⁹ Pour la plupart des notions et réflexions concernant l'écologie du livre, nous nous sommes appuyés sur les propos référencés par l'Association Pour l'écologie du livre. Disponible sur le web : http://ecologiedulivre.org/

Une présentation sommaire nous a été faite le jeudi 23 juin 2022 lors de la cinquième rencontre interprofessionnelle du livre proposée par l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture sur le développement durable du livre. [En ligne]: https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/retour-sur-les-rencontres-interprofessionnelles-du-livre-5.

⁶⁰ FEDERATION INTERREGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Livre et lecture : à l'heure de l'écologie.* Disponible sur le web : https://fill-livrelecture.org/livre-et-lecture-a-l-heure-de-l-ecologie/

chaîne, la fabrication du livre part d'une ressource naturelle, le bois, qui dépend donc de la filière Forêt-Bois, soumise entre autres aux risques écologiques et sociaux encourus par les monocultures intensives d'arbres. Puis, la production du papier est directement liée au cours du marché mondial, un livre étant bien souvent le résultat d'un agglomérat d'essences d'arbres différents qui viennent de plusieurs endroits du monde. Après la constitution de pâte à papier et son acheminement, le circuit de production d'un livre continue en usine, avec des matériaux comme la colle et l'encre, qui vont finir de façonner le livre avec la presse, l'impression et le pliage. Ces étapes nécessitent plusieurs transports (fret), émetteurs de GES.

La deuxième facette de l'écologie du livre est sociale : la production du livre est relative à une société de professionnels et d'artisans, ce qui sous-entend une organisation sociale. Il s'agit de prendre la mesure des relations d'interdépendances que les professionnels du livre ont entre eux. L'idée est de reconnaître la fonction sociale de chaque contributeur à la production d'une œuvre, allant ainsi à l'encontre des logiques marchandes d'industrialisation du livre, et les conséquences que cela implique telles que la surimpression, l'uniformisation, la surconsommation, l'invisibilisation des petits éditeurs, l'économie de flux, le gaspillage, qui conduisent à une économie linéaire, et non circulaire. 62

La troisième facette concerne le symbole que représente le livre : celui-ci a une valeur propre, et il est un véhicule de la pensée, des cultures, des imaginaires, dont le maintien des sociétés humaine dépend. Plus généralement, le livre et autres supports culturels sont des transmetteurs, des éducateurs essentiels pour faire face à la crise de la sensibilité dont parle Baptiste Morizot⁶³. Solution à la circonscription des publications, le concept de bibliodiversité⁶⁴ a vu le jour, reprenant le principe de diversité culturelle, de l'élargissement des horizons de pensée, appliqué au livre. A travers le symbole qu'il représente, le livre et les acteurs qui le font exister constitue un rôle essentiel, celui de modèle.

Ainsi, ces réflexions interprofessionnelles demandent à revoir les pratiques et les fonctionnements, dans le cadre d'une pensée écologique. Florence Rodrigez précise, dans le cadre de son intervention pour le congrès de l'ABF:

« Certes nous pouvons aussi dans nos choix documentaires intégrer ce critère d'achat mais nous sommes dépendants d'un écosystème qui nous échappe en grande

⁶⁴ Les alternatives. Ecologie, économie sociale et solidaire : l'avenir du livre ? La Plaine Saint-Denis, Double ponctuation et Alliance des éditeurs indépendants, col. « Bibliodiversité, les mutations du livre et de l'écrit », 2021.



⁶² Ibid., p. 94.

⁶³ MORIZOT, Baptiste. Manières d'être vivant. Editions Actes Sud, col. "Mondes sauvages", 2020, p. ??

partie [...]. En revanche l'équipement des collections, nos choix de traitement, d'exposition, de réparations sont au cœur de nos missions et nous sommes en mesure de les questionner et de les faire évoluer vers des pratiques plus vertes. »⁶⁵

Elle part alors du constat porté par l'écologie du livre et renvoie à la place des bibliothèques dans ce mouvement : il s'agirait pour les bibliothécaires de questionner l'existant, en assurant de participer à l'économie circulaire, avec des formations technicistes par exemple et une considération d'ensemble pour le document lui-même. Toutefois, en dehors des pratiques et des réflexions bibliothéconomiques, l'enjeu de la médiation au cœur des missions d'un ou d'une bibliothécaire donne une autre dimension à la place des bibliothèques au sein de l'écologie du livre ; celle de la sensibilisation à l'objet-livre et à ce qu'il contient. Le rôle des bibliothèques est aussi de communiquer sur l'écologie du livre auprès des publics.

1.5. La place de l'écologie concernant les autres supports et médias numériques : l'exemple des jeux vidéo

Lors d'une journée professionnelle⁶⁶ destinée à des échanges l'intérêt et la constitution d'une collection de jeux-vidéo en bibliothèque, nous avons interrogé l'aspect écologique. Si les jeux-vidéo – au même titre que les jeux de société - ont aujourd'hui une place indéniable au sein des établissements culturels, ils font défaut aux principes écologiques. Par essence, les jeux vidéo (sur tablette, consoles, ordinateurs, ou *smartphone*) incarnent une industrie fondée sur l'augmentation de la création de nouveaux produits, et leur utilisation nécessite électricité, stock de données, technologies. Le jeu vidéo est un produit culturel fondamentalement lié à l'innovation technologique⁶⁷. Alors, l'industrie du jeu vidéo ne représentent pas une culture vers la baisse d'émission de CO2⁶⁸. L'usage est comparable à celui des liseuses, quand on sait qu'il faut lire au moins 250 livres sur liseuse pour rentabiliser son coût carbone.

Or, proposer une collection de jeux vidéo ainsi qu'un espace pour y jouer renvoie aussi aux valeurs du collectif et au principe d'économie circulaire que l'on évoquait

⁶⁸ Nous introduisons ici la question de la division entre la technologie et l'écologie On se souvient du titre du n°90 du segment « L'Economie politique », de la revue *Alternatives Economiques*, de mai 2021 : « Technologie ou écologie : alliées ou ennemies ? ».



⁶⁵ CURIEN, Julie. « La dimension verte du congrès ABF 2023 » in *ABF Bibliothèques vertes* (blog) [en ligne], le 30/05/2023. Disponible sur le web: https://bib.vertes.abf.asso.fr/la-dimension-verte-du-congres-abf-2023/

⁶⁶ Grenoble-Alpes Métropole et bibliothèque de Meylan, Journée d'échange. *Jeu vidéo : enjeux, médiations et pratiques, 29 juin 2023.*

⁶⁷ Ce propos est inspiré de l'intervention menée par Marlène Ason, intervenante en éducation aux images et aux nouveaux médias, spécialiste des jeux vidéo à la Maison de l'image de Grenoble, lors de la journée pré-citée.

plus tôt. De plus, pour pallier la problématique écologique, le travail de médiation peut jouer un rôle : en mettant l'accent sur des jeux moins connus que les grands titres et en affirmant la notion de partage. Dans tous les cas, la nécessité publique de répondre aux attentes des usagers et de s'accorder avec l'évolution et la diversité des pratiques culturelles prime. Ainsi, les bibliothécaires se trouvent au cœur d'injonctions contradictoires, et il s'agit de faire la balance, en se référant à des cadres d'actions dont les objectifs stratégiques travaillent à cet équilibre.

De même, les CD et DVD, autres supports disponibles en bibliothèque sont actuellement débattus au niveau de la profession. En effet, on s'interroge sur leur remplacement par des offres de streaming (ce qui pose la question de leur impact environnemental) ou sur leur devenir après sortie des collections. L'étude de la filière recyclage de ces documents serait intéressante à mener.

2. Fonctionnement et management à l'heure de l'écologie

Les bibliothécaires cherchent à acquérir des compétences par la formation, mais il s'agit de bénéficier d'un encadrement et d'un cadre fonctionnel adéquat. Le fonctionnement de la bibliothèque, l'organigramme sur lequel il repose et les méthodes d'encadrement doivent se résoudre à jouer le même rôle que les pratiques technicistes ; celui de participer à l'efficience de la transition écologique et d'être exemplaire.

2.1. Le management environnemental et le SME⁶⁹

La notion de *management environnemental* se fait une place au sein des formations destinées aux dirigeants — quoique peu répertoriés dans les formations pour bibliothécaires. Certains CNFPT commencent à l'inclure dans leur programme de formation. Le principe du *management environnemental* est le suivant : prendre soin d'une organisation humaine et prendre soin de l'environnement font partie d'une même réalité, puisque les bonnes conditions de travail des agent-es (leur bonne santé) permettent le bon fonctionnement de la bibliothèque, au même titre que la bonne santé de l'environnement induit la bonne santé des êtres vivants qui en dépendent. Il s'agit alors de gérer une organisation humaine selon les mêmes fonctionnements que les gestions des organismes vivants, ceux-ci étant des modèles de collaboration et de cohabitation. On préconise alors l'observation, le faible interventionnisme, l'économie et l'efficacité des moyens humains et financiers, la valorisation de la diversité des profils. Ces comportements managériaux s'appliquent pour la gestion des bibliothèques. Pour piloter la transition écologique,

⁶⁹ AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE. « Système de management » in *Organiser une démarche environnementale* [en ligne], le 30/09/2022. Disponible sur le web : https://expertises.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/systemes-management



la bibliothèque peut donc adopter un système de management environnemental (SME). Fondé sur la norme internationale ISO 14001:2015, le SME propose un cadre qui permet à une organisation d'être conforme aux réglementations en vigueur et à maîtriser son impact sur l'environnement. Dans la même veine qu'un bilan carbone, le SME fait ressortir les éléments sur lesquels le fonctionnement d'une organisation peut s'améliorer. Par exemple, à la médiathèque de la Canopée à Paris, une stagiaire en Master 2 de Management public, démarche qualité et risques sociétaux, est intervenue pour effectuer un diagnostic environnemental; trois points critiques ont été relevés : la gestion des déchets (pas de tri à la Canopée), l'équipement des documents et leur seconde vie. Elle présente les détails de la mise en place d'un SME dans un article du blog de la médiathèque⁷⁰.

2.2. Encadrement : la symbolique du référent ou du responsable de missions

Dans un souci de transversalité et pour répondre aux enjeux contemporains dont la transition écologique fait partie, les organisations de bibliothèque tendent vers l'horizontalité. De plus en plus de professionnels se voient porter la double casquette de bibliothécaire et « référent au développement durable » ou encore de « responsable de mission transition écologique ». Cet encadrement transversal est symbolique, mais il a surtout un rôle pratique. A partir d'un référent, des temps dédiés à l'écologie peuvent exister sur un long terme au sein des activités de la bibliothèque. Ce type de structuration permet de faire avancer les projets écologiques comme d'organiser les équipes, qu'elles composent une bibliothèque en réseau ou non. Mais elle comporte aussi des limites 71 : les référent-es se trouvent souvent isolés et si leur action n'est pas inscrite dans un projet de service, elle s'avère souvent lourde et décevante.

2.3. Des formations officielles aux transmissions solidaires

Une transition ne saurait être efficace sans accompagnement ou formation. L'accès aux formations dépend souvent des priorités et des objectifs stratégiques fixés par les élus et / ou la hiérarchie, dans le cadre d'un projet de service ou PCSES.

Concernant l'écologie, les bibliothécaires peuvent accéder à plusieurs options. L'ENSSIB propose des parcours de formation sur le développement durable, par exemple

⁷¹ ABF, The Shift Project, Association des bibliothèques du 92. *La fonction de référent-e développement durables*. Webinaire #3 [en ligne], le 07/02/2022. Disponible sur le web: https://bib.vertes.abf.asso.fr/webinaires-bibliotheques-developpement-durable/



⁷⁰ Canopée La Fontaine, et TESSA Aurore. « Intégrer la question environnementale dans une médiathèque : le cas du système de management environnemental » in *La fabrique à idées* (blog), 05/01/2021. Disponible sur le web : https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/01/05/integrerla-question-environnementale-dans-une-mediatheque-le-cas-du-systeme-demanagement-environnemental/.

en 2023 un parcours de formation en ligne était intitulé « Inscrire sa bibliothèque dans une stratégie de développement durable », comprenant différents modules⁷². Le format d'une visite de terrain (en forêt, en déchetterie par exemple) peut aussi avoir des effets formateurs, avec l'appui d'un groupe scientifique. De leur côté, les agences régionales du livre proposent des ateliers interprofessionnels autour de la question, ce qui constitue des temps de mutualisation et de transmission. Par exemple, l'Agence régionale du Livre PACA proposait pour les 26 et 27 juin 2023 une formation pour libraires et bibliothécaires avec notamment l'objectif de donner des méthodes de constitution d'un rayon écologie⁷³. Autre exemple que nous connaissons pour y avoir participé, l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture propose des ateliers gratuits sous inscription, dans le cadre de ses Rencontres interprofessionnelles du Livre (RIL)⁷⁴.

Souvent, les agent-es n'attendent pas de pouvoir bénéficier de ces formations ou de ces cadres : des mouvements de mobilisation se créent au sein de la profession, que ce soit via les RSN (page Facebook), ou sous l'égide des bibliothèques départementales. Les agent-es s'emploient aussi à utiliser des outils numériques d'échanges, par exemple la plateforme de la médiathèque départementale du Morbihan a mis en ligne un « padlet » qui répertorie les pratiques, outils, lois, actualités à propos de l'écologie en bibliothèque⁷⁵. Le blog de la commission «Bibliothèques vertes »⁷⁶ de l'ABF est de plus en plus connu des bibliothécaires, et fait un véritable travail de veille de fond. Ces pratiques de transmission et d'apprentissage font ressortir ce que Camille Etienne nomme « la force du collectif » ⁷⁷. Autre outil de transmission entre professionnels, dans le cadre de son *Plan de Transformation de l'économie française* et du rapport *Décarboner la culture*, les membres du Shift Project proposent aux professionnels de compléter leur « Catalogue de bonnes pratiques », dans une tentative d'encadrement⁷⁸.

⁷⁸ The Shift Project. « Catalogue de bonnes pratiques ». [En ligne] : https://docs.google.com/presentation/d/1cxEeBi_rFaqm6eSNJbOZ2quv4eXY4fqU/edit#slide=id.p44



⁷² ENSSIB, « Formation tout au long de la vie » in *Offre de formation* [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/focus-comment-engager-sa-bibliotheque-dans.

⁷³ Agence Régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, « L'écologie du livre et les écologies du livre », formation. [En ligne]: https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/formation/l-ecologie-du-livre-et-l-ecologie-des-livres

⁷⁴ Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture, *Rencontres interprofessionnelles du Livre #6 : Les nouveaux enjeux de la coopération : construire un devenir solidaire et durable de la filière du livre.* Rencontre du 3 juillet 2023.

⁷⁵ MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN. *Bibliothèques vertes #1* (padlet) [en ligne]. Disponible sur le web : https://padlet.com/mediathequemorbihan/biblioth-ques-vertes-psd6neji0o80v1e0

⁷⁶ Association des Bibliothécaires de France, Blog de la Commission Bibliothèques vertes. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/

⁷⁷ ETIENNE, Camille. Pour un soulèvement écologique. Dépasser notre impuissance collective. Editions du Seuil, 2023.

3. Informer et sensibiliser : une mission fondamentale

3.1. Raison(s) d'être de la bibliothèque

Comme le présente Neil Gaiman dans son discours sur la raison d'être et le rôle des bibliothèques⁷⁹, ce sont des lieux publics d'accès aux livres et à l'information, qui favorisent les savoirs et le savoir-faire, et où des agents exécutent un travail de transmission et d'éducation de fonds⁸⁰, sans *snobisme* de leur part. En cela, l'accueil représente la mission première d'une bibliothèque⁸¹.

D'ailleurs, la mission de médiation à l'information et à la culture des livres est un levier majeur pour l'éducation à l'environnement portée par le Ministère de l'Education dans le cadre de l'Agenda 2030⁸². Et, le rôle des bibliothèques contre la désinformation devient essentiel dans ces temps où dénialisme et/ou climato-scepticisme prennent de l'ampleur⁸³. A ce titre, on se souvient de l'article 7 de la Charte de l'environnement qui précise que « toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement ». Les bibliothèques publiques, dans leur définition même, répondent de ce droit, puisque elles seraient des exemples, des éducateurs et des facilitateurs (IFLA, Déclaration de Lyon). Avec leur travail de sensibilisation et d'information, et au cœur de la dissociation entre opinion et faits, les bibliothèques promeuvent une culture écologique et font valoir leur rôle écologique.

3.2. Informer et sensibiliser : qui et comment ?

Il reste primordial d'avoir une attention particulière sur les publics pour ne pas se heurter à l'écueil suivant : penser que la culture de l'écologie reçoit l'adhésion de tous. Non seulement tout le monde ne se rend pas en bibliothèque, mais tout le monde n'est pas intéressé par les questions liées à l'environnement, que ce soit du côté professionnel⁸⁴ que du côté des usagers. La question est alors double : comment sensibiliser autant les usagers que les non-usagers ?



⁷⁹ GAIMAN, Neil. *Pourquoi notre futur dépend des bibliothèques, de la lecture et de l'imagination*. Editions Au diable Vauvert, 2014.

⁸⁰ LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517.

⁸¹ La bibliothèque représentant un service public, elle fonde ses principes d'accueil sur la Charte Marianne. GOUVERNEMENT FRANÇAIS. Services publics + [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.plus.transformation.gouv.fr/engagement/8

⁸² L'éducation à l'environnement est conjointement liée aux objectifs d'éducation de l'Agenda 2030. Le Ministère de l'éducation en présente les grandes lignes à l'adresse : https://www.ecologie.gouv.fr/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable. Voir L'Agenda 2030 et sa pertinence

⁸³ CHAVALARIAS, David, BOUCHAUD, Paul, CHOMEL Victor et PANAHI Mazivar. Les nouveaux fronts du dénialisme et du climato-scepticisme: deux années d'échange Twitter passées au macroscope, 2023. Disponible sur le web: https://hal.science/hal-03986798

⁸⁴ Voir Les nécessaires corollaires de l'écologisme

D'après les relevés ministériels de 201885, si le non-usage de la bibliothèque ne s'explique pas par un éloignement du domaine culturel ou un désintérêt pour la culture en général, il reste que 60 % de la population des plus de 15 ans ne fréquente pas de bibliothèque. Il s'agit alors de distinguer les publics usagers (fréquentant) des publics potentiels (lecteurs non-fréquentant qui n'ont pas le temps). Un autre type de public est à considérer : les non-usagers des bibliothèques qui ne se procurent pas non plus de lecture par leur propre biais. Aussi, constate-t-on que les fréquentations des bibliothèques sont en augmentation depuis 2017, en dépit d'une baisse d'emprunts des ouvrages et de la consultation générale des collections, ce qui laisse entendre que les services et espaces proposés attirent, et l'on peut saluer l'ouverture des bibliothèques le dimanche comme une marque de ce besoin d'un « lieu ». Et les livres physiques restent les supports que priorisent les usagers. En effet, parmi les lecteurs Français, 86 % lisent au format papier, 24 % lisent au format numérique⁸⁶. Sur une centaine de personnes interrogées lors d'une étude des usagers au sein de la bibliothèque de Meylan, 35 affirment avoir assisté à une animation, et ajoutent que ce n'est pas la priorité. De ce constat on pourrait conclure que la sensibilisation à l'écologie est alors une affaire de médiation, d'accueil, et de collections plus que de temps forts et d'animations.

En fait, l'action culturelle, souvent événementielle, n'est pas l'unique manière d'informer et de sensibiliser. Par exemple, à travers la notion de partage, on redécouvre les systèmes de trocs avec les bibliothèques d'objets⁸⁷. En devenant courante, ces initiatives finissent par être formalisées⁸⁸. L'EMI (Education aux Médias et à l'Information) est aussi un moyen récurrent pour repositionner les publics comme étant des citoyens ayant des droits et des devoirs concernant l'information.

⁸⁸ LE NAGARD, Maryon. « Exemple de service vert #4 : les objetèques » in ABF Bibliothèques vertes (blog) [en ligne], le 09/05/2023. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/exemple-de-service-vert-4-les-objetheques/



⁸⁵ MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Observatoire de la lecture publique. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative.* Publication de la DGMIC, Paris, 2019. Disponible sur le web : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Etudes-et-rapports-Lecture-et-bibliotheques/Les-non-usagers-des-bibliotheques-Etude-quantitative

⁸⁶ MERCIER, Etienne, TETAZ, Alice et LERAV Alexandre (IPSOS). Baromètre - Les Français et la lecture. Résultats de 2023 [en ligne]. Centre National du Livre, 2023. Disponible sur le web : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/71281-barometre-les-francais-et-la-lecture-resultats-2023

⁸⁷ Par exemple, la créathèque de la bibliothèque Rouen.

4. La « bibliothèque verte » aujourd'hui : une gestion des énergies

Comme le définissait Bruno Latour⁸⁹, un récit écologique fondé positionnerait la question de l'habitabilité de la planète comme centrale. Il semble que c'est à partir de cette menace envers la santé de notre « maison »⁹⁰ que les récentes injonctions à la sobriété ont pu prendre source. Dans les faits, le souhait d'une sobriété énergétique découle de l'inquiétude face au manque d'approvisionnement en gaz ou en pétrole. Il en résulte d'un pas en avant vers une rationalisation et une efficacité des bâtiments et des outils.

La bibliothèque est avant tout un bâtiment dont il faut connaître la mesure - l'impact environnemental de sa construction est de plus en plus réglementé. La nécessité de rendre plus performantes les ressources en énergie de la bibliothèque accorde un nouveau souffle à la notion de « bibliothèque verte ». En effet, les bibliothèques doivent parvenir à mutualiser leur mission prioritaire (accueillir le public dans un espace sécurisé et sain) avec la sobriété énergétique. Dans un communiqué de presse⁹¹, l'ABF dévoile ses propositions pour une gestion sobre des énergies permettant la cohérence avec les actions d'éducation et d'information en vertu de l'écologisme. Ainsi, comme la bibliothèque est l'un des établissements recevant du public le plus répandu, les temps de diagnostic sur le bâtiment est essentiel pour répondre de cette sobriété - que ce soit pour des cas de préventions des risques ; des projets de rénovation, de construction. Respect de la démarche HQE et passage de la Réglementation thermique à la Réglementation environnementale demandent à être appuyés d'aides financières de la part de la DGD. Dorénavant, au-delà des pratiques éco-responsables, il s'agit d'intégrer la sobriété dans la préfiguration des projets, afin que ceux-ci soient bénéfiques et cohérents.

Pour la gestion interne des collections (via le SIGB) ou les pratiques bureautiques des bibliothèques, les outils numériques sont massivement utilisés dans les bibliothèques. L'emploi de ces outils ne génère pas moins de CO2 que les autres formes de pratiques énergivores. Et, puisque la production de contenus numériques est lourde d'une empreinte carbone qui continue de croître, « les institutions culturelles, en tant que créatrices ou médiatrices de contenu vidéo, ne sauraient

⁹¹ ABF. « Bibliothèques et sobriété dans la culture, les propositions de l'ABF » (communiqué de presse) [en ligne], le 05/05/2023. Disponible sur le web : https://www.abf.asso.fr/1/22/1031/ABF/-communique-bibliotheques-et-sobriete-dans-la-culture-les-propositions-de-labf



⁸⁹ LATOUR, Bruno et SCHULTZ, Nikolaj. Mémo sur la nouvelle classe écologique. Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même. Editions La Découverte, 2022.

⁹⁰ Nous faisons référence ici à l'énoncé de Jacques CHIRAC en 2005 : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

ignorer cette problématique »⁹². Alors, les gestes de « bon sens »⁹³ sont de mises, en commençant par s'informer sur la consommation existante. Comme le précise Pascal Krajewski, l'évaluation de « l'*empreinte carbone* des biens » est très répandue car elle repose sur un travail de quantification. Si le bilan carbone des bibliothèques en est à ses débuts, les résultats existants amènent à ces conclusions-solutions :

- « Baisser les consommations d'énergie : donc passer sous LED, isoler, réduire les consignes de chauffage et de climatisation ;
- Baisser les coûts d'immobilisation : garder plus longtemps les meubles, télévisions, ordinateurs, etc. »⁹⁴

Pascal Krajewski rappelle que la bibliothèque est par essence écologique - c'est avec l'augmentation de son utilisation par les citoyens qu'elle le sera d'autant plus.

La typologie qui se dégage de notre phase d'exploration sur les pratiques écologiques nous permet de dégager quatre angles d'approches principaux :

- 1. La politique documentaire
- 2. Le management et la formation des équipes
- 3. Le rôle d'information et de sensibilisation
- 4. La question logistique et numérique

Afin de fournir des éléments quantitatifs à ces axes et de démontrer la nonexhaustivité de cette liste, nous avons administré un questionnaire destiné aux bibliothécaires.



⁹² KRAJEWSKI, Pascal. « La « bibliothèque verte », pour quoi faire ? : le rôle des bibliothèques dans la transition écologique » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], le 30/05/2023. Disponible sur le web: https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-bibliotheque-verte-pour-quoi-faire_71245

⁹³ ABF, The Shift Project, Le Bureau des Acclimatations. *Electricité et chauffage en bibliothèque*. Webinaire du 20/10/2022. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=sJVjcuc9wm0

⁹⁴ Op. cit.

II. ENTRE MYTHE ET REALITE: ENQUETE QUANTITATIVE

1. La conception du questionnaire et la méthodologie d'enquête

1.1. La conception du questionnaire

Intitulé « Votre bibliothèque et le développement durable » 95, ce questionnaire est le résultat d'une ambition initiale qui fut de connaître les activités menées en bibliothèque concernant les enjeux écologiques, afin d'évaluer leur redondance à l'échelle française, leur pertinence, et le cadre qui conduit à leur réalisation. Par souci de compréhension et pour favoriser différentes approches, nous employons les termes « développement durable » et « écologie » de manière conjointe. Notre questionnaire est composé d'un plus grand nombre de questions à choix multiples que de questions proposant une réponse libre : nous avons priorisé l'analyse quantitative sans toutefois écumer l'apport des réponses libres.

1.2. Les objectifs et la diffusion du questionnaire

Pour faciliter l'administration du questionnaire, nous nous sommes concentrés sur la région depuis laquelle nous travaillons. Les bibliothèques départementales du Rhône, de Savoie, de l'Isère, de l'Ain, des Hautes-Alpes, de Côte d'Or, de la Drôme, de Saône-et-Loire ont été contactées. Dans le but de connaître les pratiques écologiques au sein de territoires ruraux, nous avons envoyé notre questionnaire aux bibliothèques départementales du Lot, du Cher, de l'Eure, de l'Indre. Les agences régionales du livre des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes ont été également associées à notre démarche. Les bibliothèques départementales de Seine-et-Marne et du Nord, issues de territoire urbain à forte densité de population ont aussi été inclues. Puis, nous avons choisi de diffuser notre questionnaire sur la page des groupes Facebook « les éco-gestes en bibliothèque » et au sein des groupes de professionnels « Professionnels des bibliothèques » et « Entre bibliothèques » ⁹⁶. Cette diffusion nous a permis de recruter des répondants de bibliothèques de taille variée et d'horizon divers. Puis, les bibliothèques municipales de grandes villes comme Lyon, Toulouse, Lille, Grenoble, Paris et Marseille ont été contactées directement.



⁹⁶ Voir Annexe 2.

1.3. Les répondants, leur fonctionnement et les types de territoire

Le questionnaire totalise un nombre de 33 répondants, ce qui ne permet pas de rendre compte de la totalité des activités menées en France dans les bibliothèques territoriales — d'autant qu'un panel a été choisi pour l'administration du questionnaire. Les réponses récoltées permettent toutefois de comprendre plusieurs éléments concernant le fonctionnement des bibliothèques lorsqu'il s'agit d'actions écologiques.

Sur 33 répondants, 12 se présentent comme étant directeur ou directrice d'une bibliothèque, conservateur (1 personne), responsables ou encore « bibliothécaire ». Les 21 autres sont des adjoints du patrimoine, des assistants de conservation ou encore des « chargées de collection » ou « médiatrice culturelle ». 3 personnes sur 33 ont des postes de référent ou référente à la transition écologique ou « responsable de mission développement durable ». On trouve une valorisation de la diversité des territoires desservis par les bibliothèques de lecture publique : 17/33 desservent un territoire urbain ou périurbain, 12/33 sont implantés dans un territoire rural. Les autres représentent des situations spécifiques : 1 bibliothèque d'une commune du littoral normand, la bibliothèque d'une commune frontalière à un autre pays, et 2 bibliothèques sont implantées sur des territoires « mixtes », c'est-à-dire à la fois urbain, périurbain et rural. Pour ce qui est du fonctionnement des bibliothèques représentées, 12/33 sont au sein d'un réseau intercommunal, 14/33 fonctionnent « seules », 5/33 sont organisées en réseau communal, et 2/33 sont des bibliothèques départementales.

2. L'interprétation du questionnaire

La diversité représentée concerne aussi les différentes approches de l'écologie par les répondants. En effet, si une majorité (24/33) se sent concernée par les enjeux liés au réchauffement climatique, de manière professionnelle comme de manière personnelle, 9 répondants dissocient l'approche personnelle de la considération professionnelle. Le graphique ci-dessous présente ces résultats :

Vous sentez-vous concerné.e par les enjeux liés au réchauffement climatique et par l'urgence du développement durable ?

33 réponses

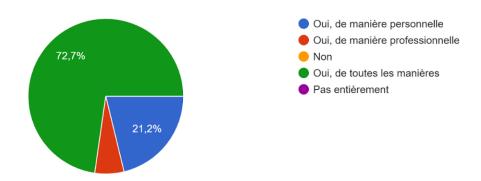


Figure 1 - "Vous sentez-vous concerné.e par les enjeux liés au réchauffement climatique et par l'urgence du développement durable ?"

Il est intéressant de savoir si cette préoccupation rend compte d'une certaine vision de la bibliothèque⁹⁷. Parmi les 33 répondants, tous considèrent que la bibliothèque joue un rôle dans la transition écologique, sauf une personne. Et, 14/33 estiment que la bibliothèque joue ce rôle à travers toutes ses activités, c'est-à-dire :

- Actions d'éducation (tout au long de la vie)
- Information et documentation grâce aux collections
- Actions culturelles et activités manuelles
- Fonctionnements internes et pratiques éco-responsables dans le travail

Toutefois, 5/33 considèrent que les pratiques de travail sont la principale marge de manœuvre des bibliothèques, et 6/33 priorisent la mission d'éducation pour ce qui est du rôle écologique. Les réponses ne sont donc pas tranchées. Parmi ces répondants, 42,4 % (14/33) ont été formés au développement durable ou aux objectifs de l'Agenda 2030, ce qui relève d'un intérêt flagrant porté sur la question, toutefois sans être majoritaire. Là-dessus, il faudrait souligner la problématique de la dénomination des formations : certaines formations professionnelles se penchent sur la question englobante du développement durable tandis que d'autres prennent le parti de se concentrer sur l'écologie du livre. Il est alors probable qu'une personne ayant répondu « non » à cette question ait eu une formation sur l'écologie ⁹⁸. En fait,

⁹⁸ On connait la dissociation pouvant être faite entre l'écologie et le développement durable, malgré les emplois proches et la porosité entre ces termes.



⁹⁷ Ce serait la vision de la bibliothèque perçue à travers son « rôle écologique », en plus des diverses missions recensées par la LOI DU 21 DECEMBRE 2021 RELATIVE AUX BIBLIOTHEQUES ET A LA LECTURE PUBLIQUE.

seuls 6/33 utilisent l'Agenda 2030, et 6/33 ne le connaissent pas (voir graphique cidessous), ce qui signifie que le cadre de l'Agenda 2030 est loin d'être majoritairement porté par les bibliothèques de lecture publique⁹⁹.

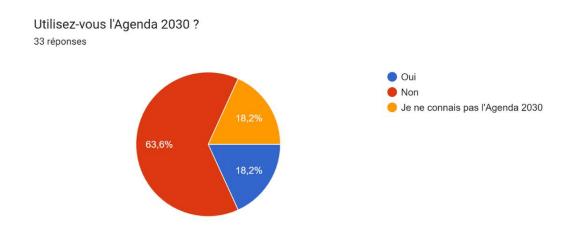


Figure 2 - "Utilisez-vous l'Agenda 2030 ?"

Nous avons interrogé les bibliothécaires concernant les activités de médiation qu'ils proposent¹⁰⁰, attendant ici une réponse libre de la part des répondants. Dans l'ensemble, les actions culturelles en bibliothèque sont teintées d'écologie. 12/33 des répondants proposent des activités manuelles autour de la notion de zéro déchet. Sans surprise, les grainothèques, bouturothèques ou ateliers de plantation se trouvent recensés dans cette enquête ; une dizaine de répondants cherchent à rendre poreuse la distance souvent admise entre ce qui relève de la nature (plantes, graines, terre, savoir-faire, etc) et ce qui relève de la culture (livre, bibliothèque, savoirs, pensée, etc). La démarche classique des rendez-vous culturels, et ses corollaires « partenariats », « conférences », ou encore « exposition », intègre pour la plupart la programmation culturelle annuelle (50%). Tous n'ont pas précisé les activités proposées, et 2 répondants ont plutôt évoqué leurs pratiques de travail écologiques (« équipement allégé », « sobriété numérique », etc). Comme l'ont démontré Raphaëlle Bats et Mathilde Gaffet dans leur état des lieux de 2021, la distinction entre « rencontre » et ateliers existent toujours. Les termes « ateliers 101 de sensibilisation » résument la plupart des réponses, ce qui nous permet d'affirmer que les activités sur l'écologie sont conçues à partir d'un objectif de sensibilisation

¹⁰¹ On remarque ici que la notion d'atelier prend sens avec l'écologisme. En effet, il s'agit de transmettre des connaissances autour du savoir-faire, par exemple, une répondante cite une animation de fabrication de produits d'entretien ménagers.



⁹⁹ Voir La feuille de route française appliquée aux bibliothèques

¹⁰⁰ Nous leur avons demandé : « Au sein de la bibliothèque, proposez-vous des activités en rapport avec le développement durable ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ? »

(exposition, ateliers, hors-les-murs), ou d'information (conférences, rencontreauteur) ou d'émancipation (ateliers manuels, « conversations carbones »).

Si 6/33 répondants ne proposent pas d'actions culturelles en rapport avec le dérèglement climatique, 2 parmi ces 6 tendent vers ces types d'activités. Et, 5/33 répondants en ont déjà organisé et souhaitent reconduire l'expérience, ou bien ils ont prévu de proposer une programmation, ou encore ils le veulent mais ne savent pas quoi faire. Nous retenons toutefois que 4 répondants affirment ne pas être sensibilisé ou répondent par « non ».

Parmi les 33 répondants, 21 ont accepté de répondre à la question suivante : « Ces activités rencontrent-elles leur public ? ». Les réponses sont nuancées : la plupart trouvent que les publics ne sont pas très nombreux, et ils sont plutôt adultes, voire âgés. En revanche, la question de la non-captation des publics est générale aux actions culturelles en bibliothèque. Un répondant ajoute que l'intérêt exprimé de la part des usagers se fait sentir.

La constitution d'un fonds dédié à l'écologie est grandement portée : seules 3 personnes sur les 33 ne possèdent pas encore de collections dédiées, mais sont « en réflexion ». La politique documentaire n'est toutefois pas aboutie pour toutes les bibliothèques ¹⁰², elle n'est pas toujours formalisée ou rééditée. En effet, 7 répondants n'ont pas de politique documentaire, et 11 sur les 26 autres sont en cours de rédaction associant la notion de durabilité. Voici ce qui ressort le plus, en termes de politique documentaire :

- La question du désherbage : les documents pilonnés sont revendus à des particuliers ou bien ils sont donnés à des entreprises de recyclage de livre ou à des organismes solidaires¹⁰³.
- Le tri des déchets, geste renforcé et devenu systématique pour la plupart des Français¹⁰⁴ a sa place dans les structures documentaires territoriales
- La pratique du « zéro déchet » : plus à l'état de tentative que d'expertise, le « zéro déchet » seule pratique 100% écologique concernant les déchets gagne en renommée au sein des bibliothèques

¹⁰⁴ IPSOS. « Le Geste de tri des emballages en France » in *CITEO* [en ligne], 2017. Disponible sur le web : https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2018-11/geste de tri chez les francais.pdf



¹⁰² LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517.

Au regard de la Loi, la politique documentaire n'est en fait pas encore à l'œuvre dans toutes les bibliothèques territoriales françaises.

¹⁰³ Ibid. Cette pratique courante du don est maintenant légalisée.

- L'allègement des équipements, comme vu ci-dessus¹⁰⁵, est le domaine de réflexion écologique concernant la politique documentaire le plus abouti.
- Les acquisitions réfléchies : de plus en plus de bibliothécaires font le choix de commander les ouvrages de manière groupée.
- Le fonctionnement par réseau favorise la circulation des documents à échelle locale (au sein d'une même commune, d'une inter-communalité) évitant ainsi des achats supplémentaires.

Ainsi, les actions écologiques ne s'inscrivent pas principalement dans la catégorie événementielle ni dans le panel des offres de service.

Enfin, la question portait sur les cadres qui conduisent à la réalisation des pratiques écologiques en bibliothèque. 14/33 des répondants affirment disposer d'un PCSES ou d'un projet d'établissement, et 8 d'entre eux ont des objectifs écologiques ou associés à l'Agenda 2030. Parmi les 17 restants (ceux n'ayant donc pas de PCSES), 4 connaissent un processus de rédaction du PCSES de leur bibliothèque, et comptent y intégrer des actions écologiques. A propos de leur tutelle, 11 répondants considèrent qu'ils sont peu soutenus, pas soutenus, voire pas du tout. Mais, 22/33 affirment recevoir du soutien. Ce soutien tient à une volonté politique forte de la part des élus. Puis, nous avons choisi d'évoquer la question de la valeur accordée aux activités écologiques proposées par les bibliothèques. Il s'agissait de comprendre si les tutelles ont conscience de l'impact potentiel de leur bibliothèque concernant la transition écologique. Là, presque la majorité (45 %) des répondants annonce que « cela dépend » 106. Ainsi, la valorisation des actions par les élus, et par conséquent l'affirmation des bibliothèques comme ayant un rôle écologique au sein du territoire reste difficile à percevoir. Nous remarquons toutefois que 33,3 % des répondants estiment ne pas être valorisés pour leurs actions écologiques, ce qui clarifie le sujet. Les personnes ayant répondu « Non » à cette question sont aussi les personnes ayant estimés n'être pas, peu ou pas du tout soutenu dans leurs projets.

¹⁰⁶ Cette réponse peut être liée à l'exigence de neutralité du Service public et du devoir de réserve.



¹⁰⁵ Voir L'équipement des documents : des solutions jamais tranchées

Concernant les actions, écogestes, activités ou fonctionnement écologiques, la bibliothèque est-elle valorisée ?

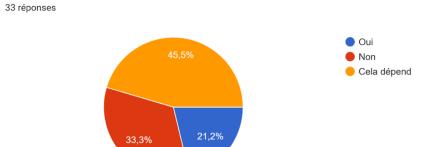


Figure 3 - "Concernant les actions, écogestes, activités ou fonctionnement écologiques, la bibliothèque est-elle valorisée ?"

3. Conclusion analytique

Le souci écologique au sein des bibliothèques représentées a une place. Les éléments identifiés dans la conception du questionnaire rendent compte de l'hypothèse de départ sur le fait que les bibliothèques participent depuis quelques années à la transition écologique de leur territoire, sans pour autant être sur un pied d'égalité.

Gardons à l'esprit ce point de vigilance : les bibliothécaires ayant accepté de répondre à ce questionnaire en connaissaient déjà la thématique (écologie), ce qui réduit certainement le nombre de répondants potentiels. Sur un autre aspect, les réponses libres laissent par définition à la personne répondante la possibilité de s'exprimer. Nous frôlons alors la limite entre la donnée quantitative et la donnée qualitative. En effet, des problématiques de terrain ou des freins rencontrés face à la réalisation d'actions en faveur de l'écologie ressortent dans ce type de réponse. Par exemple, le manque de temps, de supports ou de moyens humains étaient pointés du doigt par deux répondantes, alors même que cela ne leur a pas été demandé. Cela peut se comprendre comme un besoin de plaidoyer (faire connaître la nécessité du temps et du personnel pour réaliser les actions) et/ou de cadre (optimiser les moyens pour favoriser la transition écologique). Mais, la question des sous-effectifs comme un frein à la réalisation d'activités de développement durable peut se comprendre comme suit : la participation à la transition écologique ne fait pas partie des missions principales des bibliothécaires, ainsi les agent-es ne se concentrent pas sur cette mission, qui apparaît comme une surcharge de travail. Puisque le manque de personnel est un écueil réel pour engager la transition écologique, l'inscription des actions dans un cadre - PCSES ou plan municipal - permet de préciser la forme que prennent les considérations pour l'écologie, et ainsi affirmer ces besoins. Une

répondante affirmait que « ces actions s'inscrivent dans la démarche municipale », leur donnant ainsi une légitimité. L'enquête effectuée par l'ENSSIB en 2022 démontrait que 16 % seulement des actions menées étaient inscrites dans le projet d'établissement, dévoilant ainsi la part importante de l'implication des professionnel-les.

La constitution d'une collection sur les domaines écologiques est la pratique la plus aboutie. Toutefois, l'existence de ces collections peut être le fait de sensibilisation et d'intérêt porté par les bibliothécaires, d'une demande des usagers, ou bien d'une commande politique, ou encore le fait de l'actualité éditoriale foisonnante sur le sujet. Dans tous les cas, la politique documentaire est le domaine où les bibliothécaires se sentent le plus à l'aise pour intégrer les questions écologiques. A la lecture des résultats de cette enquête ¹⁰⁷, nous sortons du mythe de la bibliothèque vertueuse en matière d'écologie : si certaines structures sont avancées, d'autres sont encore au stade de l'échauffement. En effet, les remarques libres comme « je ne sais pas quels ateliers faire » ou encore « nous sommes à la recherche d'idées d'actions » précisent à la fois un manque de formation et de cadre, souvent liés au caractère indépendant des bibliothèques ¹⁰⁸.

Les réalités sont éprises d'une complexité qui ne dépend pas que de la volonté des bibliothécaires. Un apport plus soutenu par les tutelles serait *a priori* favorable. Par exemple, l'une des bibliothèques représentées n'est pas dotée d'un PCSES, mais les activités écologiques qui ont cours sont valorisées – notamment puisque le projet de la municipalité est empreint d'une stratégie écologique, et, plus généralement, la bibliothèque est soutenue dans ses projets. A travers cet exemple, on peut d'ores et déjà annoncer deux axes : soit la bibliothèque connait des difficultés et nécessite doublement un encadrement et un plaidoyer – rôles que peut remplir le PCSES, soit la bibliothèque est reconnue pour son apport à la transition écologique de la commune, et le PCSES garde sa vocation initiale.

Globalement, ces données annoncent l'intérêt grandissant porté sur la question écologique par les bibliothécaires, et les tentatives d'actions sont nombreuses. Nous pouvons ainsi dire que les bibliothèques s'attèlent à la transition écologique de leur territoire, sans forcément utiliser l'outil de l'Agenda 2030. Maintenant, de ces observations sur les activités écologiques ressortent des notions corollaires à la



¹⁰⁷ Avec le souci d'apporter une nuance, nous ajoutons que le nombre de répondants (255, dont 35 % issus de bibliothèques territoriales) de l'enquête menée par l'ENSSIB en 2022 démontrait déjà l'intérêt porté par les professionnels.

¹⁰⁸ Réflexion apportée par Sophie BOBET, le 06/07/2023.

transition écologique, sans lesquelles les actions ne peuvent être menées aujourd'hui, à défaut d'une stratégie institutionnelle.

III. LES NECESSAIRES COROLLAIRES DE L'ECOLOGISME

Comme nous l'avons vu dans l'analyse des données de notre questionnaire, et à travers l'enquête menée au printemps 2022 par l'ENSSIB, les actions menées découlent de la volonté des professionnels eux-mêmes.¹⁰⁹

1. La sensibilité écologique, base de l'engagement écologiste personnel et de l'implication professionnelle

1.1. L'importance de l'engagement pour des actions réalisables

Dans son mémoire, Johanna Ouazanni rappelle qu'être engagé-e signifie se mettre en action au service d'une cause¹¹⁰. Cette cause (ici : la sauvegarde du vivant et la sécurité des générations actuelles et futures dans le contexte du dérèglement climatique) soulève des valeurs inhérentes à la mise en action. Ainsi, l'engagement s'inscrit dans un cadre éthique. Et, l'engagement de la part de plusieurs acteurs est nécessaire dans la mise en œuvre d'une transition. Elle écrit que « s'engager, c'est [...] s'estimer responsable de pouvoir modifier une situation jugée non satisfaisante»¹¹¹. Ainsi, plus les acteurs d'une société s'estiment responsables, plus ils s'engagent et agissent, faisant valoir cette même responsabilité. Pour Johanna Ouazzani, le développement durable constitue un cadre d'engagement qui a une nature englobante, intégrant les questions sociales aux questions environnementales. En cela, les professionnels peuvent endosser une certaine responsabilité à mettre en cohérence la connaissance des faits et leur sensibilité face à ces faits, à travers des actes d'engagement.

Nous retenons qu'une personne engagée s'identifie comme répondant à un système de valeurs sociales spécifiques, ce qui la pousse à être partie prenante de la réalisation de cette éthique. Toutefois, c'est la sensibilité des professionnel-le-s pour les questions qui touchent à l'écologie, comme la perte de biodiversité ou la peur



¹⁰⁹ OUAZZANI, Johanna. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires : L'exemple du développement durable. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque. ENSSIB, 2021.

¹¹⁰ Ibid. p.15.

¹¹¹ Ibid. p.20.

lucide¹¹² pour l'avenir qui poussent à l'action. L'enjeu de la mise en œuvre du projet se joue ici : des agent-es engagé-es pourront motiver et acculturer leurs collègues, ou en tout cas permettre aux actions de voir le jour.

1.2. Des appétences et une acculturation sur base de sensibilité personnelle

Il semble alors que tout engagement repose sur une *sensibilité à*, sur une série de valeurs propres à chacun-e dont la racine peut être sociologique, éducative, politique et culturelle. En ce sens, l'action pour la transition écologique repose sur toute une culture « au sens des représentations de la vie désirable, des seuils du tolérable et de l'intolérable »¹¹³, qui sous-entend une attention particulière au vivant. C'est pour Aurélien Barrau une culture qui cherche à redéfinir, une représentation du monde qui se questionne et qui est attentive, puisque « le défi consiste en un tryptique : développer les outils politiques, poétiques et philosophiques fondant un *tout autre monde* »¹¹⁴. Si tout ne repose pas sur les épaules d'une personne sensible aux enjeux écologiques, son action serait de transmettre cette culture, et pour le responsable de la bibliothèque, d'assumer la portée politique de sa bibliothèque¹¹⁵.

Souvent dans une organisation, c'est la sensibilité d'une personne qui impulse une dynamique de groupe. On peut ainsi considérer que la création des grainothèques n'est pas qu'un effet de mode, il s'agit de l'incarnation de cette sensibilité, et cette dernière peut aboutir à la formation de partenariats locaux, et ancrer ainsi la bibliothèque dans des enjeux dépassant le prisme de la culture. L'écologisme est la porte d'entrée pour dépasser la binarité Nature / Culture. Les professionnel-le-s sensibles au point de porter les actions se retrouvent souvent les porteurs de projets écologiques¹¹⁶.

Lors d'un webinaire¹¹⁷, Nola Normant posait cette question révélatrice des limites à la vocation d'un-e agent-e pour les questions écologiques : « Pour qui veut-on faire changer nos fonctionnements et nos collections ? Pour les gens ou pour nous car cela nous dérange ? ». En effet, le bibliothécaire engagé peut vouloir sortir du schéma

¹¹⁷ ABF, The Shift Project, et Le Bureau des Acclimatations. *Créer un fonds développement durable*. Webinaire du 15/06/2023.



¹¹² ETIENNE, Camille. *Pour un soulèvement écologique. Dépasser notre impuissance collective*. Editions du Seuil, 2023.

¹¹³ MORIZOT, Baptiste. Manières d'être vivant. Editions Actes Sud, col. « Mondes sauvages », p. 27, 2020.

¹¹⁴ BARRAU, Aurélien et GUILBAUD, Carole. *Il faut une révolution politique, poétique et philosophique* (entretien). Editions Zulma, col. « Les Apuléennes », p. 11, 2022.

¹¹⁵ Echanges de mail avec Raphaëlle BATS, entre le 31/01/2023 et le 08/02/2023.

¹¹⁶ L'exemple de la référente écologie de la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair, Camille JEAN, peut être cité ici. Voir A propos de la pertinence du PCSES : paroles de professionnels.

répondant aux besoins des publics lorsqu'il considère que la situation est dérangeante. Rappelons que le travail des bibliothécaires est en priorité lié à la culture, l'information, l'éducation et le loisir des publics.

Construire un plan d'action sur la base de l'engagement des bibliothécaires est un grand pas, cependant, les objectifs du plan d'action doivent aller dans le même sens. En cela, puisqu'il s'agit d'une *transition* écologique « est-ce les [conférences ou les ateliers-jardinage] sont réellement des jalons majeurs contre l'écocide ? »¹¹⁸. En effet, si l'on écume la posture militante, l'écologisme représenté ne force la main à aucun changement, et finit par devenir du simple jardinage. Pour ne pas se résoudre à la politique des petits gestes, il semble que le savoir-être et l'intention des bibliothécaires est de mise. Empathie, goût pour les autres, auto-formation et information sur l'écologie, partage des connaissances, sont autant de manière de se mobiliser pour la transition écologique et favoriser l'efficacité des actions. Les compétences relationnelles et la facilité à travailler en équipe sont non négligeables. Toutefois, nous avons vu dans les résultats de notre questionnaire que bon nombre de bibliothécaires n'affilient pas l'écologisme à leur profession. Et les bibliothécaires engagés se trouvent heurtés par les principes et les valeurs du Service public comme la neutralité ou le devoir de réserve.

2. La responsabilité et la neutralité : des notions en question

2.1. La notion de responsabilité et le « devoir de résistance » 119

Le développement durable et la RSE ou RSO sont des références et des outils pour responsabiliser les institutions. La commission européenne la définit ainsi : «l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales »¹²⁰. N'ayant pas les mêmes fins que les entreprises à but lucratif, il semble toutefois essentiel pour les institutions publiques territoriales d'affirmer leur responsabilité sociale et écologique. Pour les fonctionnaires, les employés cadres formés par l'INET doivent être « engagés » à être responsable de la « transition vers une société écologiquement soutenable et socialement juste » ¹²¹.

Les trois formes sont : responsabilités sociétales, responsabilités déontologiques, responsabilité de gestion.

121 Ibid.



^{118 «} Tu nous les colibrises... Pourquoi les demi-mesures ne mènent jamais à la révolution » in Deux connards dans un bibliobus (podcast) [en ligne], épisode du 03/02/2023. Disponible sur le web: https://deux-connards-dans-un-bibliobus.lepodcast.fr/page/2.

¹¹⁹ MAUREL, Lionel. « Devoir de réserve et devoir de résistance en bibliothèque » in *S.I Lex*, (blog) [en ligne], 2017. Disponible sur le web : https://scinfolex.com/2017/04/09/devoir-de-reserve-et-devoir-de-resistance-en-bibliotheque/

¹²⁰ MINISTERE DE L'ECONOMIE. « Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises ? » in *BercyInfo* (portail economie.gouv) [en ligne], le 18/07/2022. Disponible sur le web : https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse#

Cette suggestion intègre la déontologie dont les fonctionnaires doivent faire preuve, mais peut être désengagée par l'obligation à l'obéissance hiérarchique, et au devoir de réserve.

En effet, si sa hiérarchie ne s'engage pas pour la transition écologique, l'agent-e demeure soumise au devoir de réserve. Toutefois, selon Lionel Maurel, « l'exercice de la profession est indissociable d'un engagement au nom de valeurs » 122. La responsabilité des bibliothécaires est-elle de respecter les valeurs que la bibliothèque protège, dont peut faire partie l'écologisme, ou bien il s'agit de demeurer impartial? En effet, d'après Lionel Maurel, si le ou la bibliothécaire ne doit pas afficher publiquement ses opinions politiques, sa neutralité et celle de l'établissement ne nous mettrait pas à l'abri du schéma vécu aux Etats-Unis 123, et risque de faire basculer la société française dans l'inacceptable.

2.2. Les valeurs du service public associées à l'engagement du personnel : qu'en est-il de la neutralité ?

Le devoir de neutralité est imposé aux fonctionnaires. D'après le Code Général de la Fonction Publique¹²⁴, il se définit par la non-expression de ses opinions politiques et religieuses dans le contexte de respect de la laïcité. En bibliothèque, la manipulation constante de collections porteuses d'idées, et par conséquent la politique documentaire qui formalise cette manipulation, ne peuvent être neutres. En effet, une politique d'acquisition suppose des critères de choix non-objectifs, c'est pourquoi la Loi sur les bibliothèques¹²⁵ suggère de présenter la politique documentaire aux élus pour une validation politique. Nous avons vu qu'une fois engagé-e, ou intentionné-e envers une cause, l'agent-e ne peut se défaire de son éthique sans laquelle l'action ne peut avoir lieu. Et, si l'on considère la profession dans ce qu'elle est, il semble qu'être bibliothécaire ne peut signifier être neutre¹²⁶. Pour aller plus loin, être neutre serait en fait ne pas l'être au sens politique : il s'agit plutôt de prendre le parti pour le *statu quo*, et ne s'engager sur aucun changement¹²⁷. La bibliothèque a un caractère politique par essence, c'est l'objet



¹²² MAUREL, Lionel. « Devoir de réserve et devoir de résistance en bibliothèque » in *S.I Lex*, (blog) [en ligne], 2017. Disponible sur le web : https://scinfolex.com/2017/04/09/devoir-de-reserve-et-devoir-de-resistance-en-bibliotheque/

¹²³ Ibid.

¹²⁴ CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. Livre ler : Droits, obligations et protections. Disponible sur le web: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044427911

¹²⁵ LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517.

¹²⁶ « Neutralité, Pluralité, Lâcheté » in *Deux connards dans un bibliobus* (podcast) [en ligne], épisode du 07/10/2022. Disponible sur le web : https://deux-connards-dans-un-bibliobus.lepodcast.fr/page/3

En effet, s'engager dans un métier qui a pour missions de proposer et de valoriser des collections à destination de toutes et tous, sans distinction, est déjà une posture subjective.

¹²⁷ Ibid.

de la parution de L'Année des bibliothèques 2023 – Bibliothèques objets politiques dans laquelle s'exprime Giuseppe Vitiello dans un article : « La neutralité n'est pas une option pour les bibliothèques » 128 .

La notion de pluralité des collections s'ajoute ici. Les bibliothèques sont tenues de respecter le pluralisme des courants d'idées et d'opinions, dans le cadre de la mission de « garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs » 129. En d'autres termes, des collections variées et accessibles doivent permettre à chacun de repousser sa compréhension d'un sujet. Les bibliothécaires se servent des collections pour construire leur rôle d'éducateurs et pour assurer une information fiable. Ainsi, l'obligation au respect du pluralisme des opinions ne peut vouloir dire : acquérir des livres totalement opposés, au caractère politique extrême et injuste du point de vue de la Loi. Dans les faits, on peut distinguer une idée politique (porteuse d'une éthique) d'un parti politique. Le bibliothécaire se positionne généralement du côté de la justice et de la science en proposant des collections, des définitions ; en dévoilant des faits ; en proposant des réflexions existantes, sans pointer du doigt un parti politique. Le public est libre en revanche d'exprimer son opinion.

Alors, nous supposons qu'une tutelle qui soutient sa bibliothèque et qui amorce une transition écologique facilite le travail des bibliothécaires quant à leur positionnement. Les agent-es peuvent en effet représenter l'établissement sous l'aune de leur engagement, et ainsi ne pas ressentir l'incohérence liée au devoir de neutralité. Toutefois, comme les bibliothécaires se trouvent confronté-es à de nombreuses réflexions éthiques (par exemple, prioriser l'écologisme ne peut vouloir dire « politique culturelle élitiste »), même si les axes politiques ne correspondent pas aux valeurs portées par les agent-es, la neutralité pourrait ne pas être de mise. En effet, si la stratégie menée ne correspond pas aux valeurs portées par l'agent-e, celui-ci ou celle-ci n'est pas neutre pour autant. Notons pour cette réflexion sur la neutralité que les PCSES sont de toute façon éminemment politiques 130.

Ainsi, on observe une forte présence d'initiatives écologiques en bibliothèque, qui accompagnent largement le processus de transition écologique de leur collectivité, quand il existe. Et, comme le suggérait Raphaëlle Bats, l'urgence climatique vécue,



¹²⁸ HEURTEMATTE, Véronique [dir.]. *L'année des bibliothèques 2023 – Bibliothèques objets politiques*. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2023.

¹²⁹ LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517

¹³⁰ Réflexion tirée de l'entretien avec Amandine JACQUET, le 16/02/2023.

ressentie ou connue, pousse à construire rapidement des stratégies d'action formalisées. Toutefois, les actions visent souvent à dénoncer plus qu'à initier le changement. Dans la mesure où la désinformation prend de l'ampleur et où opinions et faits sont confondus dans la sphère médiatique, la neutralité des bibliothécaires peut être remise en question. L'enquête de 2022 par l'ENSSIB a montré que si l'on retrouve un accompagnement et un soutien des collectivités en matière d'actions écologiques, un manque de formalisation, de levier politique se retrouve dans la plupart des cas. Pour mener en profondeur la bifurcation écologique au sein des bibliothèques territoriales, deux enjeux s'annoncent alors : le portage ou le soutien de sa tutelle, et la réticence fonctionnelle ou psychologique au changement par son équipe. Opter pour une démarche de projet et construire le PCSES s'annoncent être des outils ou des méthodes ; nous cherchons à présent à évaluer leur pertinence.

DEUXIEME PARTIE. LE PCSES: UN CADRE PRATIQUE ET STRATEGIQUE POUR UNE BIBLIOTHEQUE EN TRANSITION

Cette deuxième partie s'emploie à définir une démarche de projet dans le cadre de la constitution d'un PCSES au regard de la transition écologique. L'objectif serait double : introduire une stratégie écologique au sein des PCSES pourrait appuyer la présence de cet enjeu dans les plans d'action des politiques culturelles territoriales. Nous reprenons les éléments constitutifs d'une démarche de projet du point de vue d'une bibliothèque territoriale en tâchant d'interroger la posture managériale. Ensuite, nous interrogeons la pertinence du PCSES, à travers des points de vue professionnels, pour finir par croiser les enjeux territoriaux et les préoccupations des publics sur la question écologique.

I. LES DEMARCHES DE PROJET EN BIBLIOTHEQUES : EXEMPLE DU PCSES

La démarche de projet prend de l'ampleur dans les institutions culturelles depuis les lois de décentralisation en France. Dans l'ouvrage collectif *Concevoir et construire une bibliothèque* de 2016 sont présentées les étapes de constitution d'une bibliothèque, en prenant en compte le contexte où tout évolue. Le PCSES y tient une place importante comme élément constitutif de projets d'ensemble. Le 21 novembre 2016, l'ENSSIB a organisé avec l'Agence régionale du Livre PACA une journée d'étude intitulée « Penser, construire, écrire, appliquer son projet culturel », puis la collection « Boîte à Outil » des Presses de l'ENSSIB diffuse *Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque*, rédigé sous la direction d'Anne Morel en 2019. Cette bibliographie nous a permis de comprendre les étapes d'un PCSES, et de connaître les outils utiles à sa constitution.

Essentiellement produit autour de la politique de service de la bibliothèque, le PCSES est un élément essentiel pour sa conduite générale, il sert la démonstration des axes stratégiques de la bibliothèque pour la durée du mandat ou d'un projet. Avec le souci de faire un pas de côté il s'agit dans un premier temps d'opter pour une démarche analytique, en partant d'un diagnostic de territoire et de la bibliothèque, et dans un deuxième temps de présenter une déclinaison des axes stratégiques en objectifs opérationnels. Le PCSES d'une bibliothèque fonctionne donc comme un moyen de traduire une stratégie fixée. C'est un document qui détermine les budgets alloués à la bibliothèque et sert d'appui pour obtenir des subventions par la DGD, mais pas uniquement. En ce qui concerne notre sujet d'étude, les projets de transition écologiques éligibles à ces subventions sont ainsi

nommés : « projets exemplaires en matière de développement durable ou de haute qualité environnementale ». Voici un relevé des étapes de constitution d'un PCSES, au regard de la nécessité d'une transition écologique.

1. En mode gestion de projet : les étapes fondamentales pour la constitution d'un PCSES

1.1. En premier lieu, le cadrage du projet

L'enjeu principal pour la bibliothèque, et donc pour la collectivité, est de clarifier la vision « écologiste » qu'elle prétend représenter. Tout projet nécessite un cadre formel précisant les éléments qui le constituent : objectifs, acteurs, méthodologie, dates butoirs, mise en œuvre, etc. Une lettre de cadrage fait office de référence. Elle est rédigée par le ou la chef-fe de projet et validée par la tutelle. Pour créer ce cadre et parce qu'un projet nécessite d'être incarné, il est donc impératif d'identifier un-e chef-fe de projet. En bibliothèque, savoir se dégager du temps est difficile, c'est pourquoi les projets se font principalement en équipe. Reste qu'une personne référente est souvent désignée. Cette pré-figuration du projet induit donc de se positionner au cœur d'un dialogue avec la tutelle, d'autant qu'il est question de fixer un calendrier d'entrevues avec les élus pour piloter le projet, poser des arbitrages, construire des axes stratégiques. Ces « comités de pilotage » sont souvent constitués du Chef de Service, de la ou du DAC lorsqu'il y en a un-e, du ou de la chef-fe de projet, et des élu-es référent-es. Un « comité technique » peut venir à la suite, incluant des agent-es et créant des outils pour faire avancer le projet. De ce fait, selon les termes de Nicolas Tocquer, le PCSES est « un outil de pilotage » ¹³¹ qui fait entrer la bibliothèque sur la scène politique.

Si une lettre de cadrage est un outil ressource pour la formalisation, Anne Morel précise que la conduite d'un projet repose sur une création collective, un fonctionnement inhabituel et transversal, une mise en cohérence des différentes tâches individuelles, et un management participatif non hiérarchique donnant lieu à un cadre de travail plus souple et flexible que l'encadrement habituel¹³².

1.2. Prendre du recul, connaître le territoire et ses récentes évolutions : le diagnostic

La création d'un PCSES commence par un pas de côté : on analyse l'environnement et l'existant de la bibliothèque, en se fiant par exemple à la matrice

- 49 -

¹³¹ TOCQUER, Nicolas. « Le projet de service, un outil de pilotage » dans Anne MOREL et Odile GRANDET. (dir.). Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque, Presses de l'ENSSIB, p. 107-115, 2019.

¹³² Op. cit. p. 78-81.

FOMM¹³³. Au cours de cette étape analyste (et parfois jusqu'à la fin de la constitution du projet), les bibliothèques ont souvent recours à une aide extérieure (stagiaire, consultant-e). Ce regard apporte une vision neuve et réadapte le projet en fonction des changements récents que le territoire connaît mais que les agent-es peuvent ne pas remarquer. Pour des cas spécifiques comme un projet de bibliothèque rénovée pour ne plus être une passoire thermique, « la première étape indispensable dans une réhabilitation reste le diagnostic avec un audit fait par un bureau d'œuvre spécialisé, qui va graduer les urgences et les possibilités »¹³⁴. Les étapes d'analyse sont intéressantes pour pouvoir travailler avec des visions nouvelles. Puis, analyser le territoire que la bibliothèque dessert et les activités qu'elle mène permet de fixer des objectifs pertinents pour le service de lecture publique, et non hors-sol. En somme, l'idée est de concevoir ou de revoir un projet de bibliothèque qui soit adapté au territoire ¹³⁵.

1.3. Faire participer l'équipe et les usagers : la récolte des idées

La direction que prend un projet dépend en grande partie de la tutelle - nous l'avons vu -, des publics desservis mais aussi de l'équipe d'abord. L'équipe est alors engagée dans la constitution du PCSES. En effet, celui-ci part de la réflexion : « dans la bibliothèque de demain, on pourrait... », et concerne directement celles et ceux qui vont mettre en œuvre le projet.

Une première concertation des équipes vise à proposer aux élu-es des axes stratégiques au croisement des préoccupations politiques. Puis, les agent-es présentent dans un deuxième temps des idées d'actions ou de projets à visée opérationnelle. Pour ce faire, la constitution d'un « groupe projet » est essentielle. C'est à cette étape qu'un management différent voit le jour, sortant du cadre hiérarchique habituel. D'ailleurs, durant quelques mois, le mode de gestion de l'équipe et le fonctionnement se verront changés en fonction de l'avancée du projet, et doivent souvent demeurer ainsi de manière permanente. Cette dimension participative est à même d'apporter des réflexions en vertu de la transition écologique, puisque celle-ci est transverse et permet de faire en sorte que l'équipe incarne la transition. Anne Morel faisait reposer le management de projet sur une

¹³⁵ JACQUET, Amandine, POISSENOT, Claude et ETIENNE, Nathalie. La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire. Editions Territorial, col « Dossier d'expert », 2021.



¹³³ Une analyse stratégique peut utiliser la matrice *SWOT* (*Strenghts, Weaknesses, Opportunities, Threatenings*) ou FFOM (Force, Faiblesse, Opportunités et Menaces), pour déterminer les risques et les facteurs d'évolution d'une structure.

¹³⁴ Xavier GALAUP, Alexandra GUÉROULT, Nicolas HUART, Julie LALLEMAND, Sandrine LE MARQUIS, Annie-Rose PICHONNIER et Élisabeth SAUVAGE. « Bibliothèques actrices de la transition écologique : bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – 9 mars 2023 » in Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne], 2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique_71120

création collective et de la transversalité, mais aussi une mise en cohérence des différentes compétences et des tâches individuelles, le tout avec un encadrement participatif (cadre de travail souple)¹³⁶.

Une fois les « maîtres d'œuvre » interrogés, il est bénéfique de faire participer les usagers aux réflexions sur leur bibliothèque, qu'elle soit en évolution ou en construction. Plusieurs marges de manœuvre sont possibles : enquête qualitative par entretiens, observations des usages de la bibliothèque et de ses services et évaluation de la fréquentation des lieux et des animations, création de « focus group », utilisation de profil-types, ou encore enquête quantitative par questionnaire sont des méthodes d'enquête qui peuvent se combiner 137. Ce sont les objectifs et les axes stratégiques fixés — généralement tournés vers les démarches participatives - qui choisiront la méthode la plus efficace. Par exemple, s'il est question de connaître les pratiques culturelles et de loisirs des habitants, une enquête quantitative élargie est juste. Pour ce travail d'enquête usagers, une personne de l'équipe ou un-e chargé-e de mission doit être référent-e, tant pour la récolte de données que pour son analyse. De plus, des éléments relevant de la communication auprès du public doivent être annexés au travail d'enquête pour informer les habitants et recruter des participants.

Des commissions voient alors le jour, en interne comme avec les usagers. Des dispositifs d'animation ou d'EMI peuvent servir de méthode d'enquête, faisant combiner programmation culturelle et constitution du PCSES. Par exemple, les « cafés-climat » évoqués dans les résultats de notre questionnaire sont des temps d'échanges sur les questions climatiques qui peuvent aussi servir d'espace de réflexion pour constituer un PCSES ayant une coloration transition écologique.

1.4. L'organisation pour une concrétisation d'un plan d'action

Une fois la phase de concertation effectuée, on peut dresser un plan d'action et lister les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Budgétiser les actions se fait en fonction de leur caractère : un projet d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment n'aura pas le même coût que les temps destinés au « café-climat », de même qu'une animation récurrente ne suppose pas les mêmes moyens qu'une action événementielle. En fait, paradoxalement, le plan d'action ne se réduit pas aux « actions ». Un PCSES apporte aussi des modifications dans la manière d'accueillir le public, dans la distribution des missions des agent-es, etc. Ces dernières demandent aussi de déployer des moyens, que ce soit en termes humains, temporels

¹³⁷ EVANS, Christophe [dir.]. *Mener l'enquête. Guide des études de publics en bibliothèque*. Editions des Presses de l'ENSSIB, col. « La Boîte à outils », n°22, 2011.



¹³⁶ MOREL, Anne. *PSC / PCSES : pour une diffusion de la démarche projet en bibliothèque*, Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, p.73, 2016.

ou financiers. Toutefois, à ce stade, le projet demeure théorique. Afin de permettre la mise en œuvre du projet, une fois que les budgets et les moyens alloués sont définis ¹³⁸, se joue une étape fondamentale, celle de la mise en concrétisation, avec des calendriers et des outils de répartition des tâches. Elisabeth Arquier conseille de fonctionner par tableaux ; un tableau reprenant les compétences et appétences de chaque agent-e ; un tableau reprenant les actions et leurs caractéristiques ; un tableau de répartition des tâches, etc ¹³⁹ ¹⁴⁰.

Ainsi, la « démarche de projet » est un processus de travail qui utilise des outils propres avec pour objectif de répondre à un besoin défini. Pour le cas d'un PCSES, plusieurs méthodes de travail se croisent : analyses, veille documentaire, benchmarking, concertation et travail d'équipe, enquête usagers, suivi de calendrier pour piloter le projet, etc. Toutefois, lorsque le projet a pour objectif d'amorcer, d'actionner, d'améliorer, ou d'évaluer la transition écologique de la bibliothèque, des rapports spécifiques au changement de la part des agent-es peuvent voir le jour. C'est toute une gestion d'équipe qui se trouve bousculée : comment donner du sens à ce changement ? Quel est alors le rôle des responsables ?

2. Gestion de projet et écologie : quel(s) encadrement(s) pour une mise en œuvre pérenne ?

2.1. Une forme managériale vers de nouvelles organisations

Dans un premier temps, les problématiques fonctionnelles et les urgences du quotidien peuvent freiner la mise en œuvre de tout projet. Ensuite, il reste à prévoir le risque d'un « empilement des rapports ». En effet, si les plans d'action ne sont pas suivis ni utilisés faute de moyens ou de considérations politiques, personnelles, professionnelles, ou par management descendant, alors de l'énergie et des ressources (papiers, forêts, etc) seront sacrifiées. De plus, il ne s'agit pas de créer un projet et d'imaginer qu'il prenne fin au bout de quelques années, mais de concevoir la démarche de projet comme étant permanente. C'est la posture du manager et les outils d'encadrement qui engagent à une démarche permanente.



¹³⁸ Selon que l'on fasse une demande de subvention auprès de la DGD ou de la DRAC, ou qu'il s'agisse de moyens alloués par la collectivité, l'intercommunalité, ou la Métropole dans laquelle est implantée la bibliothèque, le temps de décision des budgets peut être plus ou moins long. C'est durant ce temps que l'organisation peut commencer à se mettre en branle pour donner leur place aux nouveaux objectifs. L'accompagnement au changement prend une tournure concrète ici, par exemple.

¹³⁹ Entretien avec Elisabeth ARQUIER, par visioconférence, le 21/03/2023.

¹⁴⁰ JACQUET, Amandine [dir.]. *Concevoir une bibliothèque rurale*. Editions de l'Association des bibliothécaires de France et de l'Association des bibliothécaires départementaux, 2018.

Alors, il s'agit d'accompagner le changement. D'ailleurs, Anne Morel citait : « Les projets deviennent des outils et des vecteurs du changement, non seulement de l'organisation, mais également du management des [équipes] »¹⁴¹.

Pour pallier à ces problématiques et puisque l'enjeu est commun à tous, le management nécessaire est celui de la coordination d'équipe qui suppose des moyens et un soutien de la part de la hiérarchie¹⁴². Le cadre de la constitution d'un PCSES est intéressant pour mettre en place un système de management écologique (SME¹⁴³). En effet, ce dernier suppose la mise en place d'un plan d'action et une sensibilisation des équipes par la formation. Avec le PCSES, le travail en équipe selon un groupe de projet est déjà engagé pour la création du plan d'action, ce qui peut impulser le travail d'équipe au long court. Par la suite, un membre de chaque groupe peut être membre du groupe « transition écologique ».

Ainsi, une démarche de projet instaure déjà du changement, notamment en « décloisonnant » les participants : par exemple, suite à son PCSES, la bibliothèque de Grenoble a créé la commission « transition écologique », réunissant plusieurs agents des différentes bibliothèques de quartier, traduisant la transversalité. Dans les faits, il s'agit surtout d'encadrer les équipes dans un esprit d'agilité, qui favorise l'expérimentation, par la montée en compétences des collègues. Cela signifie de prendre en compte d'emblée le droit à l'erreur¹⁴⁴.

2.2. La cohésion d'équipe : un fondamental

Au cœur d'une organisation en pleine transition, il semble que la cohésion d'équipe est une donnée de première importance. Donnant du poids à l'enjeu écologique, si l'existence d'un-e bibliothécaire référent-e à l'écologie au sein de la bibliothèque est intéressante, il nous semble que le travail en équipe est le mode de mise en œuvre le plus approprié. C'est par le biais du collectif qu'une transition peut avoir lieu.

Grâce à notre échange avec Hélène Brochard¹⁴⁵, nous avons relevé l'importance d'une dynamique d'équipe pour un fonctionnement solide qui favorise la mise en œuvre d'un projet. Elle évoque le « cercle vertueux » de la mise en marche endurante d'une équipe : l'investissement et la motivation des bibliothécaires impulsent une

¹⁴⁵ Entretien téléphonique avec Hélène BROCHARD, le 07/07/2023. Voir Sources.



¹⁴¹ LOUX, Nathalie et MAILLET, Philippe. *Élaborer et manager un projet de service*. Editions Territorial, col. « Dossiers d'experts », p. 17, 2008.

¹⁴² D'après les fiches actions créées pour la Plan Economie Circulaire par la Ville de Paris. Fiche Action n°2 Management, plan d'action interne, formations.

¹⁴³ Voir Le management environnemental et le SME

¹⁴⁴ Réflexions apportées par Sophie BOBET, le 25/07/2023.

dynamique volontaire, qui engage la faisabilité de projets. Ainsi, des compétences individuelles se créent. Alors, chacun-e apportant sa spécificité s'investit dans le collectif, ce qui crée une dynamique d'équipe volontaire, et ainsi de suite. Pour ce qui est des petites équipes, voire des bibliothèques dont la gestion dépend d'un-e salarié-e et de plusieurs bénévoles, il semble que, comme pour les agent-es salarié-es, il s'agit d'embarquer son équipe à partir de leur zone de confort. En effet, si les désaccords ont leur intérêt, l'opposition implique un refus.

2.3. La conduite du changement dans le cadre d'une démarche de projet écologique : des freins spécifiques

D'après Nicolas Tocquer, « s'engager dans une telle démarche, c'est considérer la bibliothèque comme un projet qui se réinvente et se renouvelle au fil du temps, c'est accepter le principe du changement permanent »¹⁴⁶. Il n'omet pas d'évoquer « l'impératif de modernité » qui intimide souvent les professionnels lorsque sont mis en place des projets. Nous pensons qu'un projet de transition écologique pourrait changer la donne puisqu'elle ne prétend pas à la modernité. A l'inverse, il n'est plus question d'être à tout prix « modernes »¹⁴⁷ mais de voir l'évolution de la bibliothèque et du métier selon une vision du monde écologiste.

Lorsque les enjeux écologiques surviennent dans les axes stratégiques des bibliothèques territoriales, nombreux se questionnent¹⁴⁸. Joachim Schopfel donne un exemple : « pourquoi les bibliothèques ? N'ont-elles pas d'abord une mission culturelle et sociale, la lecture pour tous, l'accès au savoir, l'insertion sociale ? Alors pourquoi ramener l'environnement et le climat ? »¹⁴⁹ Alors, une bibliothèque n'est pas dotée de la mission écologique en premier lieu. Les bibliothécaires sont amenés à travailler sur différents sujets, ce qui est souvent ressenti comme étant « suffisant » voire « trop »¹⁵⁰. Et, les questions que peuvent se poser les professionnels à propos des projets (écologiques ou non) sont directement liées à leurs problématiques locales. Par exemple, que faire face à une équipe en sous-effectif, au sein d'une bibliothèque qui manque de moyens, ou encore face à des agent-es qui ne considèrent pas l'écologie comme étant de leur ressort ? Ensuite, il existe des freins généraux heurtant la capacité à considérer le changement écologique comme étant nécessaire. C'est le cas du très répandu *greenwashing* ou des

¹⁵⁰ Ces termes ressortent de la récolte d'avis des bibliothécaires sur le fonctionnement et la répartition des tâches dans l'équipe effectuée lors de notre stage de fin d'étude, en mars 2023.



¹⁴⁶ TOCQUER, Nicolas. « Le projet de service, un outil de pilotage » in MOREL, Anne et GRANDET, Odile. [dir.]. *Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque*, Presses de l'ENSSIB, p. 113, 2019.

¹⁴⁷ Bruno LATOUR. Où atterrir ? Éditions La Découverte, 2017. « Dans le régime de pensée moderne, la nature est considérée comme extérieure à l'humain ».

¹⁴⁸ Rappelons que 21 % des répondants se sentent uniquement concernés par les enjeux écologiques à titre personnel, et 4/33 se disent « non sensibilisés ». Voir L'interprétation du questionnaire

¹⁴⁹ SCHOPFEL, Joachim (GERIICO). « Performance écologique des bibliothèques » in *Lectures*, Centre Max Weber [en ligne], 2016, pp.50-53. Disponible sur le web: https://hal.univ-lille.fr/hal-01586540/document

« discours de l'inaction », autrement dit ces argumentaires qui provoquent de l'inertie et qui ont un certain poids au sein des médias. Face au changement, le rôle du responsable est essentiel. En effet, son propre rapport au changement a une répercussion sur les équipes, et peut générer des freins ou accélérer la mise en œuvre. Il s'agit de donner du sens au projet, de le concevoir comme étant un outil fondamental pour améliorer les fonctionnements, à travers une vision qui partage un désir de changement. Dans le cadre de notre stage de fin d'étude, nous avons interrogé Lionel Dujol à ce propos qui nous ont permis de déceler différentes formes de réactions face au changement. Nous reprenons les freins repris par Anne Morel¹⁵¹ pour les associer à nos observations faites lors du stage, apportant des éclairages pour le cas d'une transition écologique :

- 1. La difficulté à s'extraire de la rigidité du cadre traditionnel. Un projet de transition demande aux agent-es de faire évoluer toute une vision de leur environnement de travail, qui dénote de ce qu'on leur a appris dans une formation initiale.
- 2. L'expertise individuelle, invoquée pour justifier le cloisonnement. Il s'agit d'un sentiment d'inconfort face à une tâche qui semble irréalisable faute d'outils ou de compétences. La formation et l'accompagnement sont essentiels.
- 3. L'«homéostasie», concept de l'analyse systémique pour désigner la tendance naturelle des systèmes à s'opposer au changement. Ainsi poussés à demeurer dans une « zone de refus » 152, un espace mental dans lequel une personne s'installe lorsqu'elle est ébranlée par une idée qui va à l'encontre de ses valeurs ou de son fonctionnement habituel. Ce refus survient par exemple lorsque le caractère abstrait des axes stratégiques a plus de poids que l'aspect concret.
- 4. L'absence de perception de l'intérêt de changer sa manière de travailler. En prenant le temps de voir des résultats, de connaître les aboutissants concrets de cette nouvelle manière de faire, cette vision des choses peut évoluer. Visiter une autre bibliothèque, discuter avec des collègues ayant déjà entrepris cette nouvelle manière de faire, sont des outils efficaces, accompagnés d'une sensibilisation à l'écologisme.
- 5. La chronophagie imputée au fonctionnement par projet. L'organisation ne doit pas tourner uniquement autour du projet. A terme, la posture du manager impulsant une dynamique peut ôter ce sentiment chronophage générant de l'inconfort.
- 6. L'existence de « prés-carrés », territoires du travail accaparés par certains employés. En mettant en place des groupes de travail participatif, cette situation peut évoluer et le fonctionnement transversal induit par la transition écologique décloisonne les agent-es.
- 7. La perte de liberté et d'autonomie que génèrent la clarification des rôles et la formalisation. Un projet de transition écologique sous-entend une évolution

¹⁵² Image évoquée par Lionel DUJOL lors d'un entretien téléphonique, le 12/07/2023. Les réactions peuvent être : abattement, fatigue, colère, incompréhension.



¹⁵¹ LUCET, Ariane, ROUZET, Corinne et VIVIEN, Bernard. *Le management par projet : levier de changement pour le secteur public territorial.* Territorial Editions, col. « Dossiers d'experts », p. 29-37, 2010.

- constante des compétences de chacun, sur base d'un socle commun. Des marges de « liberté » peuvent être désignées de manière informelle et les échanges quotidiens, les pratiques ordinaires ne sont pas obligatoirement formalisées, puisqu'il s'agit avant tout de bon sens.
- 8. L'absence de sentiment d'appartenance à la communauté de travail. Face à cette posture d'hésitation, se rendre en équipe à des formations professionnelles, intégrer des groupes de travail interne à la commune, favoriser certains aspects de l'écologie touchant à la sensibilité des agent-es sont des moyens de dynamiser la « communauté de travail » et de créer une cohésion d'ensemble.

Pour Amandine Jacquet et al.¹⁵³, la corrélation entre les enjeux de la collectivité et ceux des bibliothèques territoriales doivent être présentée clairement dans un PCSES, notamment concernant l'écologie, si l'on veut que la bibliothèque soit identifiée comme actrice de cet enjeux. Selon elle, le PCSES est un travail d'analyse servant la démonstration des actions et du rôle porté par la bibliothèque. Il doit être efficace : on se fonde obligatoirement sur les axes politiques afin de structurer sa pensée en fonction des préoccupations des élus. Le PCSES donne de la légitimité aux demandes de budgets en faisant participer les élus à son élaboration.

Démarcher un projet pour amener une transition plus écologique est une méthode qui voit le jour avec les PCSES. Toutefois, ce type de document stratégique est-il essentiel? D'autres démarches de projet ne sont-elles pas plus pertinentes, plus efficaces, moins éloignées d'enjeux de terrain? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur les réflexions tirées de plusieurs entretiens.

II. LE PCSES: UN OUTIL-CADRE DONT ON SE PASSE?

1. A propos de la pertinence du PCSES : paroles de professionnels

Nos premiers échanges avec Raphaëlle Bats¹⁵⁴ ont abouti à de précoces conclusions. D'après elle, le PCSES est un outil pertinent au service de tout un travail de plaidoyer qui doit se faire en continu. Dans les faits, l'action autour de l'écologie, et la transition que toutes structures doivent faire, ne sauraient dépendre d'un document unique. Si « écrire un document ne permet pas d'intégrer quoique ce

¹⁵⁴ Echanges de mail avec Raphaëlle BATS, entre le 31/01/2023 et le 08/02/2023.



¹⁵³ JACQUET, Amandine, POISSENOT, Claude et ETIENNE, Nathalie. La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire. Editions Territorial, col. « Dossiers d'expert », 2021.

soit »¹⁵⁵, l'engagement des bibliothécaires pour une transition écologique doit évoluer au cours de la rédaction du document, puisqu'il s'agit d'une période de dialogue avec les élus. L'implication doit surtout prendre forme après rédaction, car « obtenir des financements pour des actions ne suffit pas. Il faut faire partie des gens qui discutent des problèmes [en apportant] notre point de vue de bibliothécaire »¹⁵⁶.

Ensuite, nous avons menés plusieurs entretiens avec des professionnels des bibliothèques, dans le but de ne pas en rester à la théorisation. Les personnes volontaires ont d'abord répondu à notre questionnaire proposé pour la première partie de ce mémoire¹⁵⁷. Une fois que les créneaux des entretiens ont été fixés¹⁵⁸, nous avons lu les PCSES ou les projets des bibliothèques représentées. Ces lectures nous ont permis d'établir une grille de questions unique par personne entretenue, inscrivant ainsi nos réflexions dans les problématiques locales.

Faisant écho à la notion d'engagement utilisée par Raphaëlle Bats, la responsable de la bibliothèque de Gières, Nicole Hacques, prétend que « l'engagement professionnel est la porte d'entrée. »¹⁵⁹ Selon elle, cet engagement personnel est essentiel pour que l'axe écologique soit pertinent : avant tout projet d'établissement ou PCSES venu d'en haut, l'important est que cela « vienne [des agent-es] ». C'est en incarnant un engagement que les publics peuvent s'y retrouver. Trois échelles d'actions s'imposent pour la bibliothèque de Gières. Au niveau national, la bibliothèque compte « participer à la stratégie nationale des bibliothèques vis-à-vis du développement durable », puis à échelle régionale il s'agit de favoriser les synergies avec les bibliothèques sensibles au développement durable. La bibliothèque tend aussi à accompagner les autres actions écologiques de la commune. Dans les faits, la responsable est elle-même sensible aux questions écologiques, favorisant ainsi une dynamique de transition écologique au sein de son équipe.

Il semblerait que les plus petites équipes ont plus de faciliter à créer une dynamique d'ensemble. Face à ce constat, notre entretien avec Pascal Krajewski a pu répondre à la question : comment impulser une dynamique de transition écologique au sein d'une bibliothèque fragmentée en réseau, sujette à une organisation polarisée et à une nécessaire coordination ? Pour lui, en tant que chargé de la mission transverse

¹⁵⁹ Entretien avec Nicole HACQUES à la bibliothèque François Mitterand de Gières, le 22/04/2023.



¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Voir Entre mythe et réalité : enquête quantitative. Pour recruter des volontaires et mener ces entretiens, la question posée était : « Concernant le projet d'établissement ou le PCSES de votre bibliothèque, seriez-vous d'accord pour qu'on en discute lors d'un entretien ? ».

¹⁵⁸ Voir Sources et Annexe 3 pour les grilles de questions.

« Transition écologique » pour le réseau des BM de Lyon, « inscrire la transition écologique au niveau stratégique est symbolique, mais la formation des équipes est prioritaire »¹⁶⁰. En effet, si le projet d'établissement a apporté une nouvelle structuration du réseau en fonction des enjeux écologiques, il n'est toutefois pas nécessaire afin de faire bouger les grandes lignes. Il précise que la mise en mouvement se fait au quotidien, dans un travail de coordination d'équipe constant. Mais, « écrire le mot [écologie] » dans l'organigramme et l'affilier à la direction est fondamental. Dans l'immédiat, la question de la formation des agent-es étant essentielle, Pascal Krajewski cherche à bâtir une culture commune autour de l'écologie, à partir d'un travail de sensibilisation. Cette acculturation servira de racines efficaces pour voir pousser un travail participatif d'analyse des forces et des faiblesses des BM de Lyon, dans le cadre de la constitution du « Projet vert ». Ce projet entre dans le cadre des axes stratégiques et il devra relever d'un plan méthodique et structuré. Ainsi, la coordination des agent-es autour d'une culture commune à propos de l'écologie est essentielle pour une bibliothèque, qu'elle soit en réseau ou non. Il est question en revanche de disposer de moyens et de méthodes d'opération.

Pour Camille Jean¹⁶¹, « puisque l'implication de l'équipe entière est ce qui va permettre la mise en œuvre, un outil d'encadrement est essentiel. » Elle suppose qu'une personne référente est nécessaire, et le PCSES aura permis d'inscrire cette fonction dans l'organigramme. En fait, ce document sert d'outil d'encadrement pour favoriser des changements fonctionnels dont les bibliothèques ont besoin pour faire leur transition écologique. Il s'agit aussi d'un moyen efficace pour amener les équipes vers les changements : à travers un projet « venu d'en haut »¹⁶², les agentes habitués à un cadre hiérarchique vont considérer eux-mêmes qu'ils ont besoin d'être formés à l'écologie¹⁶³, par exemple. Camille Jean considère que le PCSES est sa « béquille » dans ses tentatives d'acculturation de son équipe. Elle est citée d'ailleurs dans un article¹⁶⁴ dont la conclusion est qu'« il est important de formaliser la thématique et les actions dans le projet d'établissement, d'avoir un collègue référent et de s'appuyer sur les structures locales ». Son travail de référente s'inscrit dans le Service « Action territoriale », ce qui permet d'ancrer les activités et l'identité de la bibliothèque dans le fonctionnement du territoire, lui donnant un aspect politique.

¹⁶⁴ GALAUP, Xavier, GUÉROULT, Alexandra, HUART, Nicolas, LALLEMAND, Julie, LE MARQUIS, Sandrine, PICHONNIER Annie-Rose et SAUVAGE, Élisabeth. « Bibliothèques actrices de la transition écologique : bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – 9 mars 2023 » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], 2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique 71120



¹⁶⁰ Entretien avec Pascal KRAJEWSKI, par téléphone, le 22/04/2023.

¹⁶¹ Entretien avec Camille JEAN, par téléphone, le 29/04/2023.

¹⁶² Termes ressortis de l'entretien avec Nicole HACQUES à la bibliothèque François Mitterrand de Gières, le 22/04/2023.

¹⁶³ A la question « les agents doivent-ils tous être formés à l'écologie ? », la réponse de Camille JEAN est "oui, car cela fait partie du projet, comme une commande". Entretien avec Camille JEAN, par téléphone, le 29/04/2023.

A Venelles, le PCSES sur lequel s'est appuyé la construction de la nouvelle médiathèque lui a permis d'intégrer des actions de développement durable sur la durée. Depuis son ouverture (hiver 2023), les résultats semblent positifs : une tisanerie partagée et un « trocbag » (porte manteau de troc de *totebag*) ont récemment été créés et reçoivent l'adhésion des publics. Un nouvel espace dont la coloration se veut « récup' » est encore en cours de construction mais paraît déjà bien fréquenté. L'espace de la médiathèque a été « verdi » avec des plantes. Mensuellement, une fresque du climat a été organisée par le service Développement durable et accueilli à la médiathèque. Le PCSES a permis à la médiathèque de s'engager sur ce type d'actions, d'aménagements ou d'animations sur la durée puisque, d'après Elisabeth Arquier, cela va continuer sur la saison prochaine. Ainsi, tout en consacrant beaucoup de temps à la médiation et à l'accueil, en suivant les actions définies dans son PCSES, la médiathèque de Venelles affiche de bons résultats. Sa fréquentation est d'ailleurs en hausse¹⁶⁵.

Notons à présent que les projets des professionnels ayant répondu à nos questions ont pour point commun d'être ancrés dans une collectivité favorable aux enjeux écologiques. Nous n'avons pas réussi à interroger les personnes ayant affirmé connaître un manque de soutien ou de valorisation des enjeux écologiques de la part de leur tutelle. Pour conclure, nous retenons que :

- Le PCSES est une démarche qui permet la réorganisation fonctionnelle de la bibliothèque
- Ce document est moins pertinent sans une posture continue *d'advocacy* de la part des bibliothécaires
- La formation, l'acculturation ou l'engagement des équipes sont essentiels pour que le PCSES soit incarné
- Les bibliothèques ont besoin d'un encadrement du changement, le PCSES peut être un outil de départ puisqu'il apporte du changement

En cela, si la rédaction des PCSES ne peut remplacer une mise en œuvre d'actions écologiques en bibliothèque ou une acculturation des équipes, il semble que l'inscription de ces actions dans un outil d'encadrement permette au moins leur légitimité.

¹⁶⁵ Ce paragraphe est un résumé d'un mail reçu par Chloé MAILLARD de la part d'Elisabeth ARQUIER, le 24/08/2023, à propos des résultats du PCSES de la médiathèque de Venelles.



2. Conseils et remarques réalistes de la part des professionnels

Si le PCSES de la médiathèque de Venelles est souvent cité lors des rencontres professionnelles ou à propos de l'écologie en bibliothèque territoriale, c'est parce que ce projet a pu s'inclure dans des objectifs de mandat tournés vers le développement durable, et ce sur la durée, dans une vision qui interroge le fonctionnement et pas uniquement le bâtiment. Notre entretien avec Elisabeth Arquier¹⁶⁶, directrice de la médiathèque de Venelles, dévoile cette importance du portage politique, tant pour la médiathèque que pour ses ambitions écologiques. A ce niveau, le travail consiste aussi à entrer en cohésion avec les autres services municipaux, puisque « seule, la bibliothèque ne fera rien » en ce qui concerne la transition écologique. A ce titre, la rédaction d'un nouveau plan d'action ou d'un PCSES peut créer une cohésion entre les différents services, rejoignant ainsi la notion de collectif. Il s'agit de convaincre sur le bienfondé d'inclure la question écologique au fonctionnement et aux missions des bibliothèques. La nécessité d'avoir des échanges réguliers avec les élus et en équipe, afin que chacun se sente concerné par le projet et ce que ce projet porte est primordiale afin d'éviter les revirements et autres freins.

D'après Camille Jean, au même titre que les outils de politique documentaire, la feuille de route qui prend naissance avec le PCSES doit rester générale. Son but est de formaliser les actions, elle doit être accompagnée de documents « outils » comme des tableaux de répartition des tâches, à la manière d'une gestion de projet. Et, surtout, la feuille doit être évolutive, remise en place fréquemment.

Si les démarches de projets écologiques ont le bénéfice d'impulser le changement, leur mise en application dépend d'un encadrement spécifique qui peut être maintenu. L'exemple du PCSES nous montre qu'il existe un cadre utile à la formalisation de nouveaux enjeux et à la légitimation de la bibliothèque comme actrice de son territoire. Il reste que les difficultés liées aux réticences aux changements de la part des équipes persistent doublement puisque l'adhésion à l'écologisme n'est pas de mise : convaincre n'est pas la méthode idéale, il s'agit d'accompagner, de sensibiliser et de disposer de moyens.

En soit, le projet et la politique de la bibliothèque sera toujours unique, en fonction de son territoire et des habitants desservis : les PCSES ne peuvent se délester des



¹⁶⁶ Entretien avec Elisabeth ARQUIER, par visioconférence, le 21/03/2023.

besoins des usagers. Nous cherchons toujours à évaluer la nécessité d'une démarche écologiste en bibliothèque, cette fois à travers le prisme des publics, en dressant un bref portrait des problématiques psycho-sociales actuelles.

III. LES ASPIRATIONS DES PUBLICS DANS UN CONTEXTE DE NECESSITE ECOLOGIQUE : QUEL PROJET POUR LA BIBLIOTHEQUE ?

Le contexte français est celui d'une polarisation croissante entre les enjeux du dérèglement climatique et les enjeux d'immigration et de sécurité. Et, il s'agit pour les institutions publiques de proximité de répondre à la fois aux préférences des individus pour les besoins matériels, culturels et sociaux du présent, et de répondre aux nécessités d'action en faveur de l'écologie. Les bibliothèques font écho à ces deux paradigmes puisque leur vocation est de construire un lien avec la population qu'elles desservent. Les variations sociales sont donc à prendre en compte pour la constitution du PCSES. Nous faisons la corrélation entre différentes études menées sur le rapport des citoyens à la question écologique et leurs raisons probables, au regard des missions des bibliothèques.

1. Les publics et l'écologisme

1.1. « L'écologie » : sujet de fragmentation ou d'union ?

L'écologie est encore peu portée par les politiques et par les citoyens pour des raisons multiples. Selon Bruno Latour, la cause serait que l'écologisme n'est pas porté par une classe sociale¹⁶⁷. Cela peut être parce que l'écologie est un sujet complexe qui ne décline pas de priorités parmi tous les secteurs concernés. On peut ajouter à cela l'éco-anxiété. Si les « mouvements sociaux ont [...] la faculté de rassembler les citoyens et de leur fournir un univers commun »¹⁶⁸, l'écologisme est par essence un frein à la quête de références communes puisqu'il ne s'agit pas d'une histoire, d'une fiction ou d'un événement qui rassemble. Si les marches pour le climat lors des grèves initiées par Greta Thunberg dès novembre 2018 ont eu pour effet de rassembler, les résultats attendus ont été déçus, laissant penser que le rapport événementiel à l'écologisme est inadéquat. Ainsi, l'écologie est un sujet qui divise et qui aboutit à des désaccords. De plus, force est de constater que chacune et chacun connait des difficultés à « s'extirper de notre époque, des œillères de l'actualité –

¹⁶⁸ JACQUET, Amandine, POISSENOT, Claude et ETIENNE, Nathalie. La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire. Dossier d'expert. Editions Territorial, 2021.



¹⁶⁷ LATOUR, Bruno et SCHULTZ Nikolaj. Mémo sur la nouvelle classe écologique. Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même. Editions La Découverte, 2022.

une crise en chassant l'autre – et prendre du recul sur notre société »¹⁶⁹. De ce fait, la bataille culturelle en faveur de l'écologie se trouve freinée par les conflits géopolitiques et la médiatisation des intérêts court-termistes. De même, les *discours de l'inaction*¹⁷⁰ ont une responsabilité dans l'inertie écologique. Fort répandus pour de multiples raisons dont les conséquences des informations catastrophistes et de débats publics prônant leur diffusion¹⁷¹, des discours tels « notre empreinte carbone est moins élevée que celle des Américains, c'est à eux qu'il faut demander d'agir » ralentissent tout processus d'action, et relève d'une forme de réticence au changement, notamment la « zone de refus ». D'ailleurs, Simon Persico conclut que « les enjeux associés à l'écologie sont en train de prendre une nature plus conflictuelle »¹⁷².

Néanmoins, le principe de l'écologisme attise l'approbation générale. En effet « la protection de l'environnement fait partie des enjeux les plus importants aux yeux des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête *Fractures françaises*¹⁷³ »¹⁷⁴. D'après Simon Persico, le score de soutien à l'action environnementale est de 7,4 % en 2022 (10 étant le chiffre le plus élevé)¹⁷⁵. Globalement, le bilan dévoile que le schéma écologique est privilégié. Mais, les approches de ce schéma sont divergentes. Alors si le récit utopique écologique complet et cohérent ne fait pas consensus, les aspirations des Français tournent avant tout autour de l'émancipation personnelle et de l'autonomie.

1.2. Le souci écologiste des publics : « l'intérêt exprimé de la part de nos usagers se fait ressentir » 176

Gardons à l'esprit que la bibliothèque ne s'adresse pas à des publics homogènes. Toutefois, on observe une homogénéité des publics soucieux de l'écologie. Nous nous sommes entretenues avec Hélène Brochard pour le cas du fonds

¹⁷⁶ Ce discours a été tenu par Hélène BROCHARD lors du webinaire suivant : - ABF, The Shift Project, Le Bureau des Acclimatations. Créer un fonds développement durable. Webinaire du 15/06/2023. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=amA6GaHS4-w



¹⁶⁹ CALMET, Marine. *Préface*. In STONE, Christopher. *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider?* Editions Le passager clandestin, p. 8, 2022.

¹⁷⁰ Lamb WF et al. « *Discourses of climate delay* » in *Global Sustainability* [en ligne], vol.3, p. 1–5. Disponible sur le web: <u>S2059479820000137jxx 1..5 (cambridge.org)</u>

Voir ci-après : La nécessité de l'information fiable pour tous face aux pratiques de désinformation
 PERSICO, Simon. « L'écologie dans l'opinion publique française à la veille de l'élection présidentielle de 2022 » dans Antoine BRISTIELLE [dir]. Que veulent les Français ? L'opinion publique dans tous ses états, Editions de l'Aube et Fondation Jean-Jaurès, p. 154, 2022.

¹⁷³ IPSOS/SOPRA, « Fractures françaises – vague 8 », 2021.

¹⁷⁴ PERSICO, Simon. « L'écologie dans l'opinion publique française à la veille de l'élection présidentielle de 2022 » dans Antoine BRISTIELLE [dir]. *Que veulent les Français ? L'opinion publique dans tous ses états*, Editions de l'Aube et Fondation Jean-Jaurès, p. 143, 2022.

¹⁷⁵ Ibid, p. 148.

« développement durable » de la médiathèque de Villeneuve d'Ascq. C'est l'intuition d'Hélène Brochard selon laquelle les publics semblent soucieux des questions écologiques qui nous a interpellée. L'interrogation portait sur les usages de ce fonds par les publics de la médiathèque, et plus généralement sur l'intérêt porté pour la question écologique. En effet, le fonds créé il y a un an existe grâce à un public soucieux, constitué de grands usagers, intéressés autant par le fonds que par la programmation culturelle ou le club de lecture ; il s'agit d'un public « facile » car acquis et demandeur. Le fonds pourrait survivre ainsi mais il s'agit de le faire vivre, de dépasser cette facilité, et donc d'intéresser des publics plus éloignés de ces questions. Pour ce faire, Hélène Brochard rappelle ces leviers :

- Le partenariat avec une structure ou un artiste extérieur pour une action culturelle s'appuyant sur le fonds développement durable
- Le croisement avec d'autres fonds notamment le fonds Facile à Lire très utilisé par les lecteurs de Villeneuve d'Ascq
- L'association constante avec le service Développement durable de la ville, ou bien l'accueil des parents dans le cadre d'un accueil scolaire.

Ces actions peuvent à la fois toucher des publics non-fréquentant de la bibliothèque mais aussi soucieux des questions écologiques. Elles promeuvent l'intérêt de faire en transversalité. L'enjeu éducatif et informationnel de la bibliothèque se joue ici, dans une démarche de sensibilisation. L'acculturation peut prendre forme suite à un travail d'EMI. L'intérêt de la programmation culturelle et de la médiation au sens large prend sens. Pour faire exister et élargir les domaines de compétences de l'action culturelle, les bibliothécaires peuvent travailler avec des partenaires. L'enquête menée par l'ENSSIB en 2022 a montré que « 30 % des actions dites écologiques sont ponctuelles et menées surtout en partenariat (19 %) ». Décloisonner les services permet d'agir collectivement pour un même objectif.

Pour résumer notre typologie des publics, au regard de l'exemple des publics de la médiathèque de Villeneuve d'Ascq :

Les publics des bibliothèques : usagers, captifs et non-usagers¹⁷⁷

Les publics du fonds écologie et des actions culturelles en rapport avec l'écologie

¹⁷⁷ Cette typologie des publics prend en compte tous types d'usages : emprunts de documents, fréquentation des séjourneurs, utilisation des outils numériques, participation aux actions culturelles, etc.



- Les non-usagers dits « éloignés » de la bibliothèque
- Les non-usagers potentiellement usagers ou qui le furent
- Les usagers séjourneurs (potentiellement coupés dans leur habitude par la crise sanitaire)
- Les usagers occasionnels
- Les usagers habitués voire grands habitués
- Les publics captifs (enfants accompagnés, accueil de scolaires, etc)

- Les usagers grands habitués de la bibliothèque et soucieux de l'écologie, qui font vivre le fonds, sociologiquement non-mixtes
- Les usagers occasionnels ou habitués de la bibliothèque indirectement soucieux ou pas initialement intéressés par l'écologie
- Les non-usagers des bibliothèques qui sont soucieux de l'écologie (les « écolo », souvent présents aux événements mais pas emprunteurs)

Figure 4 – Typologie des publics « classiques » et des publics « écologistes » ou susceptibles de faire usage des collections et animations écologistes

Il s'agirait de promouvoir la rencontre de ces différents publics, dans un contexte de fragmentation sociale. Il est possible d'embarquer les publics sur d'autres sujets que l'écologie et leur expliquer, par exemple, que présenter et utiliser leur savoir-faire dans le cadre d'un atelier manuel est une pratique écologiste. Sans caractériser toutes activités d'écologiques, informer les publics commence par faire prendre conscience que l'écologisme, ce n'est pas « l'environnement » mis à part de toutes activités quotidiennes.

2. Insuffler la sensibilité écologique auprès des publics

2.1. La nécessité de l'information fiable pour tous face aux pratiques de désinformation

A la suite de ces réflexions, il semble nécessaire de rappeler la grande importance de l'information des citoyens à propos du dérèglement climatique. D'après l'ingénieur et philosophe Jean-Pierre Dupuy, il faut d'abord considérer la catastrophe comme certaine afin de vouloir l'éviter. ¹⁷⁸ On a généralement la certitude d'une chose quand on la connaît, et, on ne protège que ce qu'on connaît. Face à ce constat, informer, faire connaître en profondeur et non en surface, toucher la sensibilité des uns et des autres est majeur.

A ce sujet, nous prenons en compte le poids des médias télévisuels dans la diffusion de l'information. D'après l'association Climat Médias 179, le dérèglement

¹⁷⁹ Association Climat Médias. *Revue de presse* [en ligne]. Disponible sur le web : https://climatmedias.org/revue-de-presse/



¹⁷⁸ DUPUY, Jean-Pierre. *Pour un catastrophisme éclairé*. *Quand l'impossible est certain*. Editions du Seuil, 2002.

climatique est encore trop peu présent dans les médias télévisuels, pourtant majoritairement visionnés (quoique la pratique du visionnage télévisé est en baisse chez les jeunes générations). On connaît la présence des fausses nouvelles ou dans les médias et au sein des réseaux sociaux, œuvrant pour cette instabilité informationnelle. Le titre *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque* de « La Boîte à outils » des Presses de l'Enssib propose des pistes d'action à ce sujet¹⁸⁰. La bibliothèque municipale de Lyon propose par exemple le dispositif « La fabrique de l'info »¹⁸¹ : des ateliers animés fournissent des méthodes de repérages des fausses informations, des discours complotistes, ou d'autres, avec une visée de sensibilisation.

Raphaëlle Bats précise le rôle des bibliothèques face à l'enjeu informationnel¹⁸². Pour elle, les bibliothèques peuvent commencer par évaluer les modalités d'informations qu'elles proposent, en ayant à l'esprit ces deux objectifs :

- Répondre au besoin d'information en vue de quelque chose : comprendre, savoir, agir, qui donnera lieu à la recherche d'information de la part des publics
- Répondre au besoin de compréhension avec la fourniture d'information, qu'il s'agisse de sources ou de sélection, construite avec une appréciation subjective

Dans ce contexte de préoccupations écologiques généralisées et face à ces enjeux informationnels, la bibliothèque reste au service de publics hétérogènes. Nous suggérons que la médiation, est une marge de manœuvre qu'il convient d'engager sous le regard d'une dynamique sociale post-crise sanitaire.

2.2. Les effets de la crise sanitaire et la conscientisation de la vulnérabilité : des conséquences psychologiques à considérer

D'après les observations faites ci-dessus, l'homogénéité des publics en bibliothèque n'est pas de mise, ce qui révèle la multiplicité des types de territoires en France. En revanche, il semble qu'au cours des confinements récents dus à la crise sanitaire, les situations de chacun-es, uniques et inégales, ont eu des conséquences similaires.

L'année 2020 a fait émerger une volonté de « renouveau », d'un monde d'après, de solidarité et de durabilité. Pour d'autres, le retour à la « normale » était nécessaire, vital, évident. D'après le sociologue et philosophe Hartmut Rosa, « c'est la même force

¹⁸² Raphaëlle, BATS. « La bibliothèque responsable et durable. Informer et éduquer aux enjeux climatiques ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2021. https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014



¹⁸⁰ MERAUT, Bruno et KINTZ, Salomé [dir.]. *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Presses de l'Enssib, col. « La Boîte à outils », n° 48, 2020. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-025

¹⁸¹ Bibliothèque municipale de Lyon. « La fabrique de l'info ». Disponible sur le web : https://www.bm-lyon.fr/16-bibliothèque-et-un-bibliobus/mediatheque-de-vaise/zoom-sur/article/la-fabrique-de-l-info

culturelle qui a fait tourner les moteurs d'accélération et qui, [en temps de crise sanitaire] freine et force le système à s'arrêter. Cette force culturelle, c'est le désir de contrôle et de domination»¹⁸³. Cette thèse présente le ralentissement des activités comme étant liée à une mobilisation généralisée de la société humaine : les humains ont mis sur pause les systèmes, à partir du même mécanisme qui a créé les rouages de la croissance infinie dans un monde fini. Selon lui, c'est une force culturelle fondée sur le « désir de contrôle et de domination » des hommes sur ce qui leur échappe. Et en effet, depuis cet article, la société a repris le contrôle sur le coronavirus, d'un point de vue médical et épidémiologique, mais il semble que l'époque reste charnière et que la conscience de la vulnérabilité humaine a essaimé des réactions. Nous savons en revanche que les confinements ont créé des effets. Par exemple, le lien social semble plus que jamais essentiel après cette série de « distanciations sociales » et les bibliothèques s'en emparent, ravivant leur rôle social. Ces conséquences touchant au fonctionnement des individus amènent à des besoins nouveaux. Par exemple, « prendre le temps » : cette aspiration au ralentissement ¹⁸⁴ rejoint conjointement l'urgence d'agir en vertu de l'écologie, puisque repenser un monde écologiste nécessite du temps. C'est ce que retient le magazine TOPO des bibliothèques de Lyon de mai-juin¹⁸⁵ dans la présentation de son programme culturel.

Amandine Jacquet et al. remarquent en 2021 une distinction entre une tendance à la « mobilisation généralisée » et une tendance au repli ("résistance à la mobilisation généralisée"). ¹⁸⁶ Pour la bibliothèque, ces tendances se traduisent ainsi :

- La bibliothèque comme lieu de la collectivité où l'on retrouve des services qui satisfont des demandes qui découlent de la mobilisation généralisée : boîte de retour extérieure, réservation en rayon, prêts entre bibliothèques, services de facilitation ou d'accompagnement à la parentalité
- La bibliothèque comme lieu de ressource contre la mobilisation généralisée, un refuge accueillant, confortable, inspirant où l'on peut s'écarter du monde.

Dans les deux cas généraux, il s'agit de donner l'occasion aux usagers de se donner plus de temps à eux-mêmes, de « ralentir ». Paradoxalement, l'individualisation des valeurs et des pratiques rejoint un besoin de communauté et d'action collective.

¹⁸⁶ JACQUET, Amandine, POISSENOT Claude et ETIENNE, Nathalie. *La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire*. Editions Territorial, col. « Dossier d'expert », p.35-36, 2021.



¹⁸³ ROSA, Hartmut. « Le miracle et le monstre – un regard sociologique sur le Coronavirus » in *AOC média* [en ligne], le 08/04/2020. Disponible sur le web : https://mediations.hypotheses.org/574

¹⁸⁴ BIGOT, Régis, CHATEAU Mathieu, HOIBIAN Sandra. *Le confinement amplifie l'aspiration à ralentir son rythme de vie.* Enquête du Crédoc [en ligne], 2020. Disponible sur le web : https://www.credoc.fr/publications/le-confinement-amplifie-laspiration-a-ralentir-son-rythme-de-vie

¹⁸⁵ Bibliothèque municipale de Lyon. *TOPO* [en ligne], n°159, mai-juin 2023. Disponible sur le web : <u>TOPO, le</u> magazine des bibliothèques de Lyon (bm-lyon.fr)

2.3. Un travail de médiation et d'accueil sans condition

Les mauvaises bibliothèques cherchent à établir des liens entre les documents de ses collections, tandis que les meilleures bibliothèques visent à établir des liens entre les personnes.

DAVID LANKES. EXIGEONS DE MEILLEURES BIBLIOTHEQUES : PLAIDOYER POUR UNE BIBLIOTHECONOMIE NOUVELLE. 187

David Lankes définit ici la bibliothèque idéale selon ses critères. Tisser des liens seraient l'adage des bibliothèques d'aujourd'hui, sans quoi les attentes que les publics auront pour leur bibliothèque seront plus basses que ce dont leur bibliothèque est réellement capable, et l'image des bibliothèques se voit assombrie.

Face au besoin de construire en commun avec des publics préoccupés par leur émancipation personnelle, et dans un contexte d'inquiétude générale à propos du dérèglement climatique ou du caractère vulnérable de la vie, nous supposons que le travail de médiation et d'accueil sans condition est essentiel et mérite l'injonction qu'on lui accorde¹⁸⁸. En effet, le travail des bibliothécaires est tourné vers une médiation qui ne suppose aucun jugement de valeurs 189. Loin de ce qu'on imaginait être un temple du savoir, la bibliothèque a avant tout un rôle de liant social. C'est à partir de ce rôle que l'information à propos du dérèglement climatique et l'éducation à la transition écologique peuvent être essaimées ¹⁹⁰. En fait, les bibliothécaires sont des facilitateurs. La transmission ou autrement dit la constitution du lien entre un document et son lecteur potentiel est au cœur du métier, prenant à bras le corps les enjeux des droits culturels et l'encapacitation des publics. Si le conseil et la médiation prennent le pas sur la prescription, un certain « lâcher-prise [...] est indispensable au profit de la qualité de la relation humaine et du partage »¹⁹¹. C'est ainsi que la bibliothèque de l'Alliance, à Grenoble, a pu constituer son comité des usagers et faire de la bibliothèque un lieu commun vivant. Lors d'une visite à l'Alliance nous avons retenu que le risque le plus important est de ne pas faire

¹⁹¹ JACQUET, Amandine, POISSENOT Claude et ETIENNE, Nathalie. *La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire*. Editions Territorial, col. « Dossier d'expert », p.212, 2021.



¹⁸⁷ LANKES, David. *Exigeons de meilleures bibliothèques : plaidoyer pour une bibliothéconomie nouvelle.* Editions Montréal : Sens Public, 2018.

¹⁸⁸ Par exemple, le PCSES 2022 – 2027 du réseau des bibliothèques de Grenoble a entre autres pour ligne directrice l'accueil dynamique fondé sur une démarche « aller-vers » de la part des agent-es.

Bibliothèque municipale de Grenoble. *Projet culturel, scientifique, éducatif et social 2022 – 2027.* [En ligne] : https://www.bm-grenoble.fr/592-bibliotheque-pratique.htm?TPL_CODE=TPL_ACTUALITE&PAR_TPL_IDENTIFIANT=1489

¹⁸⁹ JACQUET, Amandine, POISSENOT Claude et ETIENNE, Nathalie. *La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire*. Editions Territorial, col. « Dossier d'expert », p.22, 2021.

¹⁹⁰ Entretien avec Xavier GALAUP, par téléphone, le 17/07/2023.

confiance aux usagers. L'importance serait dans l'accueil, le plus souvent dans une démarche mobile d'« aller vers » - posture debout, en mouvement - qui rend disponibles les bibliothécaires. C'est une posture de l'attention bénéfique pour entretenir un lien et favoriser des échanges, accordant une place à la médiation. Dans un deuxième temps, cela demande une certaine efficacité et de l'optimisation, et c'est à intégrer aux fiches de poste, dans le cadre du nouveau PCSES ¹⁹².

En somme, ce qui fait de la bibliothèque un lieu de vie ce sont les gens. Les espaces et les bibliothécaires *facilitent* la convivialité. Néanmoins, les outils employés pour permettre le lien, comme l'automatisation des prêts-retours, sont-ils écologiques ? Là, un bilan de l'empreinte carbone de la technologie RFID est à promouvoir. Mais, comme le disait Pascal Krajewski¹⁹³, la bibliothèque la plus fréquentée est écologiquement plus vertueuse qu'une bibliothèque qui ne favorise pas le lien et connait une faible fréquentation.

Ainsi, la sociologie des pratiques culturelles, les opinions des individus à propos du dérèglement climatique, l'influence des médias et l'enjeu de la lutte contre la désinformation présentent une image d'un tissu social complexe et hétérogène. Puisque c'est l'utilisation qu'en font les publics qui caractérise la nature des objectifs d'un projet de bibliothèque, la connaissance des publics et de leurs aspirations est essentielle avant toute constitution d'un PCSES. De ce fait, leur sensibilité, leur désinformation ou leur inquiétude vis-à-vis de l'écologie sont des éléments qui comptent. Alors, créer un lien pérenne avec ses usagers et être un « facilitateur » est maintenant au cœur du métier.

Du point de vue des agent-es, le PCSES est un outil obligatoire d'encadrement stratégique qui apporte du changement. Ce cadre est intéressant pour mener une transition écologique en bibliothèque territoriale : il légitime le rôle de la bibliothèque et, appuyé par un travail de plaidoyer permanent, le PCSES inscrit la bibliothèque dans les enjeux de la collectivité. En cela, il n'est certes pas le seul outil pour engager une transition écologique, mais il est le plus stratégique. Cependant, les responsables de bibliothèques rencontrent des problématiques locales liées au fonctionnement de la collectivité, à sa politique et aux réactions des

¹⁹³ Pascal KRAJEWSKI. « La « bibliothèque verte », pour quoi faire ? : le rôle des bibliothèques dans la transition écologique », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), le 30/05/2023. [En ligne] : https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-bibliotheque-verte-pour-quoi-faire 71245



 $^{^{192}}$ Ces réflexions sont tirées du compte-rendu de Chloé MAILLARD sur la visite à la bibliothèque de l'Alliance par l'équipe de la bibliothèque de Meylan, le 09/06/2023.

Deuxième partie. Le PCSES : un cadre pratique et stratégique pour une bibliothèque en transition

équipes face au changement. Un plan d'action co-conçu permet de donner des moyens opérationnels et d'avoir une vision concrète de ce que signifient les axes stratégiques d'une transition écologique en bibliothèque. Nous verrons à présent d'autres cadres et outils possibles pour engager les bibliothèques territoriales à la transition écologique.

TROISIEME PARTIE. CANEVAS D'OUTILS-CADRE POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE

Nous présentons dans cette partie une réflexion sur les cadres existants utiles à la conception de PCSES. Comme tient à le rappeler Dominique Méda, il semble que l'inaction politique et générale « s'explique par le fait que la plupart de nos actions s'inscrivent dans des cadres cognitifs, des dispositifs, des visions du monde, des idéologies en place depuis des décennies, voire des siècles, qui se trouvent en opposition radicale avec les orientations exigées par la transition écologique » ¹⁹⁴. En cela, nous nous intéressons aux cadres existants pour évaluer leur pertinence, leur réutilisation, leur amélioration, afin de répondre de cette nécessité intellectuelle.

Comment créer un PCSES fidèle à la transition écologique et qui soit efficace ? Qu'est-ce qui favoriserait la réalisation d'opérations en cohérence avec la transition écologique ? Les expériences déjà menées et ancrées dans les bibliothèques nourrissent une feuille de route idéale pour un engagement écologique encadré et tenable. Toutefois, ce canevas ne saurait prendre en compte toutes les considérations de terrain ainsi que les contextes de chaque bibliothèque territoriale française, et il ne s'agit pas non plus de reproduire le schéma de « l'entreprise verte ». Cette partie se veut utile dans son recensement des outils mobilisables, et pour le cadre qu'elle propose.

D'abord, avoir une posture d'advocacy devient essentiel pour toute bibliothèque territoriale qui entreprend sa transition écologique, c'est un des objectifs majeurs que le PCSES peut avancer. Ensuite, si l'outil-cadre de l'Agenda 2030 a déjà dévoilé sa conformité avec les bibliothèques, nous cherchons à rendre compte de sa pertinence. Puis, nous proposons de concevoir la transition écologique des bibliothèques sous le regard du *Plan de transformation de l'économie française*, et dans le cadre d'une écologie du livre.

I. UTILISER LE PCSES COMME OUTIL POUR S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE PLAIDOYER

1. L'advocacy, une posture de plaidoyer

Nous l'avons vu en deuxième partie de ce mémoire, opter pour une posture de plaidoyer pérenne semble judicieux. Non seulement il s'agit de représenter la bibliothèque dans la collectivité, au sein de toute l'équipe municipale, mais aussi de

¹⁹⁴ Dominique MEDA. « De nouvelles représentations au service de la transformation écologique » in Germinal [en ligne], n°2, 2021. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-germinal-2021-1-page-122.htm



faire connaître le rôle et les valeurs portés par la bibliothèque. Cette posture implique des compétences relationnelles et managériale, et s'appuie sur des outils.

L'advocacy a une action globale, elle défend les valeurs de la bibliothèque au niveau multi-territorial, national. Les bibliothécaires territoriaux utilisent les deux approches. L'advocacy se concentre sur la défense d'une cause. Les bibliothèques s'abritent souvent derrière cette grande cause de la bibliothèque ouverte pour tous et sur le monde, mais dans les faits elles se défendent individuellement pour pouvoir exister localement, en faisant leur propre lobbying. Dans tous les cas, la démarche de plaidoyer a un intérêt sur le long terme, c'est une posture de défense de la cause des bibliothèques qui se veut permanente (on ne peut se défendre de manière soudaine pour un intérêt précis alors qu'on est discret la plupart du temps, cela risque de créer du conflit). Les bibliothécaires s'incluent ainsi dans le collectif¹⁹⁵. En somme, selon Xavier Galaup, l'advocacy « c'est un ensemble d'actions que les individus ou les organisations entreprennent pour influencer la prise de décisions au niveau local, régional, national et international, dans le but de créer un changement de financement ou de politique souhaité en faveur des bibliothèques publiques. Un effort délibéré, prévu et soutenu pour développer une compréhension et un soutien au fil du temps par retouches successives. Éveiller un intérêt pérenne autour des actions et des valeurs que portent les bibliothèques dans la société civile d'une part, dans la conscience des décideurs et des personnes qui les influencent d'autre part. ¹⁹⁶» Ce travail de valorisation et de réflexion sur les valeurs de la profession est essentiel dans le cadre contemporain dont nous avons dressé les grands traits en deuxième partie. Puis, « d'autre part », la bibliothèque territoriale étant une compétence des communes, il est question d'établir des contacts, par exemple pour disposer de moyens ou appuyer un soutien de la part des élus.

Il semble que les bibliothèques et l'écologie ont ce point commun qui est la défense de leur principe et de leurs valeurs, et d'une attribution de moyens financiers et humains suffisantes à leur réalisation.

¹⁹⁶ Définition complète de l'advocacy par Xavier GALAUP, reçue par mail suite à un entretien téléphonique effectué le 17/07/2023.



¹⁹⁵ Ces termes de définition de l'a*dvocacy* découlent de l'entretien téléphonique avec Xavier GALAUP, le 17/07/2023.

2. Les bibliothèques comme l'écologie ont nécessité de se défendre

2.1. La bibliothèque territoriale : deux temporalités pour une même organisation, quelle entente ?

Pour revenir sur le premier temps de l'advocacy, celui qui concerne la valorisation des actions et des valeurs générales portées par la bibliothèque, nous portons un regard sur le caractère administratif de la bibliothèque territoriale. La fonction publique territoriale repose sur deux temporalités : celle de la décision politique, de court-terme, et celle de l'action administrative qui est de longue portée. Ces deux temporalités doivent pouvoir s'entendre afin de faire exister l'action publique. Tout l'enjeu pour les fonctionnaires est donc de pouvoir déployer leurs actions sur le temps long et ainsi répondre des valeurs du service public territorial 197 tout en sachant agir face aux urgences politiques. Cependant, ces deux temporalités disjointes donnent lieu à une coexistence de logiques en tension, dans le cadre d'une fonction publique territoriale mise à l'épreuve du néo-libéralisme 198. Or, l'administration publique et ses valeurs, par principe éloignée des logiques marchandes, est à même de pouvoir agir en faveur d'une transition écologique.

En cela, d'après Raphaëlle Bats, il se trouve « très peu de reconnaissance des élus du rôle que jouent les bibliothèques dans leur travail d'information, d'avertissement »¹⁹⁹. Face à cette méconnaissance, il s'agit pour les bibliothécaires et les chefs de service d'endosser la responsabilité d'entrer en dialogue avec la tutelle, de savoir se faire écouter, et par conséquent de s'entendre sur les difficultés vécues. Souvent, les blocages entre la hiérarchie (chef-fes de service, DAC, etc) et les agent-es tous grades confondus constituent un premier frein pour un plaidoyer pérenne. Toutefois, il n'est pas question d'entrer en conflit avec sa hiérarchie ni ses élus, puisque le tout est de travailler ensemble. En fait, d'après Thomas Chaimbault-Petitjean, il ne s'agit pas de « changer la bibliothèque pour qu'elle réponde le mieux possible aux besoins de ses usagers actuels et potentiels, mais bien de travailler sur la façon dont elle répond déjà aux priorités de la communauté qu'elle dessert et de

¹⁹⁹ BATS, Raphaëlle, RINALDI, Nicolas. « Le développement durable, une notion obsolète ? » in *Livre et lecture* : à l'heure de l'écologie. Fédération internationale du livre et de la lecture (entretien), 2022. Disponible sur le web: https://fill-livrelecture.org/livre-et-lecture-a-l-heure-de-l-ecologie/le-developpement-durable-une-notion-obsolete/



¹⁹⁷ Les valeurs de service public sont, entre autres : la continuité, neutralité, accessibilité, durabilité. Le site de l'INET les récence à cette adresse : https://inet.cnfpt.fr/linet/presentation-linet/valeurs-service-public

¹⁹⁸ JACQUOT Lionel, NOSBONNE Christophe, « Les agents du service public face au régime néo-libéral de mobilisation : contribution à la compréhension des mutations de l'emploi dans les collectivités territoriales » in Gestion et Management Publics, vol.3, 2004. Disponible sur le web : http://www.airmap.fr/wp-content/uploads/2018/06/GMP2004 3.1 Jacquot.Nosbonne.pdf

le faire savoir. »²⁰⁰ Autrement dit, la bibliothèque doit valoriser son projet par rapport à la manière dont elle répond aux priorités des élus, et non en fonction de la satisfaction des publics et / ou des agent-es. Dans un contexte d'advocacy, la connaissance des publics (ou le diagnostic de territoire) doit être travaillée avec les élus. De plus, il s'agit de comprendre les baisses de budget qui ne sont pas toujours dramatiques tant que la bibliothèque peut toujours répondre aux besoins de service public : selon le budget alloué, la politique documentaire peut prendre un visage changeant. La posture d'advocacy facilite la compréhension et donc l'entente entre les deux logiques²⁰¹.

2.2. La culture et l'écologie : un même plaidoyer

Dans le sens des réflexions portées par l'écologie du livre, le journaliste Guillaume Logé interroge la question d'une réelle politique culturelle en matière d'écologie et non la question des éco-gestes et des constructions écologiques (bâtiment)²⁰². Et, pour appuyer son propos, il écrit : « Il s'agit simplement d'introduire l'«enjeu du siècle », à savoir l'écologie, là où la culture, par excellence, se réfléchit et s'expose. » Le rôle culturel n'est plus à définir, mais il est à faire grossir. Il semble que cela passe par un plaidoyer.

D'abord il faut considérer le fait que les préoccupations principales des Français sont le pouvoir d'achat et l'emploi. Ces deux domaines ne semblent pas relever directement de l'écologie ou de la culture. Ensuite, il s'agit de faire prendre conscience de la transversalité de l'écologie et de la culture : si les collections de documents ne font pas l'unanimité, la culture, l'éducation et le lien social sont partout, de même que l'écologie. Les membres du Shift Project le résume ainsi : « parce qu'elle appartient à chacun et chacune et qu'elle nous nourrit, la culture est tenue par un devoir d'exemplarité auquel elle ne saurait se soustraire »²⁰³.

Là-dessus, d'après Xavier Galaup, le rôle de liant social représenté par les bibliothèques est sous-estimé²⁰⁴, tandis que c'est souvent à partir du lien social et de la convivialité que sont transmis les cultures et les informations les plus difficiles, notamment celles sur l'écologie. Il s'agit pour les bibliothécaires de valoriser ce



²⁰⁰ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. « Invisible, la bibliothèque ? » in Bibliothèque(s), n°87, 2016.

²⁰¹ Entretien téléphonique avec Xavier GALAUP, le 17/07/2023.

 $^{^{202}}$ LOGE, Guillaume. « La culture doit elle aussi contribuer à la transition écologique » in *Le Monde* (tribune), le 02/10/2022.

²⁰³ The Shift Projet, Climat, crises : *Le plan de transformation de l'économie française*, Editions Odile Jacob, p. 203, 2022.

²⁰⁴ Ibid.

rôle. Et, en considérant le problème écologique comme culturel²⁰⁵, l'entreprise d'un plaidoyer pour une bibliothèque représentant des valeurs écologistes est déjà un acte en faveur de l'écologie. D'ailleurs, en 2019 la Commission *Advocacy* de l'ABF a mis en place une collecte nationale d'actions en lien avec les ODD de l'Agenda 2030. Les bibliothèques sont encouragées à mettre en évidence leur engagement en faveur de l'écologisme dans leur stratégie de communication auprès des usagers. Cette mise en évidence peut se faire localement à travers le PCSES de la bibliothèque, et appuyer des demandes de moyens.

3. Soutenir la légitimité de sa bibliothèque à agir pour la transition écologique par le PCSES

En effet, dans le deuxième temps de l'advocacy, celui de l'influence locale pour l'attribution de moyens, des leviers existent. Des outils de défense sont proposés par la commission advocacy de l'ABF. C'est le cas de la Charte Bib'Lib²⁰⁶. Puis, si nous avons vu la pertinence d'un PCSES au regard de l'écologie, nous le présentons maintenant au regard de l'advocacy. Pour que les bibliothèques soient de plus en plus identifiées comme étant un relais mobilisable pour la mise en œuvre des ODD ou de la transition écologique, le PCSES ne suffit pas, mais il permet la posture de départ²⁰⁷. C'est en quelque sorte un élément déclencheur ou un appui. Le PCSES ne suffit pas à faire de l'advocacy, mais il facilite la posture de départ. A nouveau, avec la démarche de constitution d'un PCSES, le bibliothécaire échange avec les élus sur les enjeux politiques et les intègre à son programme d'actions, en lien avec sa connaissance des besoins des publics. Ce travail ne peut s'arrêter à la démarche du PCSES, puisqu'il s'agit de contribuer à la réussite des objectifs politiques des élus (posture de base du ou de la fonctionnaire)²⁰⁸.

Un autre levier est possible ; celui d'utiliser le SME. Ce type de gestion écologique peut permettre non seulement de limiter les conséquences des activités de la bibliothèque sur l'environnement et sert de cadre, mais il peut servir d'outil de plaidoyer en faveur du rôle de modèle et d'éducateur écologiques que représente une bibliothèque.²⁰⁹ Toutefois, le SME intègre nécessairement la politique écologique de

²⁰⁹ Voir Utiliser le PCSES comme outil pour s'engager dans une démarche de plaidoyer



²⁰⁵ BARRAU, Aurélien et GUILBAUD, Carole. *Il faut une révolution politique, poétique et philosophique* (entretien). Editions Zulma, col. « Les Apuléennes », 2022.

²⁰⁶ Voir le site de l'ABF et sa Commission *Advocacy*: https://www.abf.asso.fr/4/155/582/ABF/commission-advocacy

²⁰⁷ Entretien téléphonique avec Xavier GALAUP, le 17/07/2023.

²⁰⁸ Entretien avec Amandine JACQUET, le 16/02/2023.

la bibliothèque et par conséquent de la collectivité, il ne saurait suppléer une intention écologique.

Ces outils et méthodes permettent au bibliothécaire de légitimer son rôle, de devenir influent et d'appuyer la demande de moyens. En somme, avec une posture d'advocacy, la bibliothèque se positionne comme témoin de l'implication politique de la commune qu'elle dessert. La posture du ou de la bibliothécaire (responsable, manager) a donc son importance dans la transformation de son organisation vers un fonctionnement plus écologique. Et, depuis la Déclaration de Lyon²¹⁰, la mission d'information est promue comme étant la plus efficace en termes d'advocacy des bibliothèques, elle a par ailleurs été associée à l'Agenda 2030. Pour un plan d'action qui fasse l'advocacy de la bibliothèque, il semble que les ODD sont des axes mobilisables en bibliothèque, si les préoccupations politiques de la collectivité vont en leur sens.

II. UTILISER L'AGENDA 2030 DANS LES PLANS D'ACTION DES BIBLIOTHEQUES TERRITORIALES

1. L'Agenda 2030 et sa pertinence

Le rôle de la bibliothèque dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 a été prouvé²¹¹. En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». C'est un plan d'action qui porte une vision de transformation de notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. C'est un programme composé de 17 objectifs de développements et de 169 cibles (sous-objectifs)²¹², tous ayant un lien avec un autre objectif, favorisant la transversalité. Universels, les ODD s'adressent à tous les pays et concernent à la fois l'économie, le développement des sociétés et la protection de l'environnement. Pour la bibliothèque, choisir le cadre de l'Agenda 2030 valorise son fonctionnement

Les 17 objectifs de développement durable sont présentés par l'ONU à cette adresse. Disponible sur le web : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/



²¹⁰ IFLA. *Déclaration de Lyon* [en ligne], 2014. Disponible sur le web : https://www.ifla.org/publications/the-lyon-declaration/

²¹¹ Le calculateur proposé par Nathalice CARDOSO permet non seulement à une bibliothèque d'évaluer sa concordance avec les objectifs de développement durable, mais il démontre aussi le rôle d'une bibliothèque. Disponible sur le web: https://libraryscience.de/fr/calculateur/

²¹² Voir Annexe 4.

transversal et son caractère politique, et cela préconise le terme de développement durable²¹³.

Pour l'exemple, en mettant à disposition des collections variées de livres dans un espace ouvert et accueillant, la bibliothèque lutte par essence contre la pauvreté et pour l'égalité, combats qui constituent deux des ODD de l'Agenda 2030 (le numéro 1 et le numéro 5). Autre exemple, organisé autour des partenariats (objectif 17), l'Agenda 2030 favorise l'interrelation entre les acteurs. Pour les bibliothèques, cela se traduit par une programmation culturelle mixte : les partenaires sociaux, scientifiques et éducatifs rendent accessibles à des publics variés des programmations sur l'écologie ; ou bien par la constitution d'un plan pédagogique à propos de la lecture, avec les professeurs d'école. Les bibliothèques sont par essence des actrices du développement durable, elles répondent à plusieurs des ODD, principalement :

- ODD 1. Pauvreté zéro
- ODD 4. Education de qualité et éducation au développement durable,
- ODD 5. Egalité entre les sexes,
- ODD 11. Villes et communautés durables,
- ODD 12. Consommation et production responsables,
- ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces,
- ODD 17. partenariats pour la réalisation des objectifs.

Puis, comme le dit Raphaëlle Bats à Nicolas Rinaldi dans un entretien, l'Agenda 2030 constitue un « langage commun avec les élus »²¹⁴, une passerelle. Si les opérations de développement durable de la bibliothèque utilisent une déclinaison de l'Agenda 2030, il peut être pertinent de les intégrer au PCSES, afin d'attester la démarche de projet écologique de la bibliothèque. Mais, l'Agenda 2030 reste peu employé, voire peu connu des bibliothécaires²¹⁵.

L'intérêt de l'Agenda 2030 réside dans le fait qu'il prend en compte tous types de structures et chaque pays est concerné. Ainsi, l'écologie ne peut exister sans les principes d'égalité et d'éducation sans condition. L'échelle internationale dans laquelle s'inscrivent les ODD peut les éloigner des intérêts et des difficultés locales.

²¹⁵ Pour rappel, 63 % des répondants à notre questionnaire affirment ne pas utiliser l'Agenda 2030.



²¹³ BATS, Raphaëlle, RINALDI, Nicolas. « Le développement durable, une notion obsolète? » in *Livre et lecture* : à *l'heure de l'écologie*. Fédération internationale du livre et de la lecture (entretien), 2022. Disponible sur le web: https://fill-livrelecture.org/livre-et-lecture-a-l-heure-de-l-ecologie/le-developpement-durable-une-notion-obsolete/

²¹⁴ Ibid.

En effet, les ODD peuvent être débattus, critiqués²¹⁶, remodelés, selon le pays ou la collectivité.

Du côté des bibliothèques françaises, l'IFLA, l'ENSSIB, l'ABF, la BPI et le CNFID se sont accordés sur leur rôle dans la réalisation des ODD : les bibliothèques peuvent promouvoir, sensibiliser, s'encourager ou encore convaincre. C'est l'objet de la plateforme *Agenda 2030 et Bibliothèques – France*²¹⁷. De ce groupe de travail est né un rapport sur la contribution des bibliothèques à l'Agenda 2030²¹⁸ qui présente la participation des bibliothèques françaises à l'agenda 2030, proposant un outil d'*advocacy*. Ainsi, associant outils de sensibilisation aux usagers, *advocacy* et outils de formations professionnelles, cet outil général peut être utile lors de la création d'une nouvelle stratégie pour les bibliothèques optant pour une transition écologique. Ensuite, la feuille de route générale proposée par l'Agenda 2030 français semble intéressante pour comprendre les enjeux des ODD et percevoir leur application possible en bibliothèque territoriale.

2. La feuille de route française appliquée aux bibliothèques

L'Agenda 2030 connait une déclinaison française²¹⁹ qu'il peut être intéressant d'utiliser au regard des actions des bibliothèques territoriales. Ci-dessous, un tableau schématise cette déclinaison.

Les enjeux français de transition écologique fondés sur les ODD	Les notions associées et mobilisables pour les axes stratégiques des bibliothèques
Agir pour une transition juste	Lutter contre les discriminations et les inégalités
	Rendre accessible les espaces, favoriser l'inclusion de toutes et tous

²¹⁹ GOUVERNEMENT FRANÇAIS. « Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 » in *L'Agenda 2030 en France. Le site des objectifs de développement durable*, le 20/09/2019 [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030



²¹⁶ CARON, Patrick, CHATAIGNER Jean-Marc [dir.]. *Un défi pour la planète. Les objectifs de développement durable en débat.* IRD Editions, 2017. Disponible sur le web : https://books.openedition.org/irdeditions/21441

²¹⁷ L'IFLA, l'ENSSIB, le CFID, l'ABF et la BPI. *Agenda 2030 et bibliothèque – France* [en ligne]. Disponible sur le web: https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib/encourager

²¹⁸ L'IFLA, l'ENSSIB, le CFID, l'ABF et la BPI. « Un accès et des opportunités pour tous. Contribution des bibliothèques françaises à l'Agenda 2030 » in *Les bibliothèques françaises et le développement durable.* Sensibiliser, promouvoir et mettre en œuvre l'Agenda 2030 [en ligne]. Disponible sur le web: https://4897e107-d71e-4725-a5f1-976937242cfc.filesusr.com/ugd/c68511 a70425031a3042e192c3b36f4bbd353d.pdf

	Partager les biens communs (documents)
Transformer les modèles de société	S'adapter et décarboner les pratiques : favoriser l'économie circulaire la et un fonctionnement énergétiquement sobre
S'appuyer sur l'éducation tout au long de la vie	Eduquer au développement durable, sensibiliser avec des projets culturels et pédagogiques pour changer les comportements
Agir pour la santé et le bien-être de tous et de toutes	Assurer un environnement sain et confortable
Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD	Soutenir les expérimentations du territoire en y participant, et encourager la participation des citoyens à l'activité de la bibliothèque

Figure 5 - Les objectifs de la feuille de route française de l'Agenda 2030 : les objectifs mobilisables pour des axes d'un PCSES

D'autres outils voient néanmoins le jour, notamment la planification proposée par le Shift Project, avec son *Plan de transformation de l'économie française*, dont les volets *culture* ou *ville et territoire* peuvent servir de cadre de réflexion et d'actions pour les bibliothèques.

II. UN PLAN DE TRANSFORMATION ECOLOGISTE POUR LES BIBLIOTHEQUES TERRITORIALES

Pour un plan d'action efficace, il nous semble que l'écologie devrait voir le jour dans tous les axes stratégiques proposés par les PCSES. En effet, catégoriser un axe d'écologique serait comme mettre l'environnement dans une case. C'est pourquoi l'Agenda 2030 est un cadre intéressant, menant de bout en bout tous les enjeux de l'écologie. Un autre outil est utile. En effet, pour ses propositions à la fois pragmatiques et radicales, le *Plan de transformation de l'économie française*

(PTEF) produit par le Shift Project²²⁰ rend compte de plusieurs leviers mobilisables dans tous les secteurs. En guise d'apport pragmatique et concret aux conclusions ressorties de nos réflexions précédentes, cette dernière partie cherche à entrer dans le cadre de l'écologie du livre, et de la transition nécessaire à tous les secteurs.

1. Le Plan de transformation de l'économie française applicable aux bibliothèques territoriales

Le Shift Project milite pour la décarbonation de l'économie depuis sa création en 2010. Son PTEF propose un plan décliné selon les différents secteurs de « l'économie française ». Pour notre étude, nous avons pris en compte le secteur de l'emploi, celui de l'administration publique, celui des villes et territoires et de toute évidence la culture. En soit, le PTEF annonce que les évolutions nécessaires ont tout d'abord trait à la manière d'exercer les métiers. Si au sein des administrations publiques la transition aurait bel et bien été initiée, la transformation interne écologique suppose d'être positionnée comme une priorité absolue et portée au plus haut niveau. Cela se traduit par des projets de territoire désirable, sobres et résilients²²¹ construits par le biais de pratiques démocratiques et transparentes. Les propositions du PTEF pour le secteur villes et territoires sont largement mobilisables pour les bibliothèques territoriales, de même que les recommandations pour le secteur culturel.

Pour la Culture, le PTEF préconise d'éviter l'événementalisation des programmations culturelles. Dans les grandes lignes, les objectifs de transformation et de résilience appliqués aux activités des bibliothèques territoriales peuvent être de ce type :

	Recommandations et propositions du PTEF	Objectifs et actions des bibliothèques territoriales
Secteur culturel	Relocaliser les activités	Inviter des auteurs locaux
		Favoriser l'acquisition de
		documents édités dans le même secteur géographique



²²⁰ Le Shift Project est une association française créée en 2010 et un laboratoire d'idées qui s'est donné pour objectif l'atténuation du changement climatique et la réduction de la dépendance de l'économie aux énergies fossiles, particulièrement au pétrole.)

²²¹ Ibid. p. 217.

		Valoriser le caractère de proximité de la bibliothèque ²²²
	Eco-concevoir	Favoriser l'écologie du livre dans sa politique documentaire
		Proposer une collection d'objets
	Former aux enjeux	Recevoir une formation collective et s'engager individuellement à connaître l'impact de sa profession sur
	Enoncer des politiques publiques ambitieuses	En appui avec le projet de l'établissement, le PCSES, et la posture d'advocacy, travailler avec les élus à des objectifs politiques ambitieuses
	Ralentir	Réorganiser ses activités en fonction de l'adage « moins mais mieux »
		Prioriser les objectifs selon les besoins des usagers et la transition écologique
	Renoncer à certaines pratiques	Renoncer à participer à de grands événements culturels pour favoriser une programmation à petite échelle
		Arrêter ou réduire la plastification des livres
Villes et territoires	Connaissance : améliorer la compréhension de tous des effets du dérèglement	Faire valoir la bibliothèque comme lieu fiable où connaître la complexité des problématiques écologiques

²²² Par exemple, la bibliothèque de Gières présente ainsi son rôle écologique : « venir à la bibliothèque réduit son empreinte carbone ».



climatique et de la transition	
Responsabilité: évaluer son action territoriale et porter les priorités climatiques à haut niveau	Proposer de faire un diagnostic HQE de la bibliothèque Emettre un diagnostic de territoire du point de vue de la bibliothèque Analyser l'empreinte carbone de ses activités
Partage : impliquer toutes les parties prenantes de la collectivité dans les décisions prises	Favoriser des pratiques participatives en bibliothèque S'engager dans la prise de décision des élus, s'inviter aux comités mis en place
Solidarité: prendre en compte les inégalités sociales et améliorer le lien social	
Coopération entre les secteurs de la collectivité	Décloisonner les métiers Travailler avec tous les services communaux et notamment avec l'éducatif, le social, la gestion des bâtiments Construire un vocabulaire commun Développer une capacité de travail transversal sans dénaturer le métier

Cohérence des actions Avoir une base « écologique » dans avec les politiques le fonctionnement interne émises, organisation des Favoriser un management renoncements transversal et participatif prévision des réticences Instaurer des réunions plénières et / ou des groupes de travail

Figure 6 – Des propositions du PTEF croisées avec des objectifs de bibliothèque territoriale

La bibliothèque pourrait construire ses objectifs à partir des préconisations portées par le PTEF. Il semble toutefois que celles-ci concernent surtout le fonctionnement de la bibliothèque. En effet il s'agit de repenser les méthodes de travail et mobiliser chaque agent-e tout en raisonnant sur le long terme. D'ailleurs les premières intentions écologiques sont souvent portées sur les habitudes au travail. On peut mettre en place une « charte de bibliothécaire écolo » au même titre que le Guide de la bibliothèque verte²²³. Sans pour autant s'appuyer sur des contre-exemples, comme celui de l'entreprise verte²²⁴, qui ne le serait qu'en fonction des pratiques des travailleurs.

Les bibliothèques de lecture publique, « organisations apprenantes »²²⁵, connaissent des injonctions contradictoires. Résultantes d'une volonté de modernisation et d'évolution de l'administration publique, ces injonctions semblent être des freins à la mise en place de projets écologiques. Pour aller plus loin que les pratiques des travailleurs, les outils présentés ci-dessus sont utiles (SME, *advocacy*, etc.). Et, le PTEF préconise l'emploi d'un personnel exerçant des missions de références, de contrôle, optant pour le suivi de la transition initiée. Là-dessus, les réticences aux changements, les blocages administratifs, la communication difficile avec la hiérarchie, toutes problématiques nées d'un historique de conflit et d'un manque de dialogue peuvent aussi ralentir la mise en œuvre d'un projet d'ensemble. Comme vu en deuxième partie de ce mémoire, il s'agit d'accorder un point d'honneur à la méthode de

²²⁵ PERALES, Christophe [dir.]. *Conduire le changement en bibliothèque. Vers des organisations apprenantes.* Editions des Presses de l'ENSSIB, col. « La Boîte à outils » n°32, 2015.



²²³ MEDIATHEQUE DE LA CANOPEE. Guide de la bibliothèque verte, 2021.

²²⁴ Un contre-exemple : l'Organisation internationale du travail a lancé en novembre 2022 lors de la COP27 un rapport intitulé « Vers des entreprises écologiques. Transformer les processus et les lieux de travail », qui reprend les critères d'une entreprise « verte », en évinçant la problématique de la production et de l'existence même de certaines entreprises dont les raisons d'être ne sauraient être respectueuses de l'environnement.

réalisation du projet. La transition écologique ne saurait être punitive²²⁶, au risque d'amplifier les réticences au changement.

Comme dans les PCSES des bibliothèques, le PTEF suggère des mesures de mise en œuvre : qu'elles soient transparentes, positives, offensives ou défensives, il est question d'avoir une feuille de route. Toutefois, comme nous l'a précisé Amandine Jacquet, l'intitulé de l'axe politique choisi dépend de la sensibilité politique des élu.es²²⁷.

2. Le levier de la politique documentaire pour une écologie des collections

Mettant fin à la présentation des outils-cadres utiles à la constitution des PCSES des bibliothèques, nous proposons de revenir sur quelques traits de la politique documentaire pour une écologie des collections et de leur gestion²²⁸. Elle s'associerait à un PCSES favorisant un fonctionnement écologique. Idéalement, une mise à jour de la politique documentaire se fait à chaque mandat, au même titre qu'un projet de service ou PCSES. Elle a pour point commun avec le PCSES de répondre aux attentes des élus, et d'afficher une certaine transparence²²⁹. Produire une politique documentaire exemplaire en matière d'écologie signifie jouer le jeu de la cohérence avec l'exposition des actions culturelles. De même pour les outils de référencement bibliothéconomiques dès le catalogue de la bibliothèque. On souligne ici l'importance d'une indexation précise, pertinence, fondé sur un langagé prédéterminé;

Après avoir étudier les publics potentiels et habituels, leurs besoins et leurs usages de la bibliothèque en utilisant des indicateurs clefs²³⁰, un état des lieux des collections est essentiel avant la création de la politique documentaire. Celle-ci dépend largement du budget qui est alloué. Une fois ces connaissances et analyses établies, il s'agit de créer des outils de politique documentaire. Trois formes de

²³⁰ Sur la question des usagers et de leurs usages, les indicateurs peuvent être : nombre d'usagers, nombre de prêt, taux de fréquentation, nombre de documents jamais empruntés, nombre de prêts sur le thème de l'écologie, taux de rotation, taux de fonds actifs, etc.



²²⁶ HEURTEMATTE, Véronique. « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? Le Printemps des métiers – 12 mai 2022, Villeurbanne » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], 2022. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-environnementale-quelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques 70673

²²⁷ Entretien avec Amandine JACQUET, le 16/02/2023.

²²⁸ Etant donné que la politique documentaire reste le domaine où les activités écologiques sont le plus menées, sans toutefois être formalisées régulièrement.

²²⁹ LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517. Article 7.

politique peuvent voir le jour : politique d'acquisition, d'accès, de conservation. Pour commencer, nous présentons quelques perspectives écologistes :

1. La classification pour un plan de classement qui reflète l'écologie

L'écologie bouleverse le monde du livre, des éditions spécialisées aux grands groupes, de la librairie indépendante aux gros commerces, jusque dans les rayons des bibliothèques. En effet, la catégorie des documentaires, pour un public adulte mais aussi en jeunesse se trouve questionné par des publications écologistes hybrides. Depuis vingt ans le nombre de titres traitant des enjeux environnementaux s'est multiplié et les disciplines s'y confondent : l'écologie donne lieu à des études transdisciplinaires, qui vont jusqu'à dé-ranger les bibliothèques. Marin Schaffner propose d'utiliser la notion d'humanités écologiques pour mettre un peu d'ordre parmi ces ouvrages qui sèment le trouble²³¹ - essentiel soit-il pour une repenser et changer nos modes de vie. En Anthropocène, une « recomposition des savoirs » peut donner lieu à l'utilisation du terme « humanités écologiques » pour la création d'un fonds destiné aux pensées, récits et savoirs sur l'écologie. Dans les faits, c'est la classification décimale de Dewey qui se trouve troublée²³². Un plan de classement

2. Une acquisition soucieuse de l'économie circulaire du livre

Il s'agit de prendre la mesure du poids carbone du livre, dans le cadre de l'économie circulaire. La charte environnementale de l'édition de livres, sortie en 2021 décline des « bonnes pratiques » applicables à tous les niveaux de la chaîne du livre²³³, elle peut s'avérer utile. La politique d'acquisition pourra favoriser la bibliodiversité. Les critères pour les fournisseurs peuvent correspondre à des choix de partenariats avec des maisons d'éditions éco-responsables et locales. D'après une bibliothécaire de la Canopée, un collectif d'éditeurs « écolo-compatibles » a été créé en 2010 rassemblant les éditions La Plage, Rue de l'échiquier, La Salamandre, Plume de Carotte, Terran, Pour Penser (jeunesse), Le Souffle d'Or, Yves Michel²³⁴.

²³⁴GALAUP, Xavier, GUÉROULT, Alexandra, HUART, Nicolas, LALLEMAND, Julie, LE MARQUIS, Sandrine, PICHONNIER Annie-Rose et SAUVAGE, Élisabeth. « Bibliothèques actrices de la transition écologique : bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – 9 mars 2023 », in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], 2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique 71120



²³¹ ASSOCIATION POUR L'ECOLOGIE DU LIVRE. « L'écologie dérange nos bibliothèques » in *Le livre est-il écologique ? Matières, artisans, fictions,* Editions Wild Project, col. « Petite bibliothèque d'écologie populaire », 2020.

²³² HEURTEMATTE, Véronique. « Ma Dewey va craquer » in 68ème Congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) – Dunkerque, 10 juin 2023 [en ligne]. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), le 27/06/2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/68e-congres-de-l-association-des-bibliothecaires-de-france-abf 71322

²³³ SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION. *La charte environnementale de l'édition de livres : un guide de bonnes pratiques*, le 13/07/2022. Disponible sur le web: <u>La charte environnementale de l'édition de livres : un guide des bonnes pratiques</u> - Syndicat national de l'édition (sne.fr)

Connaître le bilan carbone du livre et de son circuit en bibliothèque renvoie à faciliter l'accès des petites librairies à la commande publique, utiliser les critères d'écoconception (réduction de pages blanches, lieu d'impression).

Ces préconisations d'outils-cadres et ces idées ne remplacent pas un plan d'actions contextualisé et proche des réalités de terrain, des contraintes budgétaires et de l'état des ressources humaines d'une bibliothèque. C'est un cadre de travail depuis lequel les professionnels peuvent accomplir leur rôle écologique, et travailler en autonomie. Le calendrier et le contrôle de celui-ci devront faire l'objet d'un encadrement propre aux équipes souhaitant emprunter ces outils.

CONCLUSION

Dans le contexte actuel du dérèglement climatique global lié à l'activité humaine, nous avons vu que les bibliothèques territoriales participent activement au développement durable et qu'elles s'engagent de plus en plus dans une forme de transition écologique. Après la réflexion généralisée sur la bibliothèque en tant que bâtiment, plusieurs pratiques se croisent, faisant refléter des contrastes. Là où la mission d'éducation à travers des collections semble faire unanimité. la mission d'information aux publics ou encore celle de sensibilisation apparaît encore difficilement dans les définitions d'une bibliothèque. En fait, la majeure partie des activités écologistes en bibliothèque territoriale demeure de l'ordre des « écogestes » et de plus en plus de l'ordre de la politique documentaire – se référant à l'écologie du livre. Avec les résultats de notre questionnaire, en première partie, nous avons conclu que les initiatives écologiques menées ont surtout des objectifs de dénonciation, d'éducation, et d'information. Toutefois, la transition écologique suppose aussi un changement de comportement. Les bibliothécaires peuvent être des représentants de ce changement : il s'agit de l'initier, de s'y engager. Dans ce cas, un accompagnement au changement en interne, et donc un management spécifique et transversal est nécessaire ; il commence doucement à voir le jour avec des organigrammes transversaux ou des formations pour les encadrant-es. Nous rappelons toutefois qu'initier le changement demeure inégalement accessible pour les bibliothécaires. Le maillage territorial français est hétéroclite, et les budgets diffèrent largement. Nous nous trouvons face à ce truisme : la transition écologique n'est pas réalisable de manière similaire dans toutes les bibliothèques. Ensuite, nous avons pu constater que l'engagement des bibliothécaires conduit plus facilement à la formalisation des actions ou d'une politique de cadrage. Toutefois, produire une stratégie de ce type – des documents de référence, des calendriers, une feuille de route – nécessite du temps, des outils et des moyens humains. Un des freins à la mise en œuvre d'une transition en bibliothèque est celui du soutien de la part de la tutelle - souvent inégal, lui-même ralenti par l'image des bibliothèques en France.

Le soutien et l'intérêt porté par les publics a aussi son importance. Si nous avons présenté quelques généralités sur les aspirations de nos contemporains, c'était avant tout pour ancrer les interrogations sur les publics dans un contexte très récent. Toutefois, les publics des bibliothèques territoriales sont propres à chacune d'entre elles. Souvent, après une évaluation des usages, il convient de proposer une offre culturelle élargie, et de travailler sur plusieurs fronts. Nous supposons que l'écologie doit survenir dans les questions liées au public – questions essentielles dans la formalisation des outils d'encadrement.

Les responsables d'équipe tiennent la question de l'initiation au changement (« acculturation ») comme première. La formation et le cadrage sont ciblés comme



étant essentiels par les professionnels. A partir des étapes d'une démarche de projet de transition écologique, les actions majeures pour les bibliothécaires encadrant-es semblent être :

- 1. Prévoir, s'adapter (construire des axes stratégiques, se fixer des objectifs réalistes en fonction des budgets)
- 2. Soigner, acculturer, encadrer son équipe (opter pour un management participatif, former, faire participer)
- 3. Concevoir le changement, en être un-e représentant-e (être engagé-e)
- 4. Etre acteur du territoire, rendre visible la bibliothèque dans la transition écologique (avoir une posture d'*advocacy*)
- 5. Agir : éduquer, informer, sensibiliser ses usagers (réaliser un plan d'action)

Nous avons voulu montrer que le PCSES est un outil efficace et pertinent face à ces freins. La transition écologique se veut pérenne, fondée sur un projet dont la gestion ne peut se résumer à la constitution d'un PCSES. Nous avons vu que le PCSES est perçu comme un outil de désamorçage par les professionnels qui conçoivent une stratégie à moyen et long-terme. Il définit des axes et des objectifs sur plusieurs années, et l'énoncé de ces objectifs peut être suffisamment large pour permettre des changements. Dans tous les cas, le PCSES est l'occasion pour les bibliothèques de travailler avec leur tutelle pour constituer ensemble une vision de ce qu'est la transition écologique. La bibliothèque, institution culturelle qui répond à des enjeux multiples et remplit un rôle hybride, détient une valeur qu'il s'agit de rendre visible au sein des politiques publiques territoriales, sans quoi le développement durable ne fait que l'objet d'ambitions techniques de la part de la bibliothèque seule. C'est l'un des intérêts du PCSES. De manière synthétique, la réalisation d'un PCSES fondé sur des objectifs de transition écologique permet de :

- Travailler à l'échelle du territoire, sortir de la bibliothèque seule et sceller des partenariats territoriaux, connaître les axes politiques de sa tutelle et ses priorités. Faire un pas de côté pour rediriger les objectifs de la bibliothèque selon les aspirations des publics.
- Faire une analyse complète de la bibliothèque, de sa structure et de ses services, en se basant sur une analyse SME.
- Établir et théoriser le projet porté par la bibliothèque, en le liant aux axes politiques. Construire une feuille de route stratégique pour suivre les objectifs internationaux des ODD ou de la transition écologique du territoire. Légitimer les objectifs écologiques à travers un document commun de référence.
- Faire valoir le rôle d'informateur, de sensibilisateur et d'avertissement des questions écologiques et sociales qui bousculent notre société, auprès des élues. Redéfinir la bibliothèque comme étant porte-parole des valeurs écologistes et sociales, et participer à la transition écologique du territoire.
- Obtenir un soutien financier, moral, politique.



 Accompagner le changement au sein des équipes en optant pour une démarche de projet.

Avec le PCSES, d'autres outils sont mobilisables. Nous avons présenté l'Agenda 2030 et ses ODD internationaux, en faisant référence au cadre français. Il existe aussi le *Plan de transformation de l'économie française* du Shift Project, et d'autres formes de formalisation existantes comme une politique documentaire œuvrant pour une écologie du livre.

Si la bibliothèque n'est pas une actrice majeure de la société pour la transition écologique – ou plutôt elle l'est de par sa nature, elle n'a pas nécessité à changer radicalement - son rôle est de participer, d'intégrer les processus de transition de sa collectivité. A échelle globale, la bibliothèque valorise l'influence essentielle de la culture dans la transition écologique.

Pour clôturer cette étude, nous souhaitons préciser ceci : puisque l'écologie est une question d'attention aux conditions d'existant des êtres vivants sur Terre, chaque partie du fonctionnement de la bibliothèque doit être prise en compte. Toutes les appétences et les compétences des bibliothécaires sont de mise. Il semble difficile d'uniformiser les compétences dans le cas de l'écologie. Chacun-e détient un engagement et une volonté d'être qui lui est propre. C'est à partir de ces derniers que l'inaction écologique peut être obsolète. Les PCSES sont des cadres initiateurs à partir desquels toutes formes d'interaction avec l'art, le livre, la musique, le jeu, et toutes les formes de sensibilité au vivant doivent être considérés. Pour qu'une mise en œuvre efficiente, un certain nombre de missions et de rôles peuvent être imaginés. Il s'agit de favoriser la montée en compétence de chacun-e. Avant tout, les bibliothécaires transmettent ce que les auteurs et les artistes traduisent du monde. Il semble que ce rôle est majeur dans le contexte bousculé du dérèglement climatique.

SOURCES

Entretiens avec les professionnels.

Raphaëlle BATS – Conservatrice de bibliothèque, co- responsable de l'Urfist Bordeaux	08/02/2023 - par échanges de mails
Amandine JACQUET – Bibliothécaire, formatrice, consultante	16/02/2023 – par visioconférence
Elisabeth ARQUIER – responsable de la Médiathèques de Venelles, rédactrice du PCSES	21/03/2023 – par visioconférence
Pascal KRAWESKI – Directeur des bibliothèques du Territoire Ouest, chargé de Mission Transition écologique à la Direction générale, BM de Lyon	15/04/2023 – par visioconférence
Camille JEAN - Adjointe au patrimoine, Référente Ecologie et publics éloignés, au sein du Service Action territoriale de la bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair (réseau Caen-la-mer).	29/04/2023 – par téléphone
Nicole HACQUES – Responsable de la bibliothèque François Mitterand de Gières	22/04/2023 – visite et entretien sur place
Hélène BROCHARD – Responsable de la Médiathèque de Villeneuve-d'Ascq, Présidente de l'ABF	07/07/2023 – par téléphone
Lionel DUJOL - Bibliothécaire formateur, Responsable innovation & accompagnement au changement à la Médiathèque Valence Romans Agglo	13/07/2023 – par téléphone
Xavier GALAUP - Président de la Commision « Advocacy » de l'ABF, formateur indépendant	17/07/2023 – par téléphone

Résultats de l'enquête qualitative. Disponible sur le web : https://docs.google.com/spreadsheets/d/lugJUpuXSceNh95Z74TKW7SYzFAyJ89
Xu8wGaYwI2PRE/edit?usp=sharing

Webinaires, séminaires, conférences

ABF, The Shift Project, Association des bibliothèques du 92. La fonction de référent-e développement durables. Webinaire #3 [en ligne], le 07/02/2022. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/webinaires-bibliotheques-developpement-durable/



ABF, The Shift Project, Le Bureau des Acclimatations. *Créer un fonds développement durable*. Webinaire du 15/06/2023. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=amA6GaHS4-w

ABF, The Shift Project, Le Bureau des Acclimatations. *Electricité et chauffage en bibliothèque*. Webinaire du 20/10/2022. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=sJVjcuc9wm0

GRENOBLE-ALPES METROPOLE et BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MEYLAN. *Jeu vidéo : enjeux, médiations et pratiques* (journée d'échange), le 29/06/2023.

PCSES lus et étudiés

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VENELLES. PCSES, 2018. Disponible sur le web: https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67083-projet-scientifique-culturel-educatif-et-social-de-la-mediatheque-de-venelles.pdf

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE. PCSES. Disponible sur le web : https://www.bm-grenoble.fr/592-bibliotheque-pratique.htm?TPL_CODE=TPL_ACTUALITE&PAR_TPL_IDENTIFIANT=1489

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON. *Projet d'établissement*. 2020. Disponible sur le web : https://bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/article/le-projet-d-etablissement

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE GIERES. ODD et bibliothèques : projet écologie / résilience 2021.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MEYLAN. Projet de service de la bibliothèque de Meylan 2023-2026, 2023.



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie générale sur les bibliothèques

HEURTEMATTE, Véronique [dir.]. L'année des bibliothèques 2023 – Bibliothèques objets politiques. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2023.

LANKES, David. Exigeons de meilleures bibliothèques : plaidoyer pour une bibliothéconomie nouvelle.

ORSENNA, Éric et CORBIN, Noël. Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain, Editions Stock, 2019

Ecologie et développement durable : généralités

ALBARRAN, Christophe. Le développement durable, mythe ou nécessité? Editions L'Harmattan, col. « Nouveaux regards sur l'écologie », 2020, p. 20-21.

BARRAU, Aurélien, GUILBAUD, Carole. *Il faut une révolution politique, poétique et philosophique* (entretien). Editions Zulma, col. « Les Apuléennes », 2022.

BIRD ROSE, Deborah, ROBIN, Libby. *Vers des humanités écologiques*. Editions Wild Project, 2019.

CALMET, Marine. *Préface*. In STONE, Christopher. *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider*? Editions Le passager clandestin, 2022.

CARON, Patrick, CHATAIGNER Jean-Marc [dir.]. Un défi pour la planète. Les objectifs de développement durable en débat. IRD Editions, 2017. Disponible sur le web : https://books.openedition.org/irdeditions/21441

MEDA, Dominique. « De nouvelles représentations au service de la transformation écologique » in *Germinal* [en ligne], n°2, 2021. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-germinal-2021-1-page-122.htm

DUPUY, Jean-Pierre. Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain. Editions du Seuil, 2002.

ETIENNE, Camille. Pour un soulèvement écologique. Dépasser notre impuissance collective. Editions du Seuil, 2023.

LATOUR, Bruno et SCHULTZ Nikolaj. Mémo sur la nouvelle classe écologique. Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même. Editions La Découverte, 2022.

LATOUR, Bruno. Où atterrir? Éditions La Découverte, 2017.

LE MEUR, Mikaëla. *Le Mythe du recyclage*. Editions Premier parallèle, col. « Carnets parallèles / la vie des choses », 2021.

LUYCKX, Charlotte. « Ecologie intégrale : relier les approches, intégrer les enjeux, tisser une vision » in *La Pensée Ecologique* [en ligne], n°6, 2020. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-la-pensee-ecologique-2020-2-page-77.htm



MORIZOT, Baptiste. *Manières d'être vivant*. Editions Actes Sud, col. « Mondes sauvages », 2020.

THIRIOT, Sarah. « Transition écologique : quels projets de société ? » in *Futuribles* [en ligne], n°451, 2022. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-futuribles-2022-6-page-53.htm.

THIRIOT, Sarah. Transition écologique : quels projets de société ? *Futuribles*, [en ligne], 2022, n°451. Disponible sur le web : https://www.cairn.info/revue-futuribles-2022-6-page-53.htm.

Bibliothèques et écologie ou développement durable – articles et ouvrages

BATS, Raphaëlle et GAFFET, Mathilde. « Les bibliothèques et le changement climatique » in *Inter CDI* [en ligne], n°292-93, 2021. Disponible sur le web : http://www.intercdi.org/les-bibliotheques-et-le-changement-climatique/

BATS, Raphaëlle, RINALDI, Nicolas. « Le développement durable, une notion obsolète ? » Livre et lecture : à l'heure de l'écologie. Fédération internationale du livre et de la lecture (entretien) 2022. Disponible sur le web : https://fill-livrelecture.org/livre-et-lecture-a-l-heure-de-l-ecologie/le-developpement-durable-une-notion-obsolete/

BATS, Raphaëlle. « La bibliothèque responsable et durable » in *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2020. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014

Canopée La Fontaine, et TESSA, Aurore. « Intégrer la question environnementale dans une médiathèque : le cas du système de management environnemental » in *La fabrique à idées* (blog), le 05/01/2021. Disponible sur le web : https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/01/05/integrerla-question-environnementale-dans-une-mediatheque-le-cas-du-systeme-demanagement-environnemental/.

FELIZAT, Pascale. « Le rôle des bibliothèques en éducation relative à l'environnement » in Éducation relative à l'environnement. Centr'ERE, Montréal, Québec, vol. 15 – 2, 2020. Disponible sur le web : https://journals.openedition.org/ere/5862?lang=en

GALAUP, Xavier, GUÉROULT, Alexandra, HUART, Nicolas, LALLEMAND, Julie, LE MARQUIS, Sandrine, PICHONNIER Annie-Rose et SAUVAGE, Élisabeth. « Bibliothèques actrices de la transition écologique : bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – 9 mars 2023 » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], 2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-actrices-de-latransition-ecologique_71120

HEURTEMATTE, Véronique. « Ma Dewey va craquer » in 68ème Congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) – Dunkerque, 10 juin 2023 [en ligne]. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), le 27/06/2023. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/68e-congres-de-l-association-des-bibliothecaires-de-france-abf 71322

HEURTEMATTE, Véronique. « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? Le Printemps des métiers – 12 mai 2022, Villeurbanne » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], 2022. Disponible sur le web : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-



<u>environnementale-quelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques_70673</u>

JANKOWSKA, Maria Anna et MARCUM, J.W. Sustainability challenge for academic libraries: planning for the future. College & Research Libraries [en ligne], 2010. Disponible sur le web: (PDF) Sustainability Challenge for Academic Libraries: Planning for the Future (researchgate.net)

KRAJEWSKI, Pascal. « La « bibliothèque verte », pour quoi faire ? : le rôle des bibliothèques dans la transition écologique » in *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF) [en ligne], le 30/05/2023. Disponible sur le web: https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-bibliotheque-verte-pour-quoi-faire 71245

L'IFLA, l'ENSSIB, le CFID, l'ABF et la BPI. « Un accès et des opportunités pour tous. Contribution des bibliothèques françaises à l'Agenda 2030 » in *Les bibliothèques françaises et le développement durable. Sensibiliser, promouvoir et mettre en œuvre l'Agenda 2030* [en ligne]. Disponible sur le web : https://4897e107-d71e-4725-a5f1-976937242cfc.filesusr.com/ugd/c68511_a70425031a3042e192c3b36f4bbd353d.pdf

SAHAVITRA, Harri. *Advocating Public Libraries by the SDG's* (conference) [en ligne] in Congrès International de l'IFLA, Cork University College Library, Dublin, 2022. Disponible sur le web: https://repository.ifla.org/handle/123456789/2096

SCHOPFEL, Joachim (dir.). Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. Editions du cercle de la Librairie, col. « Bibliothèques », 2014.

Exemples

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON. « La fabrique de l'info » in *BM Lyon* (portail). Disponible sur le web : https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/mediatheque-de-vaise/zoom-sur/article/la-fabrique-de-l-info

MEDIATHEQUE BAZOUGES LA PEROUSE. *Projet de rénovation-extension pour une médiathèque troisième lieu*. Disponible sur le web : https://bazougeslaperouse.fr/vivre-a-bazouges/mediatheque/?cn-reloaded=1

ROUEN NBI. « La créathèque » in *Nos services* (portail) [en ligne]. Disponible sur le web : https://rnbi.rouen.fr/fr/page-descriptive/la-cr%C3%A9ath%C3%A8que

LE NAGARD, Maryon. « Exemple de service vert #4 : les objetèques » in *ABF Bibliothèques vertes* (blog) [en ligne], le 09/05/2023. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/exemple-de-service-vert-4-les-objetheques/

VILLE DE PARIS. Fiche Action n°2 Management, plan d'action interne, formations.

Ecologie du livre

ASSOCIATION POUR L'ECOLOGIE DU LIVRE. « L'écologie dérange nos bibliothèques » in *Le livre est-il écologique ? Matières, artisans, fictions,* Editions Wild Project, col. « Petite bibliothèque d'écologie populaire », 2020.

BIRD ROSE, Deborah et ROBIN, Libby. *Vers des humanités écologiques*. Editions Wild Project, 2019.



Les alternatives. *Ecologie, économie sociale et solidaire : l'avenir du livre ?* La Plaine Saint-Denis, Double ponctuation et Alliance des éditeurs indépendants, col. « Bibliodiversité, les mutations du livre et de l'écrit », 2021.

TAVERNIER, Julien, KING, Lisa, KACPRZAK, Juliette, VALLAURI, Daniel (WWF). *Vers une économie plus circulaire dans le livre* (rapport). Disponible sur le web: https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2019-12/20191125 Rapport Vers-une-economie-plus-circulaire-dans-le-

livre_WWF_min.pdf?c23f7a31_page=1&c23f7a31_page=2

Travaux académiques

LE GUENNEC, Mathilde. Bibliothèque et écologie: les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux, Mémoire de fin d'étude, Diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2018.

OUAZZANI, Johanna et BATS. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires : L'exemple du développement durable. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque. ENSSIB, 2021

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire de fin d'étude, Diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2009.

Gestion de projet et PCSES

JACQUET, Amandine, POISSENOT, Claude et ETIENNE, Nathalie. *La bibliothèque, une approche politique adaptée au territoire*. Editions Territorial, col « Dossier d'expert », 2021.

JACQUET, Amandine [dir.]. *Concevoir une bibliothèque rurale*. Editions de l'Association des bibliothécaires de France et de l'Association des bibliothécaires départementaux, 2018.

LOUX, Nathalie et MAILLET, Philippe. Élaborer et manager un projet de service. Editions Territorial, col. « Dossiers d'experts », 2008.

LUCET, Ariane, ROUZET, Corinne et VIVIEN, Bernard. Le management par projet : levier de changement pour le secteur public territorial. Editions Territorial, col. « Dossiers d'experts », 2010.

MINISTERE DE LA CULTURE. Recommandations pour la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social en bibliothèque de collectivité territoriale. DGMIC, 2015.

MOREL, Anne. *PSC / PCSES : pour une diffusion de la démarche projet en bibliothèque*, Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2016.

MOREL, Anne et GRANDET, Odile. [dir.]. *Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque*. Presses de l'ENSSIB, col. « La Boîte à outils », n°46, 2019.

A propos des publics



BIGOT, Régis, CHATEAU Mathieu, HOIBIAN Sandra. *Le confinement amplifie l'aspiration à ralentir son rythme de vie*. Enquête du Crédoc [en ligne], 2020. Disponible sur le web : https://www.credoc.fr/publications/le-confinement-amplifie-laspiration-a-ralentir-son-rythme-de-vie

BRISTIELLE, Antoine [dir]. « La confiance des Français en leurs institutions », Que veulent les Français? L'opinion publique dans tous ses états, Editions de l'Aube et Fondation Jean-Jaurès, 2022

EVANS, Christophe [dir.]. *Mener l'enquête. Guide des études de publics en bibliothèque*. Editions des Presses de l'ENSSIB, col. « La Boîte à outils », n°22, 2011.

MERCIER, Etienne, TETAZ, Alice et LERAV Alexandre (IPSOS). Baromètre - Les Français et la lecture. Résultats de 2023 [en ligne]. Centre National du Livre, 2023. Disponible sur le web : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/71281-barometre-les-français-et-la-lecture-resultats-2023

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Observatoire de la lecture publique. Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative. Publication de la DGMIC, 2019. Disponible sur le web : <a href="https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Ftudes et repports Lecture et bibliotheques/Lecture/Documentation/Publications/Ftudes et repports Lecture et bibliotheques/Lecture/Decumentation/Publications/Ftudes et repports Lecture et bibliotheques/Lecture/Decumentation/Publications/Ftudes/Lecture/Decumentation/Publications/Lecture/Decumentation/Publications/Lecture/Decumentation/Publication/P

 $\underline{lecture/Documentation/Publications/Etudes-et-rapports-Lecture-et-bibliotheques/Les-non-usagers-des-bibliotheques-Etude-quantitative}$

ROSA, Hartmut. « Le miracle et le monstre – un regard sociologique sur le Coronavirus » in *AOC média* [en ligne], le 08/04/2020. Disponible sur le web : https://mediations.hypotheses.org/574

Gestion d'équipe et conduite du changement

AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE. « Système de management » in *Organiser une démarche environnementale* [en ligne], le 30/09/2022. Disponible sur le web : https://expertises.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/systemes-management

PERALES, Christophe [dir.]. Conduire le changement en bibliothèque. Vers des organisations apprenantes. Editions des Presses de l'ENSSIB, col. « La Boîte à outils » n°32, 2015.

Les questions corollaires : l'engagement, la neutralité

LAMANA, T.J. « Dispositif: Or Subjectivity and Neutrality in Libraries » in *The Political Librarian* [en ligne], vol. 4, art.1., 2018. Disponible sur le web: https://journals.library.wustl.edu/pollib/article/8539/galley/25372/view/

MAUREL, Lionel. « Devoir de réserve et devoir de résistance en bibliothèque » in *S.I Lex* (blog) [en ligne], 2017. Disponible sur le web : https://scinfolex.com/2017/04/09/devoir-de-reserve-et-devoir-de-resistance-en-bibliotheque/



- « Neutralité, Pluralité, Lâcheté » in *Deux connards dans un bibliobus* (podcast) [en ligne], épisode du 07/10/2022. Disponible sur le web : https://deux-connards-dans-un-bibliobus.lepodcast.fr/page/3
- « Tu nous les colibrises... Pourquoi les demi-mesures ne mènent jamais à la révolution » in Deux connards dans un bibliobus (podcast) [en ligne], épisode du 03/02/2023. Disponible sur le web: https://deux-connards-dans-un-bibliobus.lepodcast.fr/page/2

Revue de presse et articles institutionnels

ABF, ADBG, ABD. La loi Robert sur les bibliothèques territoriales : un acquis important à faire fructifier in Communiqué de presse [en ligne], le 26/01/2022. Disponible sur le web : https://www.abf.asso.fr/1/22/953/ABF/-communique-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales-un-acquis-important-a-faire-fructifier

ABF. « Bibliothèques et sobriété dans la culture, les propositions de l'ABF » (communiqué de presse) [en ligne], le 05/05/2023. Disponible sur le web : https://www.abf.asso.fr/1/22/1031/ABF/-communique-bibliotheques-et-sobriete-dans-la-culture-les-propositions-de-labf

ASSOCIATION CLIMAT MEDIAS. Revue de presse [en ligne]. Disponible sur le web : https://climatmedias.org/revue-de-presse/

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON. TOPO (revue), n°159, mai-juin 2023.

BOUGHRIET, Rachida. « Planification écologique : Elisabeth Borne lance 22 chantiers » in *Actu Environnement* [en ligne], le 21/10/2022. Disponible sur le web : https://www.actu-environnement.com/ae/news/elisabeth-borne-planification-ecologique-france-nation-verte-CNR-climat-biodiversite-40513.php4

CURIEN, Julie. « La dimension verte du congrès ABF 2023 » in *ABF Bibliothèques vertes* (blog) [en ligne], le 30/05/2023. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/la-dimension-verte-du-congres-abf-2023/

FEDERATION INTERREGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Livre et lecture : à l'heure de l'écologie*. Disponible sur le web : https://fill-livrelecture.org/livre-et-lecture-a-l-heure-de-l-ecologie/

GOUVERNEMENT FRANÇAIS. *Services publics* + [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.plus.transformation.gouv.fr/engagement/8

IPSOS. « Le Geste de tri des emballages en France » in CITEO [en ligne], 2017. Disponible sur le web : https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2018-11/geste de tri chez les francais.pdf

LOGE, Guillaume. « La culture doit elle aussi contribuer à la transition écologique » in *Le Monde* (tribune), le 02/10/2022.

MINISTERE DE L'ECONOMIE. « Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises ? » in *BercyInfo* (portail economie.gouv) [en ligne], le 18/07/2022. Disponible sur le web : https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse#



- « Qu'est-ce qu'un bilan carbone ? » in *Capitaine Carbone* [en ligne]. Disponible sur le web : https://www.capitaine-carbone.fr/bilan-carbone/
- « Rentrée littéraire : comment la filière du livre tente de réduire son empreinte carbone ? » in Magazine de la Neutralité Carbone [en ligne], le 05/09/2022. Disponible sur le web
- : https://www.capitaine-carbone.fr/je-minforme/le-blog-du-capitaine/rentree-litteraire-comment-la-filiere-du-livre-tente-de-reduire-son-empreinte-carbone/
- « Technologie ou écologie : alliées ou ennemies ? » in « L'Economie politique » in *Alternatives Economiques*, n°90, 05/2021.

Outils et advocacy

CARDOSO, Nathalice (*Library science*). *Calculateur* [en ligne]. Disponible sur le web : https://libraryscience.de/fr/calculateur/

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. « Invisible, la bibliothèque ? » in *Bibliothèque(s)*, dossier *Advocacy*. ABF, n°87, 2016.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS. « Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 » in L'Agenda 2030 en France. Le site des objectifs de développement durable, le 20/09/2019 [en ligne]. Disponible sur le web : <a href="https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une

MEDIATHEQUE DE LA CANOPEE. Guide de la bibliothèque verte, 2021.

MERAUT, Bruno et KINTZ, Salomé [dir.]. *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*. Presses de l'Enssib, col. « La Boîte à outils », n° 48, 2020. [En ligne] : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-025

MINISTERE DE LA CULTURE. Vade-mecum de l'achat public de livres à l'usage des bibliothèques, 2023. Disponible sur le web : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Achats-publics-de-livres-publication-de-la-nouvelle-edition-du-Vade-mecum-de-l-achat-public-de-livres-a-l-usage-des-bibliotheques-et-d-une-fiche

RODRIGUEZ, Florence. « Choix de matériaux pour traiter les collections » in ABF Bibliothèques vertes (blog) [en ligne], le 27/03/2023. Disponible sur le web : https://bib.vertes.abf.asso.fr/choix-de-materiaux-pour-traiter-les-collections/

SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION. La charte environnementale de l'édition de livres : un guide de bonnes pratiques, le 13/07/2022. Disponible sur le web : https://www.sne.fr/environnement/la-charte-environnementale-de-ledition-de-livres-unguide-des-bonnes-pratiques/

THE SHIFT PROJECT. Climat, crises: Le plan de transformation de l'économie française. Editions Odile Jacob, 2022.

TOUITOU, Cécile [dir.]. La valeur sociétale des bibliothèques. Construire un plaidoyer pour les décideurs. Editions du Cercle de la librairie, col. « Bibliothèques », 2017.

Lois et manifestes



CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. *Droits, obligations et protections.*Livre Ier. Disponible sur le web:

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044427911

IFLA. *Déclaration de Lyon* [en ligne], 2014. Disponible sur le web: https://www.ifla.org/publications/the-lyon-declaration/

MINISTERE DE LA CULTURE. Référentiel national des compétences en bibliothèque territoriale [en ligne], 2022. Disponible sur le web: https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/L-evolution-des-metiers-et-la-formation-troisieme-volet-du-plan-Bibliotheques

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES. Sobriété énergétique : un plan pour réduire notre consommation d'énergie. Disponible sur le web : https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-plan-reduire-notre-consommation-denergie

RAPPORT BRUNDTLAND. « Notre avenir à tous » in *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, 1987. Disponible sur le web : https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/developpement-durable/brundtland-report.html

AGENDA 21, United Nations Conference on Environment & Development at Rio de Janeiro, Brazil, le 03/06/1992. Disponible sur le web : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf

LOI constitutionnelle n°2005-205 du 1er mars 2005, dite « Charte de l'environnement ». Disponible sur le web : https://www.conseil-constitutionnel.fr/node/3769/pdf

LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dite « Grenelle de l'environnement ». Disponible sur le web : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020949548/

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Disponible sur le web : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000044537517.

Sites souvent visités

ASSOCIATION POUR L'ECOLOGIE DU LIVRE (site internet). Disponible à l'adresse : http://ecologiedulivre.org/

ENSSIB (site internet). *Libguides - Bibliothèques et changement climatique*. Disponible à l'adresse : https://enssib.libguides.com/c.php?g=682683&p=4871432

ENSSIB (site internet). *Libguides – Services aux publics*. Disponible à l'adresse : https://enssib.libguides.com/c.php?g=675325&p=4807284&preview=a2b31f3c92a7908 1d39653010e7b1005



Bibliographie

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (site internet). Disponible à l'adresse : https://www.ecologie.gouv.fr/

ABF (site internet). Disponible à l'adresse : https://www.abf.asso.fr/

L'IFLA, l'ENSSIB, le CFID, l'ABF et la BPI. *Agenda 2030 et bibliothèque – France* [en ligne]. Disponible sur le web : https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib/encourager



ANNEXES

ANNEXE 1 – MAIL TYPE POUR LA DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Dans le cadre de mon Master "politique des bibliothèques et de la documentation", je n'échappe pas à l'exercice du mémoire. Le mien traite de la pertinence des PCSES (projet d'établissement permettant une subvention) pour favoriser la transition écologique en bibliothèque territoriale. J'effectue en premier lieu un état des actions écologiques ou développement durable et du portage de la tutelle concernant ces activités, dans les bibliothèques de France. J'ai créé un questionnaire destiné aux professionnels des bibliothèques afin de récolter quelques données. Un membre d'une équipe peut suffire à y répondre, de préférence une personne de catégorie A ou B.

Acceptere	ez-vous de faire diffuser ce	e questionnaire	au sein des bibliothè	ques de
votre	département	?	(ci-joint	:
https://docs	.google.com/forms/d/e/1FA	AIpQLSdac760	OgJTwC1tC-	
tHg3g0Vzfg	gfrQKJlaFqj47YZbpNUux	IGg/viewform ^c	?usp=sf_link)	

Merci beaucoup.

Cordialement,

Chloé Maillard.



ANNEXE 2 – PUBLICATION SUR FACEBOOK POUR LA DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis étudiante en Master Politique des bibliothèques et de la documentation et dans ce cadre je n'échappe pas à l'exercice du mémoire. Mon mémoire traite du sujet de l'écologie (ou développement durable, selon l'usage) et des PCSES (projets d'établissement permettant des subventions). J'ai créé un questionnaire concernant les actions écolo qui ont lieu dans les bibliothèques. Il est dispo ici pour les curieux.ses qui accepteraient d'y répondre. Un maximum de répondant.es est bienvenu!

Merci!



ANNEXE 3 – GRILLES DE QUESTIONS POUR LES ENTRETIENS

I. Questions posées à Raphaëlle BATS, par mail, le 31/01/2023.

- Pensez-vous que le PCSES d'une bibliothèque territoriale, que l'on axerait sur les ODD, est un outil pertinent pour intégrer la politique de transition écologique d'une ville ?
- Si oui, avez-vous des exemples de bibliothèques qui s'intègrent dans la vie politique de leur ville, et par quels autres moyens que le PCSES ?

II. Questions posées à Amandine JACQUET, entretien par visioconférence, le 16/02/2023.

- Entrée en matière : quel est votre travail ? Vos missions? Votre spécialisation ?
- Pouvez-vous me définir ce qu'est le PCSES, avec vos mots?
- Qu'est-ce qui fait un bon PCSES ?
- Comment harmoniser les intentions politiques de la bibliothèque à celles de sa tutelle ? Pensez-vous qu'une telle démarche suffit ? Faut-il préconiser la dynamique de s'introduire comme actrice (bibliothécaire) dans la sphère décisionnelle et politique de la tutelle (R. BATS) ?
- En quoi un PCSES est pertinent pour la bibliothèque ? que lui assure t-il ?
- Est-il pertinent de faire valoir les rôles de la bibliothèque concernant les enjeux de DD ? sous quel(s) aspect(s) ?
- Est-il préférable de parler d'écologie ou d'utiliser le terme de développement durable, pour présenter les marges de manœuvre de la bibliothèque ?
- Faut-il distinguer le PCSES d'une bibliothèque existante (projet d'établissement ou de service qui présente un renouvellement et officialise les activités déjà en cours) d'un PCSES d'une bibliothèque en construction ?

III. Questions posées à Elisabeth ARQUIER, entretien par visioconférence, le 21/03/2023.

- Pouvez-vous vous présenter ?
- Pouvez-vous me préciser le contexte et les raisons d'êtres du PCSES que vous avez écrit (pourquoi, contexte, commande politique, avec qui, quelles démarches)?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées lors de la rédaction du PCSES ?
- Pour vous, qu'est-ce qui fait un bon PCSES ?
- Résultat du PCSES : réussite ? échec ?
- La collectivité a-t-elle inclus la médiathèque comme actrice de la transition ?)
- Quel est le regard des publics ?
- La communication est-elle fluide avec la hiérarchie et les élu-es ? Quelle implication de leur part ?



- Est-ce que le PCSES suffit pour l'inclusion active des bibliothécaires dans les dialogues de la collectivité sur la transition écologique ?
- Quels conseils avez-vous à me donner pour les diagnostics ?
- Comment inscrire la notion de durabilité dans le fonctionnement de l'équipement et non concernant le bâtiment uniquement ?

IV. Questions posées à Hélène BROCHARD, entretien téléphonique, le 07/07/2023.

- A propos des usagers de votre médiathèque, menez-vous une enquête ? Quel est le travail en cours ?
- Pouvez-vous me dire quelles sont les évolutions des attentes des publics ?
- Quels sont les publics (sociologiques) qui empruntent les documents du fonds développement durable ?
- D'après vous, comment s'informent les gens?

V. Questions posées à Xavier GALAUP, entretien téléphonique, le 17/07/2023.

- Qu'est-ce que l'advocacy selon vous ?
- Dans quel cadre doit-on être dans une situation d'advocacy (pérenne, gestion de projet, etc) ?
- Quelle posture cela sous-entend ? Quelles limites pour équilibrer la participation au fonctionnement de la collectivité et favoriser un bon fonctionnement et une légitimité de la bibliothèque ? Se défendre, jusqu'où ?
- Comment pousser les responsables à ce type de posture ?
- Quels outils existent pour favoriser l'advocacy (charte biblib...?) Le PCSES ou projet de service est-il considéré comme un outil de plaidoyer? ou comme un moyen pour instaurer la posture d'implication et de défense?
- Que faut-il légitimer aujourd'hui pour les bibliothèques ? Quels sont les points les plus remis en cause par les élu-es / la société ? Doit-on encore travailler sur l'image des bibliothèques ?
- A propos de l'écologie : quel besoin avez-vous identifié ? Dans le cadre de la préparation à une journée d'étude : rendre visible l'action des bibliothèques

VI. Questions posées à Pascal KRAJWESKI, entretien par visioconférence, le 15/04/2023.

- Vous êtes directeur adjoint en charge du territoire Ouest et de la transition écologique : c'est-à-dire ?
- Avez-vous participé à la rédaction du projet d'établissement des BM de Lyon ?
- Qui a fait partie de l'équipe-projet ?
- Le principe directeur concernant l'engagement de la transition écologique s'appuyait-il sur un mouvement déjà en place au sein de vos fonctionnements / activités ? Ou était-ce nouveau ?
- Aujourd'hui, le plan d'action est-il suivi concernant cet axe directeur ?



- Y a-t-il eu des réticences de la part de collègues, de la tutelle ou des publics ?

VII. Questions posées à Nicole HACQUES, entretien sur place, le 22/04/2023.

- Sur quel modèle la bibliothèque s'appuie ? Quelle est votre feuille de route ?
- Quels sont les objectifs de votre projet d'établissement ?
- A partir de quelle commande politique avez-vous formalisé votre engagement écologique ?
- L'engagement est-il partagé par toute l'équipe ?
- Pouvez-vous donner un exemple de programmation culturelle ?
- Quels résultats ? Quelles réactions de la part des publics ?

VIII. Questions posées à Camille JEAN, entretien téléphonique, le 29/04/2023.

- Quand a été créé le PCSES ? Par qui ?
- Sur quel organigramme se fonde la bibliothèque ? Pouvez-vous m'expliquer votre rôle de référente développement durable ?
- Vos collègues sont-ils engagés sur la question ? L'équipe a-t-elle été formée ?
- Vous appuyez-vous sur le PCSES pour mettre en œuvre des actions?
- Quels sont les freins que vous pouvez rencontrer dans la mise en œuvre ?
- Quels sont vos conseils pour une mise en œuvre réussie?



ANNEXE 4 – LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGENDA 2030



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - "Vous sentez-vous concerné.e par les enjeux liés au r climatique et par l'urgence du développement durable ?"	
Figure 2 - "Utilisez-vous l'Agenda 2030 ?"	37
Figure 3 - "Concernant les actions, écogestes, activités ou fo écologiques, la bibliothèque est-elle valorisée ?"	
Figure 4 – Typologie des publics « classiques » et des publics « éc susceptibles de faire usage des collections et animations écologistes	· ·
Figure 5 - Les objectifs de la feuille de route française de l'Agen objectifs mobilisables pour des axes d'un PCSES	
Figure 6 – Des propositions du PTEF croisées avec des objectifs de territoriale	-

TABLE DES MATIERES

RESUME	C		. 4
SIGLES 1	ET ABI	REVIATIONS	11
INTROD	UCTIO	N	12
Pro	oblémat	ique et hypothèse	16
Mé	thodolo	ogie et plan	17
		RTIE. LES PRATIQUES ET L'ENGAGEMENT S EN BIBLIOTHEQUE TERRITORIALE 1	19
I. 1	L'écolo	gie en bibliothèque : essai de typologie 1	19
1.	Au ca	eur du métier : politique documentaire et écologie du livre 2	20
	1.1.	L'équipement des documents : des solutions jamais tranchées 2	21
S	1.2. soucieux	Des processus d'acquisition et de désherbage pas toujours x de leur bilan carbone	22
(1.3. création	La valorisation des « humanités écologiques » jusqu'à la d'un fonds écologique	23
	1.4.	Les bibliothèques, actrices de l'écologie du livre	24
2.	Fonct	tionnement et management à l'heure de l'écologie	27
	2.1.	Le management environnemental et le SME	27
I	2.2.	Encadrement : la symbolique du référent ou du responsable de s 28	
	2.3.	Des formations officielles aux transmissions solidaires	28
3.	Inforn	mer et sensibiliser : une mission fondamentale	30
	3.1.	Raison(s) d'être de la bibliothèque	30
	3.2.	Informer et sensibiliser : qui et comment ?	30
4.	La « l	bibliothèque verte » aujourd'hui : une gestion des énergies 3	32
II.	Entre n	nythe et réalité : enquête quantitative 3	34

		Table des matières
1.	La co	nception du questionnaire et la méthodologie d'enquête 34
	1.1.	La conception du questionnaire
	1.2.	Les objectifs et la diffusion du questionnaire
	1.3.	Les répondants, leur fonctionnement et les types de territoire 35
2.	L'inte	erprétation du questionnaire35
3.	Concl	usion analytique40
III.	Les n	écessaires corollaires de l'écologisme42
1. et de		nsibilité écologique, base de l'engagement écologiste personnel cation professionnelle42
	1.1.	L'importance de l'engagement pour des actions réalisables 42
	1.2. personn	Des appétences et une acculturation sur base de sensibilité elle
2.	La res	sponsabilité et la neutralité : des notions en question 44
	2.1.	La notion de responsabilité et le « devoir de résistance » 44
	2.2. personn	Les valeurs du service public associées à l'engagement du el : qu'en est-il de la neutralité ?
		RTIE. LE PCSES : UN CADRE PRATIQUE ET POUR UNE BIBLIOTHEQUE EN TRANSITION 48
I.	Les dén	narches de projet en bibliothèques : exemple du PCSES 48
1.		ode gestion de projet : les étapes fondamentales pour la d'un PCSES49
	1.1.	En premier lieu, le cadrage du projet
	1.2. évolutio	Prendre du recul, connaître le territoire et ses récentes ns : le diagnostic
	1.3.	Faire participer l'équipe et les usagers : la récolte des idées 50
	1.4.	L'organisation pour une concrétisation d'un plan d'action 51
2. en a		on de projet et écologie : quel(s) encadrement(s) pour une mise cenne ?



	2.1.	Une forme managériale vers de nouvelles organisations	. 52
	2.2.	La cohésion d'équipe : un fondamental	. 53
	2.3. projet éc	La conduite du changement dans le cadre d'une démarche de cologique : des freins spécifiques	
II.	Le PCS	ES : un outil-cadre dont on se passe ?	. 56
1.	. A pro	pos de la pertinence du PCSES : paroles de professionnels	. 56
2.	. Conse	eils et remarques réalistes de la part des professionnels	. 60
III. écolog		spirations des publics dans un contexte de nécessité uel projet pour la bibliothèque ?	. 61
1.	Les p	ublics et l'écologisme	. 61
	1.1.	« L'écologie » : sujet de fragmentation ou d'union ?	. 61
	1.2. de nos u	Le souci écologiste des publics : « l'intérêt exprimé de la par usagers se fait ressentir »	
2.	. Insuff	ler la sensibilité écologique auprès des publics	. 64
	2.1. de désin	La nécessité de l'information fiable pour tous face aux pratiques formation	
	2.2. vulnéral	Les effets de la crise sanitaire et la conscientisation de la bilité : des conséquences psychologiques à considérer	. 65
	2.3.	Un travail de médiation et d'accueil sans condition	. 67
		ARTIE. CANEVAS D'OUTILS-CADRE POUR UNE COLOGIQUE	. 70
I. plaido		le PCSES comme outil pour s'engager dans une démarche	
1.	. L'adv	ocacy, une posture de plaidoyer	. 70
2.	. Les b	ibliothèques comme l'écologie ont nécessité de se défendre	. 72
	2.1. organisa	La bibliothèque territoriale : deux temporalités pour une mêntion, quelle entente ?	
	2.2.	La culture et l'écologie : un même plaidoyer	. 73



Table des matières

3. Soutenir la légitimité de sa bibliothèque à agir pour la transition écologique par le PCSES	. 74
II. Utiliser l'Agenda 2030 dans les plans d'action des bibliothèques territoriales	. 75
1. L'Agenda 2030 et sa pertinence	. 75
2. La feuille de route française appliquée aux bibliothèques	. 77
II. Un plan de transformation écologiste pour les bibliothèques territoriales	. 78
1. Le Plan de transformation de l'économie française applicable aux bibliothèques territoriales	. 79
2. Le levier de la politique documentaire pour une écologie des collections	. 83
CONCLUSION	. 86
SOURCES	d'action des 75 ée aux bibliothèques 77 pour les bibliothèques 78 omie française applicable aux 79 re pour une écologie des 83 86 89 91 100 107
BIBLIOGRAPHIE	. 91
ANNEXES	100
TABLE DES ILLUSTRATIONS	107
TABLE DES MATIERES	109

